

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

LOI DE FINANCES 2014

**RAPPORT SUR LA SITUATION
ET LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES, SOCIALES,
ET FINANCIERES DE LA NATION**

EXERCICE 2013

Novembre 2013

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE.....	5
1.1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL : UNE ÉCONOMIE MONDIALE EN TRANSITION	5
1.2 ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE	9
1.2.1 Croissance et prix	9
1.2.2 Relations avec le monde.....	10
1.2.3 Monnaie et financement de l'économie	13
1.2.4 Finances publiques	15
1.2.5 Secteurs sociaux	16
1.2.6 Réformes structurelles et institutionnelles.....	17
1.3 PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES	19
1.3.1 Perspectives macroéconomiques	19
1.3.2 Projections budgétaires 2014	22
CHAPITRE 2 : PRODUCTION	26
2.1 SECTEUR PRIMAIRE.....	26
2.1.1 Sous-secteur agricole.....	26
2.1.2 Elevage et pêche.....	30
2.1.3 Forêt, faune et environnement.....	34
2.2 SECTEUR SECONDAIRE.....	36
2.2.1 Industries manufacturières	36
2.2.2 Industries extractives.....	38
2.2.3 Eau et Electricité	39
2.2.4 Bâtiments et Travaux Publics.....	40
2.3 SECTEUR TERTIAIRE	41
2.3.1 Commerce	41
2.3.2 Transports.....	42
2.3.3 Tourisme	44
2.3.4 PME, économie sociale et artisanat.....	45
CHAPITRE 3 : DEMANDE.....	46
3.1 DEMANDE GLOBALE	46
3.2 COMPOSANTES DE LA DEMANDE.....	46
3.2.1 Demande intérieure	46
3.2.2 Demande extérieure nette.....	50
3.2.3 Exportations des services	51
3.2.4 Importations des services	52
CHAPITRE 4 : PRIX ET COMPETITIVITE	53
4.1 PRIX	53
4.1.1 Déflateur du PIB	53
4.1.2 Prix à la consommation finale des ménages.....	53
4.2 COMPÉTITIVITÉ	55
4.2.1 Compétitivité globale	55
4.2.2 Climat des affaires.....	56
4.3 CROISSANCE ET COÛTS DES INTRANTS IMPORTÉS	56
CHAPITRE 5 : FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	61
5.1 POLITIQUE MONÉTAIRE.....	61
5.1.1 Politique de refinancement.....	61
5.1.2 Politique des réserves obligatoires	62
5.2 SITUATION MONÉTAIRE	62
5.2.1 Contreparties de la masse monétaire	63
5.2.2 Masse monétaire.....	63
5.2.3 Evolution des principaux indicateurs de la situation monétaire	63
5.3 SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER	64

5.3.1	Secteur bancaire	64
5.3.2	Microfinance	66
5.3.3	Secteur des assurances	66
5.3.4	Marché financier	66
5.4	STRATÉGIE DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	67
CHAPITRE 6 : SECTEUR EXTERIEUR.....		68
6.1	BALANCE DES PAIEMENTS	68
6.1.1	Balance des Transactions courantes	68
6.1.2	Financements extérieurs	70
6.1.3	Balances des paiements sectorielles	71
6.1.4	Balances des paiements bilatérales.....	73
6.2	COMMERCE EXTÉRIEUR	76
6.2.1	Balance commerciale	76
6.2.2	Evolution des échanges	77
6.2.3	Orientation géographique des échanges	79
CHAPITRE 7 : SECTEURS SOCIAUX.....		84
7.1	EDUCATION	84
7.1.1	Enseignements maternel et primaire	84
7.1.2	Enseignement secondaire	85
7.1.3	Enseignement supérieur	87
7.2	SANTÉ	88
7.2.1	Santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent	88
7.2.2	Lutte contre la maladie et promotion de la santé.....	89
7.2.3	Viabilisation du District de Santé.....	91
7.3	EMPLOI.....	91
7.4	HABITAT ET ASSAINISSEMENT	93
7.4.1	Assainissement.....	93
7.4.2	Construction des logements sociaux	93
7.5	AFFAIRES SOCIALES, PROMOTION DU GENRE, DE LA FAMILLE ET DE LA JEUNESSE	93
7.5.1	Affaires sociales	93
7.5.2	Promotion de la femme et de la famille.....	94
7.5.3	Encadrement de la Jeunesse et Intégration Nationale	95
CHAPITRE 8 : EXECUTION DU BUDGET 2013 ET PROJET DE BUDGET 2014		96
8.1	RÉALISATIONS PROVISOIRES ET ESTIMATIONS DE L'EXERCICE 2013.....	96
8.1.1	Ressources budgétaires totales	96
8.1.2	Exécution des dépenses budgétaires.....	97
8.2	PROJET DE BUDGET 2014.....	99
8.2.1	Rappel des paramètres clés du Projet de budget 2014.....	99
8.2.2	Analyse des recettes	100
8.2.3	Analyse des dépenses	101
8.3	PROJECTIONS BUDGÉTAIRES EN 2015 ET 2016.....	103
8.4	EXPOSÉ DE MOTIF DES MESURES NOUVELLES	105
GLOSSAIRE DES SIGLES		113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale	7
Tableau 2: Structure des coûts dans quelques branches d'activités en 2012.....	13
Tableau 3: Taux de croissance du PIB en termes réels (en%).....	20
Tableau 4: Quelques indicateurs clés de l'économie camerounaise.....	21
Tableau 5: Projections budgétaires pour l'exercice 2014	25
Tableau 6: Cultures de rente et produits industriels d'origine agricole.....	28
Tableau 7: Production des principales cultures vivrières (en tonnes)	29
Tableau 8 : Production et exportations dans le secteur forestier (en milliers de m ³)	34
Tableau 9: Indice de la production industrielle	37
Tableau 10 : Production de pétrole brut (en millions de baril).....	38
Tableau 11 : Mise en consommation des produits pétroliers (en m ³).....	39
Tableau 12: Production d'eau potable (en milliers de m ³).....	39
Tableau 13 : Production d'électricité (en milliers de KWH)	40
Tableau 14 : Evolution du transport aérien	43
Tableau 15 : Evolution du trafic ferroviaire	43
Tableau 16 : Evolution du transport maritime.....	44
Tableau 17 : Statistiques du sous-secteur des télécommunications	44
Tableau 18 : Récapitulatif du nombre des hôtels classes par région et par catégorie	45
Tableau 19: Structure de la consommation finale des ménages (en %)	47
Tableau 20 : Evolution des composantes de l'investissement privé (en %).....	48
Tableau 21: Variation du déflateur du PIB et ses emplois (en %)	53
Tableau 22: Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages	54
Tableau 23: Evolution du TCER et du taux de change effectif nominal (TCEN).....	55
Tableau 24: Classement du Cameroun selon certains indicateurs caractéristiques.....	56
Tableau 25: Structure des coûts dans quelques branches d'activités (en % du coût total).....	57
Tableau 26: Prix de vente de quelques produits sur les marchés en décembre 2012(en FCFA).....	58
Tableau 27: Décomposition des coûts au PAD pour quelques produits importés (en %).....	59
Tableau 28: Coûts portuaires dans les ports de Douala, Abidjan et Dakar (en FCFA/tonne).....	60
Tableau 29: Taux directeurs de la BEAC et conditions de banque (en %)	61
Tableau 30: Situation monétaire consolidée (en milliards)	62
Tableau 31 : Variations de quelques indicateurs de la situation monétaire.....	63
Tableau 32: Dépôts de la clientèle par type de clientèle (en milliards).....	64
Tableau 33: Dépôts de la clientèle par nature (en milliards).....	65
Tableau 34: Répartition des crédits par type de clientèle (en milliards)	65
Tableau 35: Evolution du chiffre d'affaires (en milliards).....	66
Tableau 36 : Calendrier des émissions des OTA en 2013 (en milliards)	67
Tableau 37: Balance des paiements (en milliards)	68
Tableau 38: Balance des services résumée (en milliards)	69
Tableau 39: Balances sectorielles en 2012 (en milliards)	71
Tableau 40: Balances des paiements bilatérales en 2012 (en milliards)	73
Tableau 41: Balance des paiements résumées (2008-2015) (en milliards)	75
Tableau 42 : Résultats du commerce extérieur (en milliards).....	77
Tableau 43: Exportations du Cameroun (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards).....	78
Tableau 44 : Evolution des importations (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards)	79
Tableau 45: Croissance du commerce des biens par zone géoéconomique	82
Tableau 46: Principaux fournisseurs bilatéraux du Cameroun.....	83
Tableau 47 : Principaux clients bilatéraux du Cameroun.....	83
Tableau 48: Nombre de salles de classe fonctionnelles et effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement primaire et maternel	85
Tableau 49: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe	85
Tableau 50: Evolution des effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement secondaire	86
Tableau 51: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe en 2011/2012 et 2012/2013	86
Tableau 52: Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (en %)	87
Tableau 53: Répartition des étudiants et enseignants.....	88

Tableau 54: Evolution de la couverture vaccinale au Cameroun (en %)	89
Tableau 55: Ressources budgétaires de l'exercice 2013 (en milliards).....	97
Tableau 56: Dépenses budgétaires de l'exercice 2013 (en milliards).....	99
Tableau 57: La ventilation des recettes (en millions).....	100
Tableau 58: Structure des dépenses de l'Etat (en milliards)	101
Tableau 59: Propositions de crédits ouverts pour l'exercice 2014 (en millions)	102
Tableau 60 : Projections budgétaires.....	105

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des recettes forestières (en milliards).....	34
Graphique 2 : Evolution de la production dans les industries manufacturières (%)	37
Graphique 3: Contribution à la croissance des composantes de la demande	46
Graphique 4: Evolution de la consommation finale (en milliards)	46
Graphique 5: Evolution du taux d'investissement.....	48
Graphique 6: Part des exportations et des importations (en % PIB)	51
Graphique 7: Structure des exportations de services en 2012 (%)	52
Graphique 8 : Structure des importations des services en 2012 (%).....	52
Graphique 9: Evolution des prix des services d'enseignement de 2012 à 2013.....	54
Graphique 10: Structure des coûts de production dans quelques entreprises en 2012 (en%)	57
Graphique 11: Structure des charges d'approvisionnement en intrants importés en 2012.....	57
Graphique 12 : Structure des coûts dans le transport terrestre en 2012	58
Graphique 13: Evolution des cours des actions sur les 12 derniers mois.....	67
Graphique 14 : Principaux soldes du compte courant (en milliards)	68
Graphique 15 : Répartition des transferts de migrants en 2012	70
Graphique 16: Evolution du solde commercial sur la période 2002-2012 (en milliards)	76
Graphique 17 : Poids des zones d'échange en 2011 et 2012.....	80
Graphique 18: Echanges avec la CEMAC en 2012 (en milliards).....	81
Graphique 19: Les dix principaux partenaires bilatéraux du Cameroun	82
Graphique 20: Les dix principaux fournisseurs du Cameroun	83
Graphique 21: Ratios d'encadrement (étudiants/enseignant).....	88
Graphique 22: Répartition par régions des nouveaux patients enrôlés en 2012.....	90
Graphique 23 : Evolution de la file active des malades sous traitement ARV.....	90

CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE

La Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, fait obligation au Gouvernement de joindre au projet de loi de finances, un rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières de la Nation. A cet effet, le présent Rapport présente au plan international les faits économiques et financiers impactant l'économie camerounaise, et au plan national l'état des lieux en matière socio-économique et financière, la conjoncture à fin juin voire à fin septembre 2013. Sur cette base, les réalisations de l'exercice 2013 sont estimées et dans le cadre du budget programme, les prévisions sont faites pour les exercices 2014 à 2016. Le Rapport est complété par une présentation du projet de budget 2014 et l'exposé des motifs des propositions de mesures nouvelles.

1.1 Environnement économique international : une économie mondiale en transition

Les prévisions ne cessent d'être révisées, indiquant que les bases historiques des évolutions sont prises en défaut. Selon l'édition d'octobre 2013 des « Perspectives de l'économie mondiale » du FMI, l'économie mondiale est entrée dans une nouvelle période de transition. Globalement faible, la croissance s'affermi dans les pays avancés, ralentit dans les pays émergents, et demeure soutenue en Afrique subsaharienne. Partout, les risques de dégradations persistent. Ainsi, le FMI a encore revu à la baisse le taux de croissance de l'économie mondiale, en le projetant à 2,9% en 2013 et à 3,6% en 2014, contre respectivement 3,1% et 3,8% dans ses prévisions de juillet 2013.

La principale impulsion à la croissance mondiale proviendrait des Etats-Unis où l'activité a repris de la vigueur grâce notamment au redressement du secteur immobilier et à un assouplissement des critères d'octroi de prêts bancaires. Le FMI suppose que les réductions automatiques des dépenses budgétaires seront relâchées en 2014 par rapport à 2013, tandis que la politique monétaire restera accommodante. La croissance passerait ainsi de 1,6% en 2013 à 2,6% en 2014. Un défaut de paiement de la dette porterait préjudice à la reprise américaine et à l'économie mondiale ; les analyses du FMI considèrent que la probabilité d'en arriver là est faible. Les investisseurs ont besoin d'être fixés sur la politique budgétaire des Etats-Unis voire sur le calendrier d'abandon des mesures d'assouplissement monétaire quantitatif et des taux directeurs nuls.

Au Japon, l'assouplissement monétaire quantitatif et qualitatif de la Banque du Japon, ainsi que l'impulsion budgétaire ont permis de mettre fin à la déflation et relancer la croissance. En 2014, l'activité devrait ralentir à cause du durcissement de la politique budgétaire. Le taux de croissance se stabiliserait à 2% en 2013 comme en 2012, et passerait à 1,2% en 2014.

Dans la zone euro, l'amélioration des indicateurs de confiance des chefs d'entreprise accompagne les signes de reprise dans les pays du cœur de la zone et permet d'anticiper une stabilisation dans les pays de la périphérie. Mais du fait notamment des bilans fragiles des banques, des marchés financiers fragmentés et d'une demande atone, la croissance n'atteindrait que 1% en 2014 après deux années de contraction : -0,6% en 2012 et -0,4 en 2013.

Dans les pays émergents et en développement, une conjoncture mondiale exceptionnellement favorable, avec des cours élevés des produits de base et de bonnes conditions financières, fait place à une stabilisation des cours des produits de base et à un durcissement des conditions de financement extérieur ; la croissance potentielle qui avait été élevée devient plus faible. Le taux de croissance devrait être plus modéré, atteignant 4,5% en 2013 et 5,1% en 2014 après avoir été de 4,9% en 2012.

En Chine particulièrement, le ralentissement ramènerait la croissance à 7,6% en 2013 et à 7,3% en 2014, après 7,7% en 2012. Le défi pour ce pays est de parvenir à un rééquilibrage qui accorde une place plus importante à la consommation. Celle-ci prendrait alors le relais des exportations comme moteur de la croissance. Le retour à la normale des taux d'intérêt dans les pays avancés entraînera

probablement une inversion partielle des flux de capitaux en faveur des pays avancés et au détriment des pays émergents et en développement.

Etant donné les surcapacités de production, le fléchissement des prix de l'énergie et des matières premières, et la faible croissance de l'économie mondiale, l'inflation devrait ralentir à l'échelle de la planète. Selon les dernières estimations du FMI, le taux d'inflation passerait de 2% en 2012 à 1,4% en 2013 dans les pays avancés, et de 6,1% en 2012 à 6,2% en 2013 dans les pays émergents et en développement. Ce contexte est favorisé par le chômage : le Bureau International du Travail prévoit un taux de chômage au niveau mondial d'environ 6% entre 2013 et 2016. Ce taux dépasse pour l'instant 25% dans les pays tels que l'Espagne et la Grèce à la suite des politiques d'austérité.

En Afrique subsaharienne selon le FMI, le financement extérieur a repris et, les investissements dans les projets concernant les infrastructures, l'énergie et les ressources naturelles, conduiraient à une accélération de la croissance. Le taux de croissance passerait ainsi de 4,9% en 2012 à 5% en 2013, puis à 6% en 2014. Néanmoins, l'atonie de la demande extérieure, l'inversion partielle probable des flux de capitaux et la baisse des prix des matières premières pèsent négativement sur les perspectives de croissance.

Aussi, le FMI recommande aux pays de la sous-région de reconstituer les réserves qui avaient permis des politiques contra cycliques pendant la récente crise économique et financière mondiale, et plus généralement de mobiliser des revenus afin de répondre aux besoins sociaux et financer les investissements nécessaires. Pour assurer une croissance durable et solidaire à moyen terme, les pouvoirs publics devraient approfondir les réformes structurelles, donner la priorité aux investissements dans les infrastructures et privilégier les dépenses sociales.

Il y a lieu de souligner que cet intérêt du FMI pour les dépenses sociales en Afrique fait écho à un constat étayé par la Banque Mondiale à savoir, que par rapport aux autres régions du globe, c'est en Afrique que l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté est le plus faible. En effet, un pourcent de croissance réduit la pauvreté de 2% dans les autres régions et de seulement 0,7% en Afrique. Pour réduire la pauvreté, il faudrait que la croissance s'accompagne de la réduction des grandes inégalités en Afrique. Les dépenses sociales peuvent être un instrument efficace d'une politique de redistribution au profit des plus pauvres. Le FMI cite le Cameroun et le Nigéria comme pays où il serait possible d'accroître le financement des dépenses prioritaires en élargissant la base d'imposition ou en réduisant les subventions énergétiques.

Dans ce pays voisin, le Nigéria, les révisions de croissance à la baisse s'expliquent principalement par une réduction de la production de pétrole. De 6,6% en 2012, la croissance passerait à 6,2% en 2013 et à 7,4% en 2014. La désinflation se poursuivrait jusqu'en 2014 ; de 12,2% en 2012, le taux d'inflation s'établirait à 9,9% en 2013 et est prévu à 8,2% en 2014.

Pour la CEMAC, la BEAC laisse entrevoir une détérioration des termes de l'échange ; les prix à l'exportation des matières premières exprimés en francs CFA se sont repliés de 8,7% au premier semestre 2013, contre une augmentation de 16,9% un an plus tôt. Ce qui a contribué à la révision à la baisse du taux de croissance de la CEMAC en 2013 ; la BEAC l'estime désormais à 2,6% après 5,1% en 2012. Le taux d'inflation serait de 2,5% en 2013 contre 3,8% en 2012, ce qui le situe en dessous de la norme communautaire fixée à 3%. Les principaux ratios de la dette extérieure se dégradent à l'instar du ratio du service de la dette publique sur les recettes budgétaires qui passerait de 4,8% en 2012 à 7% en 2013. Le solde extérieur courant se dégraderait à -6,8% du PIB contre -5,9% en 2012. En conséquence, la masse monétaire progresserait de 5,2% en 2013.

Du point de vue du FMI, ces perspectives restent exposées à des risques. Les risques les plus importants sont les difficultés dans la zone euro, l'incertitude entourant les réformes fiscales, le plafond d'endettement et l'endettement élevé des ménages aux Etats-Unis, l'assainissement budgétaire dans la plupart des pays avancés, le ralentissement économique dans les pays émergents et l'instabilité politique notamment au Moyen-Orient.

Tableau 1 : Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale

**Historiques
Projections**

2011

2012

2013

2014

Croissance du PIB (en %)

Economie mondiale

3,9

3,2

2,9

3,6

Etats Unis

1,8

2,8

1,6

2,6

Zone euro

1,5

-0,6

-0,4

1,0

Japon

-0,6

2,0

2,0

1,2

Chine

9,3

7,7

7,6

7,3

Inde

6,3

3,2

3,8

5,1

Afrique subsaharienne

5,5

4,9

5,0

6,0

Nigeria

7,4

	6,6				
	6,2				
	7,4				
CEMAC	5,2				
	5,1				
	2,6				
	--				
Inflation (en %)					
Etats-Unis	3,1				
	2,1				
	1,4				
	1,5				
Zone euro	2,7				
	2,5				
	1,5				
	1,5				
Afrique subsaharienne	9,7				
	9,0				
	6,9				
	6,3				
Nigeria	10,8				
	12,2				
	9,9				
	8,2				
CEMAC		2,7	3,8	2,5	--

Sources: FMI (World Economic Outlook, Octobre 2013), BEAC pour la CEMAC

1.2 Evolution récente de l'économie camerounaise

1.2.1 Croissance et prix

L'activité économique se consolide après la reprise entamée en 2010. D'après les comptes nationaux provisoires, la croissance est estimée à 4,6% en 2012 contre 4,1%, en 2011. Les secteurs tertiaire et secondaire tirent la croissance avec des contributions respectives de 2,6 et 1,2 points.

Dans le secteur primaire, la croissance est de 2,7% en 2012 après 3,1% en 2011. Le ralentissement est imputable à la contreperformance de l'agriculture industrielle et d'exportation (-3,7%) et la sylviculture (-0,2%). Pour la seconde année consécutive, l'agriculture industrielle et d'exportation grève la croissance (-0,06 point contre -0,03 point en 2011). La baisse dans l'agriculture industrielle et d'exportation, pourvoyeuse de devises, est consécutive aux conditions climatiques défavorables pour les cultures de caoutchouc et d'huile de palme, et à la mise en jachère de plusieurs plantations de banane. Le recul dans la sylviculture est lié à l'interdiction de coupes de certaines essences, et à la baisse de la demande chez les partenaires commerciaux européens dont l'Espagne, qui tardent à renouer avec la croissance. L'agriculture des produits vivriers, qui bénéficie de la forte demande sous régionale, continue de participer positivement à la croissance (0,6 point en 2011 et 2012).

Le secteur secondaire a repris et sa croissance se chiffre à 4,9% contre 1,6% en 2011. La reprise dans les industries extractives et le dynamisme des industries et des BTP expliquent ce regain d'activités. Après cinq années consécutives de déclin du sous-secteur pétrolier (-0,45 point en moyenne), la valeur ajoutée croît, avec un taux estimé à 3,5%, en raison de la mise en production de nouveaux champs de pétrole et la poursuite de l'exploitation des champs marginaux. Dans les BTP où le taux de croissance est de 6,7%, le dynamisme est attribuable aux grands chantiers. Le secteur bénéficie également de la bonne tenue des industries.

Le secteur tertiaire poursuit son expansion avec une croissance de 5,5%, identique à celle de 2011. Le sous-secteur des «services non marchands des APU» enregistre une forte progression (+6,1%), avec la poursuite de la prise en charge des 25 000 jeunes recrutés dans la fonction publique. Les branches «banques et organismes financiers» (+6,7%), «transports, entrepôts, communications» (+4,7%) et le commerce (+4,8%) participent également de cette expansion.

Sous l'optique demande, la croissance en 2012 reste tirée par la demande intérieure qui contribue pour 5 points à la croissance, contre 7 points en 2011. C'est la consommation qui soutient l'absorption interne, avec une progression se situant à 5,4% et une contribution de 4,7 points. Elle représente 88,4% du PIB soit 77% pour la consommation privée et 11,4% pour la consommation publique. La consommation privée progresse de 5,4% et la consommation publique de 5,5% contre respectivement 5,3% et 5,5% en 2011. Mieux que l'inflation restée modérée, divers facteurs autres que démographiques contribuent à l'augmentation de la consommation. En ville, il y a la hausse des revenus par glissement catégoriel, les recrutements dans les grands chantiers et les prises en charge dans la fonction publique notamment celles résultant du recrutement spécial de 25 000 jeunes. En milieu rural, les ménages profitent de la demande urbaine et sous régionale des produits agropastoraux. Les transferts de la diaspora participent également à l'accroissement des revenus des ménages.

L'investissement, véritable moteur de la croissance, décélère en 2012 (+1,9%), après avoir connu une forte croissance en 2011 (+11,3%). Ce ralentissement est principalement imputable au secteur privé. L'investissement des entreprises croît de 0,8% contre 12,3% en 2011 et 11,6% en 2010. Sa contribution à la croissance est de 0,2 point contre 2,3 points en 2011. La croissance de l'investissement public est estimée à 5,7% et sa contribution à la croissance est 0,2 point. Le taux d'investissement global se situe à 19,2% du PIB dont 16,9% du privé et 2,3% du public ; il était de 20,6% du PIB en 2011. Quant aux exportations nettes, elles grèvent la croissance, mais moins qu'en 2011 (-0,6 point contre -2,9 points en 2011).

S'agissant des prix, la hausse des prix à la consommation finale des ménages a été de 2,4% en 2012 contre 2,9% en 2011. Ce ralentissement a été observé sur les prix de la plupart des postes de consommation notamment les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », les « articles d'habillement et chaussures » et les « dépenses d'enseignement ».

La faible progression des prix des produits alimentaires résulte de l'amélioration de la production. En effet, les prix des légumes ont ralenti à 1,5% du fait de la baisse des prix des produits maraîchers avec l'abondance des tomates en fruit et des oignons. Les prix du haricot blanc et du haricot rouge progressent de 10% contre respectivement 19% et 21% en 2011.

La ville de Maroua enregistre la plus forte inflation (+5,5%). Ces tensions sont liées à l'explosion démographique avec l'ouverture des établissements d'enseignement supérieur. Par ailleurs, les inondations ont dévasté les cultures et le bétail dans la région en août et septembre 2012.

1.2.2 Relations avec le monde

1.2.2.1 Compétitivité

La compétitivité d'une économie peut être appréhendée par la variation du taux de change effectif réel (TCER). Une variation négative (ou dépréciation) du TCER traduit un gain de compétitivité pour l'économie ; l'appréciation du TCER, qui s'interprète comme une perte de compétitivité.

En 2012, le TCER décroît de 3,7% ; l'économie enregistre donc un gain de compétitivité par rapport à 2011. Le TCER s'est déprécié suite à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar. Le taux de change effectif nominal (TCEN) a évolué de manière similaire.

D'autres facteurs tels que le climat des affaires influencent la compétitivité. Le Forum économique mondial sur la compétitivité définit la compétitivité comme un ensemble d'institutions, de politiques et de facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays. Dans le rapport 2013-2014 le Cameroun est classé 115^{ème} sur 148 pays. L'analyse de certains indicateurs caractéristiques montre que le Cameroun améliore son score en ce qui concerne l'environnement macroéconomique, la santé, l'enseignement primaire et la taille de son marché intérieur. Il recule pour ce qui est des institutions et de la qualité des infrastructures routières et aériennes. Pour ce qui est de la facilitation du commerce, le Cameroun occupe la 118^{ème} place sur 132 pays. Dans le «Doing Business 2013» de la Banque Mondiale, le Cameroun perd 5 places par rapport à l'année dernière, en se positionnant au 161^{ème} rang sur 185 pays.

Les efforts sont constants pour améliorer le climat des affaires et faciliter l'activité des entreprises. Outre les concertations des pouvoirs publics avec le secteur privé, on peut citer le parachèvement du processus de déclaration unique (TVA et Impôt sur les Sociétés) dont l'application est effective depuis juillet 2013 au niveau des centres divisionnaires des impôts.

1.2.2.2 Echanges

Les exportations s'élèvent à 2 182,4 milliards, en hausse de 2,2% par rapport à 2011. La hausse fait suite à l'accroissement des ventes d'huiles brutes de pétrole (+23%), de coton brut (+36,7%), de bois sciés (+5,1%), et des cafés (+36,4 %). Par contre, les exportations de cacao brut en fèves, de bananes fraîches et du bois grume sont en baisse de 16,6%, 8,6%, et 6,9% respectivement. Hors pétrole, les exportations diminuent de 9,2% et s'établissent à 1 246,1 milliards.

Les importations se chiffrent à 3 325,2 milliards et augmentent de 3,6% par rapport à 2011. La hausse résulte des achats des produits minéraux (+20,6%), des produits du règne végétal (+16,4%) et des produits alimentaires industriels (+4,3%) ; elle est compensée par la baisse des importations des poissons de mer congelés (-17,5%), des produits des industries chimiques (-2,8%), des machines et appareils mécaniques ou électriques (-3,5%) et du matériel de transport (-30,1%). Hors pétrole, les importations diminuent de 6% pour se situer à 1 311 milliards.

Reflétant ces évolutions, le solde de la balance commerciale se détériore, passant de -1 073,6 milliards en 2011 à -1 142,7 milliards. Le creusement du déficit commercial résulte de la diminution des excédents dans les échanges avec l'Union européenne et la CEMAC, conjuguée à l'aggravation des déficits avec l'Asie du Sud-Est et les autres pays européens.

Le déficit commercial structurel illustre la forte dépendance de l'économie vis-à-vis des importations de biens notamment ceux de consommation finale. Parallèlement, les quantités offertes à l'exportation sont insuffisantes pour compenser les dépenses d'importations. Le taux de couverture des importations par les exportations diminue d'un point pour s'établir à 65,6%. Hors pétrole, le déficit se réduit de 266,4 milliards pour se situer à 1 415,1 milliards.

Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, le déficit commercial se creuse de 14,9 milliards et s'élève à 602,1 milliards. Le taux de couverture des importations par les exportations se stabilise autour de 62,7%. Hors pétrole, le déficit commercial se réduit de 168,3 milliards pour s'établir à 715,6 milliards. Cette réduction découle de la hausse de 16,7% des exportations et d'une baisse de 6% des importations.

Le Nigéria demeure le premier fournisseur (17,8% du total des importations), suivi de la France (11,8%) et de la Chine (10,4%). La Chine devient le premier client (15,3% du total des exportations) devant le Portugal (11,8%), les Pays-Bas (11,3%) et l'Espagne (11,2%).

Par zone géographique, l'Union Européenne conforte sa position de premier partenaire commercial avec 41,7% des échanges contre 38,0% en 2011. Elle est suivie dans l'ordre par : l'Afrique de l'Ouest, l'Asie Orientale, l'Asie du Sud Est, la CEMAC et l'Amérique du Nord.

Dans la balance des paiements, le compte courant affiche un déficit de 488,1 milliards (3,6% du PIB), se creusant de 135 milliards par rapport à 2011. Cette détérioration résulte de l'aggravation du déficit de la balance des services de 197,2 milliards et de celui de la balance des revenus de 84,2 milliards. Le déficit de la balance des biens se réduit de 48,4% pour se situer à 139,9 milliards, et l'excédent des transferts courants s'améliore de 10,5% pour s'établir à 134,4 milliards. Le solde des financements extérieurs enregistre un excédent de 591 milliards, en hausse de 355,8 milliards par rapport à 2011. Il en résulte un excédent de 47,6 milliards du solde global contre un déficit de 164,1 milliards en 2011.

L'analyse des balances sectorielles indique que cinq secteurs enregistrent des soldes globaux excédentaires. Il s'agit de : l'agriculture (+628,8 milliards), l'exploitation forestière (+132,4 milliards), les hydrocarbures (+945,4 milliards), les transports (+210,8 milliards) et les activités financières (+231,4 milliards). Trois secteurs affichent des déficits : les industries (-1 111,4 milliards), le commerce (-1 102,6 milliards) et les télécommunications (-50,7 milliards). Cette évolution contrastée traduit la capacité ou pas de chaque secteur à rapporter des devises. Dans le secteur agricole en particulier, l'excédent du compte courant est généré par le poste « biens » (+488,2 milliards) et découle des exportations des produits agricoles notamment : le cacao (201,6 milliards), le coton brut (73,3 milliards), le caoutchouc brut (62 milliards), les bananes fraîches (38,2 milliards), les cafés (44,5 milliards).

Encadré

La balance des paiements est le compte de résultat d'une économie. Les informations qu'elle livre en termes de gains ou de pertes en devises méritent qu'on s'y arrête. La paralysie ou la perte de souveraineté d'un pays manquant de devises n'est pas une vue de l'esprit.

Interrogé sur les plaintes dans son pays qualifié de meilleur élève du FMI, un économiste les avait estimées amnésiques car, seuls les revenus limitaient les achats sur les marchés achalandés, alors que quand le pays manquait de devises et incapable d'importer même les pièces de rechange, les grandes surfaces vendaient du charbon de bois.

Les résultats ci-haut justifient la priorité accordée à l'agriculture par le gouvernement. Le tableau ci-après appelle à la vigilance. Indicateur conçu par la Banque d'Israël, le coût en ressources intérieures (CRI) est inférieur à 1 quand une activité fait gagner ou économiser les devises au pays, et supérieure à 1 dans le cas contraire.

Si l'agriculture en général fait gagner des devises selon la balance des paiements, ce gain diminue au contact avec l'industrie (arabica semi-intensif, aviculture avec provende auto-produite), et devient une perte quand elle dépend de l'industrie (aviculture avec provende industrielle). Dans l'état actuel des choses, l'industrialisation fait donc perdre son intérêt à l'agriculture.

Coût en ressources intérieures (CRI) dans l'agriculture	CRI
Plantain	0,58
Maïs	0,5
Cacao	0,2
café robusta	0,9
café arabica (extensif et semi-intensif resp.)	0,6 et 0,4
aviculture (avec provende industrielle)	1,1
aviculture (avec provende auto-produite)	0,7
aviculture traditionnelle améliorée	0,1 (nord), 0,7 (sud, ouest)

Source : Nicholas Gergely, *Etude sur l'amélioration de la commercialisation et de la compétitivité des produits agricoles au Cameroun*, avril 2002, FAO.

La conclusion que l'industrie fait perdre des devises à l'économie est constante dans toutes les études dont celles menées par MSA en 1987 à l'occasion du plan directeur d'industrialisation. Ce n'est pas pour autant une fatalité ; MSA avait trouvé quelques exceptions dans les industries à base de ressources naturelles ou celles où la concurrence est présente dans le pays. L'aviculture montre que le gain avec les ressources naturelles se perd au fur et à mesure que l'agriculture dépend de l'industrie. L'industrie est indispensable à la croissance et à l'émergence et rapporte des devises à condition que le marché soit concurrentiel ou bien régulé. L'intransigeance des pays avancés à exiger les prix minima quitte à se désindustrialiser, montre qu'on ne connaît pas d'alternative à la concurrence et à la régulation stricte pour pousser les industries à l'efficacité. Il y a lieu entre autres d'éviter : la protection des monopoles ; la fixation sur les impôts et taxes qui, selon leurs déclarations statistiques et fiscales de 2012 ne représentent que 4,7% des charges des entreprises contre 2,8% pour les salaires et 67,6% pour les intrants importés, et se demander où va l'avantage de si bas salaires. La balance des paiements consolide les entrées et les sorties de devises. Son déficit structurel hors dette n'est pas soutenable à long terme, et invite à lutter contre les sorties inutiles de devises à l'instar de la surfacturation des importations et des prestations extérieures, par les prix de transfert, par la rémunération des salariés étrangers au-dessus du prix du marché quand ils ne sont pas indispensables, etc.

Tableau 2: Structure des coûts dans quelques branches d'activités en 2012

	Structure des charges (en % du total)				Charges en % du chiffre d'affaires			
	Achats intrants importés	Salaires	Impôts et Taxes	Autres charges	Achats intrants	Total des Charges	Salaires	Impôts et taxes
Travail de grain	81,43	3,78	0,78	14,01	80,62	99	3,75	0,77
Matériaux de construction	57,77	7,9	0,59	33,74	55,87	96,72	7,64	0,57
Agriculture industrielle	26,29	21,37	1,23	51,11	24,4	92,81	19,83	1,14
BTP	9,03	13,33	3,64	74	10,4	115,26	15,36	4,2
Raffinage de pétrole	84,86	1,75	0,84	12,55	82,27	96,95	0,81	0,72
Transformation des produits d'origine agricole	34,28	0,5	6,17	59,05	30,36	88,56	12,56	0,44
Industries chimiques	80,5	1,21	3,75	14,54	71,99	89,44	3,78	1,08
Fabrication de boissons	33,6	2,07	15,63	48,7	33,6	92,14	9,17	2,07
Ensemble échantillon	67,6	2,8	4,7	24,9	65,4	95,6	4,3	1,2

Source : MINFI/DAE

1.2.3 Monnaie et financement de l'économie

1.2.3.1 Politique monétaire

La BEAC veille sur la stabilité monétaire tout en apportant un soutien à la politique économique à travers ses deux instruments que sont le refinancement et les réserves obligatoires. S'agissant du refinancement, le Comité de Politique Monétaire (CPM), lors de sa session de juillet 2012, a baissé de 25 points de base le taux de rémunération des dépôts publics et le taux d'intérêt sur placement des banques. Un an plus tard et compte tenu du ralentissement des pressions inflationnistes et de la croissance, il a diminué de 50 points de base le TIAO appliqué aux banques.

Au niveau des avances, le CPM a limité à 35% du total des recettes budgétaires internes constatées au cours de l'exercice écoulé, le niveau des créances de la Banque Centrale garanties par le Trésor public, les collectivités territoriales décentralisées ou tout autre organisme public de chacun des Etats membres de la CEMAC.

Pour les banques camerounaises, les avances sont plafonnées à 10 milliards ; le maximum sollicité a été de 5,3 milliards et le minimum de 428 millions.

Pour ce qui est des réserves obligatoires, le coefficient appliqué aux banques camerounaises est de 11,75% pour les dépôts à vue et 9,25% pour les dépôts à terme. A fin mars 2013 l'encours des réserves obligatoires des banques est de 281,9 milliards contre 260 milliards à fin décembre 2012.

1.2.3.2 Situation monétaire

A fin décembre 2012 et par rapport à 2011, la situation monétaire est caractérisée par une baisse de 6,1% des avoirs extérieurs nets et une hausse de 17,9% du crédit intérieur.

La baisse des avoirs extérieurs nets à 1 527,8 milliards traduit la diminution de 68,5% des avoirs des banques commerciales malgré une hausse de 3,1% de ceux de la BEAC. Cette évolution s'explique par leur utilisation pour assurer le règlement des opérations à l'étranger en réponse au contrôle renforcé des justificatifs des motifs de transferts de fonds par la BEAC. Elle se justifie également par la faible rémunération des placements à court terme sur les places financières internationales et l'illiquidité persistante du marché bancaire des devises. Au 30 juin 2013 et en glissement annuel, les avoirs extérieurs nets s'accroissent de 7,3% pour s'établir à 1 589,9 milliards du fait de la hausse conjuguée de ceux de la BEAC et des banques commerciales.

La hausse du crédit intérieur à 1 699,5 milliards à fin décembre 2012 résulte de l'augmentation de 64,2% des autres créances nettes sur l'Etat et de la diminution de 29,3% des dépôts de l'Etat auprès du système bancaire. Au 30 juin 2013 et par rapport à fin juin 2012, le crédit intérieur progresse de 15,5%.

A fin décembre 2012, reflétant les évolutions de ses contreparties, la masse monétaire progresse de 1,5% par rapport au 31 décembre 2011 pour s'établir à 2 939,5 milliards. Au 30 juin 2013 et en glissement annuel, elle est en hausse de 12,9% et se situe à 3 081,5 milliards. La part de la monnaie fiduciaire est de 15,6%, celle de la monnaie scripturale de 42,9% et celle de la quasi-monnaie de 41,5%.

1.2.3.3 Financement de l'économie

En 2012, l'Etat a confirmé son rôle comme acteur majeur du marché financier national. Pour la première fois, le Trésor a réalisé 17 émissions de bons du trésor pour une mobilisation de ressources de l'ordre de 110 milliards, favorisant ainsi une plus grande diversification des produits négociables sur le marché financier et une meilleure couverture du risque de trésorerie. Les taux d'intérêt moyens ont varié entre 1,97% et 2,24 %, inférieurs au taux de 4% appliqué aux avances statutaires accordées par la BEAC aux Trésors nationaux.

Le budget 2013 prévoit l'émission des bons du trésor assimilables (BTA), des obligations du trésor assimilables (OTA), et des obligations du trésor (OT) pour un montant cumulé de 250 milliards. A fin décembre 2013, les émissions réalisées devraient s'établir à 208,5 milliards de BTA, 23,5 milliards d'OTA, et 50 milliards d'OT.

L'extension du réseau bancaire s'est poursuivie en 2012 avec l'ouverture de nouvelles agences en dehors des grands centres urbains. Sur les 13 banques au Cameroun, trois (SGBC, BICEC et Afriland First Bank) dominent l'activité bancaire avec 50,1% des parts de marché des crédits et 52,2% des dépôts.

A fin juin 2013, l'activité des établissements de crédit se caractérise en glissement annuel par un accroissement de 11,3% des dépôts et une hausse de 7,7% des crédits à la clientèle qui se chiffrent respectivement à 2 898,4 milliards et à 2 117,3 milliards. Le taux d'intermédiation se situe à 73% contre 74% à fin juin 2012, et les créances brutes en souffrance s'élèvent à 308,7 milliards, en hausse de 14,2%.

Les dépôts sont dominés par ceux des particuliers (39,3% du total des dépôts), suivis par ceux des

entreprises privées (25,7%), de l'administration publique (7,4%) et des entreprises publiques (7,3%). Par nature, les dépôts à vue représentent 74,7% de l'ensemble, les dépôts à terme 18,2% et les dépôts à régime spécial 7,1%.

Par type de clientèle, les crédits sont accordés pour 65,3% aux entreprises privées, 8,7% aux entreprises publiques, 14% aux particuliers et 2,6% aux compagnies d'assurances et de capital. Ils financent en particulier les activités de « production des services personnels et à la collectivité » (20%), les « bâtiments et travaux publics » (17,5%), le « commerce de gros et détail-restauration et hôtel » (15,9%), les « industries extractives » (14,1%), l'« agriculture-élevage-chasse-sylviculture-pêche » (11,7%), le « transport-activités auxiliaires de transport et télécommunications » (9,8%) et la « production et distribution d'électricité-gaz-vapeur-eau » (8,8%).

S'agissant des normes prudentielles, une dizaine de banques présentent une relative solidité au niveau de la solvabilité, des fonds propres nets, de la liquidité et de la couverture des risques ; les autres sont fragiles et peinent à se conformer à la réglementation COBAC.

Le fichier bancaire national des entreprises (FIBANE) est en préparation. Destiné à renforcer la qualité du financement de l'économie, le FIBANE vise entre autres à : (i) sécuriser et améliorer le climat des affaires et, la gouvernance des entreprises ; (ii) soutenir le fonctionnement des marchés financiers national et régional, en fournissant des données comptables et financières fiables ; (iii) mettre à la disposition des pouvoirs publics un outil permettant de définir les options de politique économique et de suivre les incidences sur les entreprises. L'objectif est non seulement de relever le taux d'accès au financement bancaire, mais aussi de réduire le coût du crédit par une baisse de la prime de risque, et la mise à disposition des opérateurs du secteur, d'une information de qualité, fiable et exhaustive.

Le secteur de la microfinance compte plus de 1 000 guichets sur l'ensemble du territoire national et contribue à hauteur de 10 % au financement de l'économie. En 2012, le Gouvernement a lancé le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de la microfinance. L'objectif poursuivi est de permettre aux différents acteurs d'accroître la contribution des EMF au développement tout en assurant leur pérennité financière afin d'en faire des institutions stables et viables.

A fin décembre 2012, les dépôts de la clientèle sont estimés à 454 milliards pour un encours de crédits de 239,8 milliards. Les créances douteuses sont en augmentation et représentent 16% de l'encours des crédits distribués.

Les EMF restent fragiles du fait de la mauvaise qualité du portefeuille-crédits, de l'insuffisance des fonds propres ou de fonds patrimoniaux entraînant ainsi le non-respect des normes de solvabilité. Environ une quinzaine sont en difficulté ou en cessation de paiement. La poursuite des mesures d'assainissement de ce secteur a abouti au retrait d'agrément à 33 EMF en juillet 2013.

1.2.4 Finances publiques

L'exercice 2013 s'est caractérisé par la mise en œuvre du premier budget programme. Le Comité Interministériel chargé de l'Evaluation des Programmes (CIEP) a siégé au mois de juillet pour évaluer à mi-parcours, l'exécution des 156 programmes retenus pour l'exercice 2013 et examiner ceux envisagés pour 2014.

L'exécution du budget se déroule dans un contexte marqué au plan national par le raffermissement de l'activité économique, et au plan international par la bonne tenue des cours mondiaux du pétrole, toutefois obérée par la persistance de la crise dans la zone euro. Au terme des sept premiers mois de l'exercice, le taux de recouvrement des recettes internes se situe à 55,8% et celui de l'exécution des dépenses à 54,5%. Le niveau élevé des cours mondiaux du pétrole entraîne un coût important de la subvention des prix des carburants à la pompe.

L'ensemble des recettes budgétaires recouvrées sur les sept premiers mois de l'exercice se chiffre à

1 831,8 milliards. Elles se décomposent en 1 484,2 milliards de recettes internes et 347,6 milliards des autres recettes. Les recettes internes sont constituées de 388,1 milliards de recettes pétrolières et de 1 096,1 milliards de recettes non pétrolières.

Les recettes pétrolières diminuent de 1,5% consécutivement à la baisse de 3,8% de la redevance SNH qui s'élève à 275,3 milliards, atténuée par la progression de 4,7% de l'impôt sur les sociétés pétrolières à 112,8 milliards.

S'agissant des recettes non pétrolières, elles augmentent de 1,3%, sous l'effet de la composante «impôts et taxes» qui croît de 5,7% en glissement annuel pour s'élever à 705,1 milliards. Cette embellie résulte du renforcement du suivi des contribuables, de l'élargissement de l'assiette fiscale et de l'amélioration de l'exécution des contrôles fiscaux.

Les recettes douanières sont en retrait de 2,7% par rapport à fin juillet 2012 et se chiffrent à 341 milliards. Ce recul est surtout imputable au tassement des importations qui constituent la base taxable. Il s'explique aussi par le retard accusé dans l'appropriation par les acteurs de la chaîne de dédouanement, des réformes engagées dans le secteur notamment dans les marchés publics. Quant aux recettes non fiscales, elles régressent de 22,1% et se situent à 50 milliards. Elles sont constituées de recettes de services et des domaines, des dividendes, des cotisations aux caisses de retraite et du droit de transit pétrolier.

Les autres recettes qui comprennent les prêts projets, les dons et l'émission des titres publics, augmentent de 105,2% et s'établissent à 347,6 milliards. Cet accroissement est consécutif à l'émission des titres publics pour 90 milliards et à la hausse de 68,5% des prêts projets.

Concernant les dépenses budgétaires totales, elles sont estimées à 1 763,3 milliards, en hausse de 2,7% suite à l'accroissement des dépenses courantes et des dépenses d'investissement. Hors paiement des intérêts de la dette publique, les dépenses courantes sont en hausse de 12% et se situent à 1 092,8 milliards dont : 459,4 milliards de dépenses de personnel ; 365,8 milliards de dépenses de biens et services ; et 267,8 milliards de dépenses de transferts et pensions.

Les paiements au titre du budget d'investissement public s'élèvent à 536,5 milliards, en hausse de 8,3% en glissement annuel. Cette hausse est surtout attribuable à la composante « dépenses d'investissement sur financements extérieurs » qui progresse de 56,8% pour se situer à 229,3 milliards. Les dépenses sur ressources extérieures sont exécutées à hauteur de 81,6%. Sur ressources propres, le taux d'exécution est de 48,7%.

Le service de la dette publique est estimé à 134 milliards. Ce montant comprend 59,4 milliards de service effectif de la dette extérieure et 74,6 milliards pour la dette intérieure dont 26,9 milliards d'amortissement du principal ; 39 milliards de remboursement de crédits TVA et 8,7 milliards d'arriérés intérieurs.

1.2.5 Secteurs sociaux

En 2013, une enveloppe de 643,3 milliards, représentant 20% du budget de l'Etat, est allouée aux secteurs sociaux contre 587,6 milliards en 2012. Cette enveloppe est affectée au financement des activités inscrites dans la politique sociale du pays à savoir : (i) l'universalisation de l'éducation et le renforcement de la professionnalisation ; (ii) l'amélioration de l'état de santé des populations, notamment la santé maternelle et infantile et la lutte contre la maladie ; (iii) la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; (iv) la protection sociale de la petite enfance et des personnes marginales ; (v) la promotion de la jeunesse, de l'emploi, et de l'habitat social.

Le secteur éducatif a bénéficié en 2013 d'une dotation de 439,5 milliards qui a permis d'accroître l'offre d'éducation à travers l'ouverture, la construction et l'équipement des établissements scolaires et universitaires. Les effectifs sont les suivants au terme de l'année scolaire 2012/2013 : 375 139 élèves encadrés par 17 382 enseignants dans l'enseignement maternel ; 4 145 675 élèves

pour 108 090 enseignants dans le primaire ; 1 594 636 élèves pour 60 589 enseignants dans le secondaire général ; 444 768 élèves et 22 674 enseignants dans l'enseignement technique professionnel ; 334 435 étudiants et 4 672 enseignants dans le supérieur.

Le budget alloué à la santé se chiffre à 162 milliards, en augmentation de 7% par rapport à 2012. Les principales actions menées portent sur : (i) le renforcement des plateaux techniques dans les maternités et la construction de 11 pavillons « mères et enfants » ; (ii) la poursuite de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) dont l'effectif est passé de 105 653 en 2011 à 122 783 en 2012; (iii) l'équipement de 102 formations sanitaires en matériel médical, (iv) la réhabilitation de 23 centres de santé intégrés, 4 centres médicaux d'arrondissements et 14 hôpitaux de districts et, (v) la construction de 28 logements d'astreinte pour médecins et personnels de santé. Par ailleurs, les équipements sont entrain d'être testés à l'hôpital de référence de Sangmélina, à l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Douala et au centre des urgences de Yaoundé. Deux banques de sang ont été construites à l'Hôpital Central de Yaoundé et à l'Hôpital Régional de Limbé.

Pour ce qui est de l'emploi, le marché se caractérise par un taux de chômage élargi d'environ 14%, et un taux de sous-emploi de près de 70% dont 77,6% en milieu rural et 57,4% en milieu urbain. Les femmes sont plus touchées que les hommes avec des taux de l'ordre de 78,4% et 63% respectivement. Pour améliorer cette situation, le Gouvernement s'est fixé comme objectif de contribuer à l'accroissement de l'offre d'emplois décents à travers le développement de la formation professionnelle, l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi et l'insertion professionnelle d'au moins 50 000 chercheurs d'emploi par an. C'est dans ce cadre qu'au premier semestre 2013 : (i) le PIAASI a financé et appuyé techniquement 400 groupes de jeunes pour 2 400 emplois; (ii) 9 000 chercheurs d'emploi environ ont été insérés à travers les entreprises de travail temporaire, bureaux et offices privés de placement ; (iii) 4 097 travailleurs camerounais ont été engagés dans les grands chantiers (cimenteries, centrales, barrages, extension SONARA, port en eaux profondes de Kribi, ...). Par ailleurs, des recrutements se poursuivent dans la fonction publique et les forces armées.

Dans le cadre de l'éducation civique et de l'insertion sociale des jeunes, l'Agence de Service Civique National de Participation au Développement a coordonné la formation de 500 formateurs en éducation civique, agriculture et élevage qui eux-mêmes ont formé la première cuvée de 6 000 volontaires. Par ailleurs, 38 camps d'éducation civique et d'intégration nationale ont été organisés.

Concernant l'habitat, les efforts du Gouvernement en vue de résorber le déficit en logements se poursuivent. Dans le cadre du programme de 10 000 logements sociaux, deux premiers lots de 500 à Olembé et de 1 175 à Mbanga Bakoko ont été mis en vente. Dans le souci de favoriser l'accès à la propriété foncière, la Mission d'Aménagement et d'Equiperment des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR) a procédé à la vente de 68 parcelles aménagées au quartier Okolo à Yaoundé.

S'agissant de la promotion de la femme et du genre, les actions se sont traduites en 2012 par la formation de leaders d'associations de femmes ; la formation à la carte de 10 128 femmes dans les centres de promotion de la femme ; l'insertion de 2 935 jeunes filles arrivées en fin de formation dans le monde du travail avec la collaboration du MINEFOP ; et l'accompagnement de 403 femmes entrepreneures dans l'exécution des projets.

1.2.6 Réformes structurelles et institutionnelles

Depuis quelques années, l'Etat multiplie les initiatives en faveur des PME. En 2013, il a procédé à : (i) la création de l'Agence de Promotion des PME (APME) ; (ii) la mise à disposition d'une somme de 3 milliards au profit des PME sous forme de crédit-bail ; (iii) la mise en place du mécanisme transitoire de financement de la PME dont le but est de faciliter l'accès des PME aux crédits à moyen et à long termes ; (iv) la tenue de l'Assemblée Générale de la banque camerounaise des PME (BC-PME). La banque dont le capital social est de 10 milliards de FCFA, aura pour interface

l'Agence de Promotion des PME qui veillera à la maturation des projets avant qu'ils ne soient présentés au Conseil de Crédit de la BC-PME.

C'est dans le même cadre que la Bourse de sous-traitance et de partenariat a été mise sur pied avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel comme partenaire technique et de l'Union européenne comme partenaire financier. L'Assemblée Constitutive du Groupement d'Intérêt Economique de la Bourse de Sous-traitance et de Partenariat du Cameroun (GIE-BSTP-CAM) s'est tenue le 8 mai 2013 à Douala. Ses activités visent : (i) le développement et la promotion de la sous-traitance comme facteur de création de la valeur ; (ii) l'offre d'une assistance technique en matière de gestion en vue d'améliorer la capacité des unités sous-traitantes ; (iii) l'organisation des forums, des rencontres, des séminaires et débats pour promouvoir le partenariat entre PME locales et étrangères ; (iv) la diffusion d'informations provenant des adhérents et des donneurs d'ordre.

A ce jour, 165 PME environ sont affiliées tout comme la quasi-totalité des entreprises qui opèrent dans les grands chantiers. Dans ce cadre, la société pétrolière TRADEX a signé des contrats de fourniture des produits pétroliers et des lubrifiants avec les entreprises chinoises engagées dans les travaux de construction des barrages de Lom Pangar, Mekin et Memve'ele.

Par ailleurs, la loi fixant les incitations à l'investissement privé et les textes d'application y relatifs ont été promulgués. Elle accorde des incitations communes, fiscales et douanières aux entreprises et investisseurs en période d'installation et d'exploitation. Des incitations spécifiques sont aussi accordées aux secteurs prioritaires à l'instar de l'agriculture, la pêche, l'élevage, les emballages et le stockage des produits. Ces entreprises peuvent également bénéficier des exonérations de TVA, de taxe foncière, d'enlèvement direct à la demande de l'investisseur, de l'enregistrement au droit fixe ou encore de l'admission en droit temporaire des équipements et matériel industriels.

1.2.6.1 Marchés publics

La réforme du cadre juridique et institutionnel des marchés publics engagée en 2011 se poursuit. Elle vise à améliorer le système de passation des marchés publics à travers : (i) la réduction des délais de passation des marchés publics pour une consommation optimale des crédits ; (ii) le renforcement du contrôle pour assurer l'effectivité et la qualité des prestations ; (iii) la lutte contre les mauvaises pratiques ; (iv) l'application effective des sanctions.

En 2012, trois décrets ont accompagné la réforme :

- le décret portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics. Il concentre l'activité de passation des marchés publics de grande envergure au niveau central et définit les seuils de compétence ;
- le décret portant organisation du ministère des marchés publics ;
- le décret portant réorganisation de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Les organes de passation, de contrôle et de suivi des marchés publics ont ensuite été mis en place. Constatant le faible niveau d'exécution des projets et l'engorgement des dossiers d'appels d'offres au niveau du Ministère des Marchés Publics, de nouveaux décrets ont été signés et apportent trois innovations principales à la réforme : (i) le relèvement des seuils de compétence des commissions de passation des marchés publics ; (ii) la création des commissions internes, régionales et locales ;(iii) l'introduction du visa du MINMAP avant la signature du marché par le maître d'ouvrage pour les marchés de grande envergure.

Au plan structurel, la mise en place des services déconcentrés du MINMAP s'est achevée et les services régionaux et départementaux sont entrés dans la phase opérationnelle. Des journées de programmation des marchés publics et un séminaire de formation des acteurs ont été organisés.

1.2.6.2 Entreprises publiques

Dans le domaine de la téléphonie mobile et, afin de stimuler la concurrence dans ce segment d'activité qui dispose d'un potentiel de croissance, les autorités ont attribué une troisième licence à un opérateur privé pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communication électronique mobile 3G. La transaction a été conclue pour un montant de 20 milliards FCFA. Le nouvel opérateur prévoit une couverture réseau sur le territoire national de 92% en 24 mois, avec un taux de pénétration Internet avoisinant 50% en 15 ans.

En ce qui concerne la Cameroon Télécommunications (CAMTEL), les efforts de restructuration pour adapter l'entreprise à la concurrence se poursuivent. L'Etat, actionnaire unique de la société, a décidé de l'aider à investir dans les infrastructures pour une meilleure prise en charge des besoins du secteur. Dans ce cadre, CAMTEL a lancé le projet dénommé «National Broadband Network» pour déployer le réseau large bande en fibre optique jusqu'à l'utilisateur final. Le projet est évalué à 100 milliards FCFA et est financé par EXIMBANK CHINA avec la garantie de l'Etat.

Quant à la Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-CO) dont les activités ont été lancées en 2011, elle continue à déployer son réseau en Afrique de l'Ouest et dans la CEMAC. Une nouvelle équipe de gestion a été nommée à la tête de l'entreprise pour lui insuffler un nouveau souffle.

1.3 Perspectives macroéconomiques et budgétaires

1.3.1 Perspectives macroéconomiques

L'activité économique poursuit son expansion pour la quatrième année consécutive. La croissance se consoliderait à 4,7% en 2013 à la faveur en particulier du rebond de l'agriculture industrielle et d'exportation qui a connu un trou d'air en 2012, de la prise en solde des 25 000 jeunes recrutés dans la Fonction Publique, de l'accélération dans les BTP, et du dynamisme dans la branche « transports, entrepôts et communications ».

En 2014, la croissance du PIB réel est projetée à 4,8%. Elle s'annonce plus diversifiée et plus régulière dans ses sources. On peut néanmoins citer la reprise timide de la sylviculture. Dans le secteur secondaire, deux sources sont à signaler : (i) la production pétrolière est prévue augmenter de 23,7%, mais la croissance de la valeur ajoutée du secteur pétrolier ne serait que de 3,5% à cause de l'augmentation des coûts opératoires, ce qui tire la croissance à la baisse malgré son taux de 4,9% pour le PIB non pétrolier ; (ii) à cause de sa mise en service après la période des délestages de la saison sèche 2013, l'énergie de la centrale à gaz de Kribi produira en 2014 son plein effet sur l'industrie qui pourrait croître au-delà de 5,2% projeté.

Outre le relâchement de la contrainte énergétique, l'économie bénéficiera à moyen terme du nouvel élan de la production pétrolière, de la production du gaz, et de l'achèvement de certains grands projets structurants. En 2015 et 2016, les taux de croissance respectifs seraient de 5,3% et 7,5%. Le sous-secteur des industries extractives contribuerait pour 2,7 points à la croissance de 2016 dont 2,2 points pour le pétrole. Le secteur non pétrolier participerait à la croissance à hauteur de 1,1 point en moyenne sur les deux années. La réalisation des grands projets évitera que la croissance dépende d'un secteur dont les recettes sont volatiles comme les cours du pétrole sur les marchés internationaux.

Par secteur, l'évolution demeure contrastée. Du côté de l'offre, la croissance est soutenue par le secteur secondaire qui contribuerait à la croissance pour 2,3 points en moyenne sur la période 2014-2016, contre une contribution de 1,3 point en 2013.

Le secteur primaire semble marquer le pas. C'est contraire à sa contribution aux gains en devises selon les balances de paiements sectorielles. En fait, étant donné que le secteur est défiscalisé et en l'absence de recensement et d'enquêtes agricoles fiables depuis plus de deux décennies, les projections à des fins budgétaires font une estimation de croissance conservatrice de 3,6%, juste

au-dessus du taux d'accroissement de la population de 2,8% selon le dernier recensement. Il est donc urgent plus qu'autre chose, de disposer d'une information statistique de qualité sur ce secteur prioritaire afin d'évaluer l'impact des programmes et projets menés.

En effet, pour accroître la production des cultures vivrières et assurer la sécurité alimentaire, différents programmes et projets sont en cours d'exécution et ont pour objectifs d'améliorer les rendements, d'étendre les superficies cultivées, de régénérer les plantations et de contribuer à la maîtrise des itinéraires techniques de production. D'autres facteurs concourent à l'amélioration de la production notamment, l'accroissement de la demande nationale et sous régionale.

Tableau 3: Taux de croissance du PIB en termes réels (en%)

Rubriques	Historiques		Estimations		Prévisions	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Secteur primaire	3,1	2,7	2,6	3,6	3,7	4,7
Agriculture des produits vivriers	3,8	3,8	3,9	4,1	4,0	5,5
Agriculture industrielle et d'exportation	-1,6	-3,7	3,7	4,8	5,4	5,8
Elevage, chasse	4,1	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7
Pêche	1,9	1,8	2,0	2,4	3,7	2,7
Sylviculture et exploitation forestière	2,1	-0,2	-7,6	0,8	0,8	0,8
Secteur secondaire	1,6	4,9	5,4	5,8	7,8	14,8
Industries extractives	-7,3	3,5	4,5	4,9	24,4	62,7
Dont : Hydrocarbures	-7,3	3,5	4,9	3,5	16,6	28,6
Industries Agro-alimentaires	4,2	5,4	3,7	5,8	4,6	4,4
Autres Industries manufacturières	1,2	4,9	5,2	5,2	3,8	3,5
Electricité, gaz et eau	3,6	-0,1	9,4	4,4	2,0	1,7
BTP	9,6	6,7	10,0	9,2	8,7	8,0
Secteur tertiaire	5,5	5,5	5,3	4,9	4,8	5,0
Commerce, restaurants et hôtels	4,8	4,8	4,7	4,0	4,5	5,5
Transports, entrepôts, communications	4,7	4,7	5,8	6,0	5,7	6,1
Banques et organismes financiers	8,4	6,7	5,0	5,8	4,7	5,3
Autres services marchands	4,7	2,3	3,6	5,3	4,6	5,3
SIFIM (serv. d'intermé. indirect. mesurés)	3,7	6,7	3,3	3,0	2,9	2,8
Services non marchands des APU	4,6	6,1	8,0	4,9	4,8	2,2
Autres services non marchands	3,3	4,0	4,2	4,2	3,9	4,1
PIB aux coûts des facteurs	3,9	4,7	4,7	4,8	5,3	7,5
Impôts et taxes moins subventions (% PIB)	6,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7
PM: impôts et taxes (% PIB CF)	8,7	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
PIB	4,1	4,6	4,7	4,8	5,3	7,5

Source: MINFI/ DAE

Des mesures sont aussi prises pour promouvoir l'agriculture de seconde génération et stimuler la production des cultures de rentes, afin d'augmenter la consommation locale et les exportations. Ces mesures visent à : (i) intensifier les systèmes de production ; (ii) accroître les superficies en développant les moyennes et grandes exploitations ; (iii) accompagner les producteurs pour l'accès aux crédits, aux marchés et à la technologie. Dans le même temps, des actions sont menées pour la vulgarisation des productions et des industries animales, et la croissance des productions halieutiques et aquacoles.

Le Cameroun dispose d'un potentiel forestier riche et varié. La sylviculture et l'exploitation forestière constituent l'un des principaux postes de recettes de la balance commerciale. Toutefois, la persistance de la crise dans la zone euro et le ralentissement des pays émergents comme la Chine, principaux importateurs du bois camerounais, pénalisent l'activité de ce secteur. Sur la période 2014-2016, la croissance du secteur primaire est projetée à 4% en moyenne et sa contribution à la

croissance à 0,8 point.

La vigueur dans le secteur secondaire serait surtout liée au boom des industries extractives. De 4,9% en 2013, la croissance dans ce sous-secteur est attendue à 16,6% en 2015 et atteindrait 28,6% en 2016 d'après les chiffres fournis par la SNH. Le regain d'activité dans le sous-secteur est sous tendu par les investissements des dernières années, la production de gaz liquéfié, la réouverture de certains puits de pétrole, l'entrée en exploitation de nouveaux, et l'amélioration des taux d'extraction dans les champs matures.

Afin d'augmenter la production électrique, de nouveaux projets sont annoncés entre 2014 et 2016 dont : l'extension de la centrale à gaz de Kribi pour porter sa capacité de 216 MW à 330 MW, la construction d'une centrale à gaz de 315 MW à Limbé, et celle d'un barrage hydroélectrique de 123 MW à Mamfé. Les industries qui pendant longtemps, ont souffert d'une alimentation irrégulière, bénéficieront donc d'une meilleure fourniture en énergie et fonctionneraient à pleine capacité. Par ailleurs, les grands chantiers (bitumage, construction et réhabilitation des routes, construction des autoroutes, des infrastructures scolaires et universitaires, des hôpitaux, logements sociaux, ponts,...) établiraient la croissance des BTP à 8,6% de 2013 à 2016. De 5,4% en 2013, la croissance du secteur secondaire pourrait tendre vers 9,4% sur la période.

Le secteur tertiaire poursuit son expansion impulsée par la croissance qu'on observe dans les branches « entreposage, transports et télécommunications » et dans les « banques et établissements financiers ». Le secteur qui a représenté 46,6% du PIB en 2012, bénéficie de la vitalité des secteurs primaire et secondaire. De 5,3% estimée en 2013, le taux de croissance du secteur atteindrait 4,9% en moyenne sur la période 2014-2016 et sa contribution serait de 2,3 points.

Du côté de la demande, l'absorption interne devrait continuer à soutenir la croissance, tirée par ses deux composantes que sont la consommation et l'investissement. La part de la consommation dans le PIB est de 87,5% et celle de l'investissement de 19,6% en 2013. De 5,8 points en 2013, la contribution de la demande intérieure est projetée à 7,2 points en 2016. Sur la période 2014-2016, la contribution moyenne à la croissance serait de l'ordre 5,7 points dont 4,3 points pour la consommation et 1,5 point pour l'investissement. La consommation représenterait en moyenne 84,2% du PIB et l'investissement 20%. L'objectif est de porter le taux d'investissement aux alentours de 25% du PIB, niveau empiriquement établi pour qu'une économie décolle et atteigne une croissance de croisière autour de 6 à 8 %.

S'agissant de la demande extérieure nette, les exportations de biens et services augmenteraient en moyenne de 4,9% en termes réels sur la période 2014-2016, tandis que les importations croîtraient de 2,4% sous l'impulsion de l'achat des biens d'équipement, en rapport avec les projets structurants. La demande extérieure nette participerait ainsi positivement à la croissance (0,2% en moyenne sur la période), grâce à la forte augmentation des exportations de pétrole et de gaz.

En ce qui concerne les prix, on suppose que tout sera fait pour que l'inflation ne dépasse pas la norme communautaire de 3%. Les termes de l'échange resteraient défavorables sur la période 2014-2016, d'après les dernières informations fournies par le FMI.

Tableau 4: Quelques indicateurs clés de l'économie camerounaise

	Historiques	Estimations		Projections		
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PIB_prix courant (milliards de FCFA)	12546	13515	14340	15355	16585	18647
PIB pétrolier	941	1075	982	993	1047	1403
PIB non pétrolier	11605	12440	13358	14362	15538	17244
PIB_prix constant	9536	9973	10445	10949	11533	12403
PIB pétrolier	342	354	371	384	448	576
PIB non pétrolier	9194	9620	10074	10565	11085	11827
	Croissance annuelle (en %)					
PIB à prix constant	4,1	4,6	4,7	4,8	5,3	7,5

	Historiques	Estimations		Projections		
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PIB pétrolier	-7,3	3,5	4,9	3,5	16,6	28,6
PIB non pétrolier	4,6	4,6	4,7	4,9	4,9	6,7
Prix				7,5		
Déflateur du PIB	3,1	3,1	1,4	2,3	2,7	4,9
Déflateur du PIB pétrolier	34,0	10,3	-12,9	-2,3	-9,6	4,2
Déflateur du PIB non pétrolier	1,4	2,5	2,5	2,5	3,1	4,0
Prix à la consommation	2,9	2,4	2,5	3,0	3,0	3,0
Prix des exportations	24,3	1,6	-5,4	-6,3	-6,3	-5,3
<i>dont prix du pétrole camerounais</i>	27,0	9,1	-0,4	-5,4	-5,2	-3,5
Prix des importations	2,2	10,3	-0,8	1,8	1,7	2,0
Termes de l'échange	22,1	-8,6	-4,6	-8,1	-8,0	-7,4
En pourcentage du PIB						
Répartition sectorielle						
Secteur Primaire	21,7	21,4	20,7	20,1	19,5	18,5
Secteur Secondaire	27,3	27,9	26,3	26,0	26,0	28,6
<i>dont pétrole</i>	7,5	8,0	6,9	6,5	6,3	7,5
Secteur Tertiaire	43,2	43,0	45,4	46,3	47,0	45,4
Impôts et taxes moins subventions	7,8	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6
Les composantes de la demande						
Consommation	87,5	88,4	87,5	86,0	84,8	81,8
Privée	75,9	77,0	76,1	74,9	74,1	71,8
Publique	11,6	11,5	11,4	11,1	10,6	10,0
FBCF	20,6	19,2	19,6	20,2	20,1	19,7
Privée	18,2	16,9	17,1	17,6	17,6	17,3
Publique	2,4	2,3	2,5	2,6	2,5	2,4
Exportations B&S	18,4	18,8	19,4	20,0	20,3	23,6
Importations B&S	26,5	26,6	26,4	26,2	25,1	25,1
Gouvernement						
Recettes hors Dons	16,9	16,8	16,8	16,4	17,1	18,1
<i>pétrolières</i>	5,1	4,9	4,9	4,7	5,2	6,6
<i>non pétrolières</i>	11,8	11,9	11,8	11,8	11,9	11,5
<i>non pétrolières (% PIB non pétrolier)</i>	12,7	12,9	12,7	12,6	12,7	12,4
Dépenses	19,7	18,8	20,7	19,8	19,6	18,9
<i>courantes</i>	14,1	13,3	14,0	13,3	13,0	12,1
<i>en capital</i>	5,5	5,5	6,7	6,5	6,5	6,8
Solde budgétaire global	-2,2	-1,6	-3,4	-2,8	-1,9	-0,3
Secteur extérieur						
Balance commerciale	-2,2	-1,0	-1,6	-0,7	0,0	4,2
Solde compte courant	-2,8	-3,6	-3,7	-3,1	-2,4	0,5

Source: MINFI/DAE

1.3.2 Projections budgétaires 2014

L'objectif majeur du budget 2014 est la promotion d'une croissance forte et durable, génératrice d'emplois, à travers notamment l'amélioration de la productivité, la consolidation du tissu productif, ainsi que la poursuite de la diversification des partenaires commerciaux et l'amélioration du climat des affaires.

Pour l'atteindre, des objectifs spécifiques sont déclinés en termes de recettes et de dépenses. Ainsi l'objectif en recettes est d'optimiser leur mobilisation à travers la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, la modernisation de l'administration, le renforcement du dispositif de collecte et de recouvrement et la rationalisation des exonérations.

Suivant leur mode de calcul, les recettes internes se subdivisent en recettes pétrolières et en recettes non pétrolières. Les recettes pétrolières comprennent la redevance versée par la SNH et l'impôt sur les sociétés pétrolières. La redevance est projetée à 546 milliards et est calculée sur la base de : (i) une production de 30,1 millions de barils projetée par la SNH ; (ii) un cours du baril de Brent projeté par le FMI à 101,3 dollars, desquels on enlève 3 dollars constituant la décote du pétrole

camerounais sur le marché mondial et 3,3 dollars de prudence, soit en définitive un prix du baril camerounais à 95 dollars ; (iii) un taux de change \$/FCFA à 497,2 francs. Assis sur les bénéfices de 2013 des entreprises du secteur, l'impôt sur les sociétés pétrolières est prévu à 172 milliards. Le total des recettes pétrolières serait donc de 718 milliards, en hausse de 13 milliards par rapport à l'exercice 2013.

Il est à souligner que face à une augmentation de la production pétrolière de 23,7%, la hausse de la redevance pétrolière ne serait que de 0,5%. Les recettes ne suivent pas à cause essentiellement de la hausse des coûts de production. C'est la raison pour laquelle en économie en général, c'est la valeur ajoutée et non la valeur de la production qui est pertinente pour la décision.

La projection des recettes non pétrolières repose généralement sur la croissance nominale du PIB non pétrolier et hors vivrier, majorée de l'impact des mesures nouvelles et de l'efficacité accrue des régies financières. La base est constituée des estimations à fin 2013 des recettes pérennes (hors recettes exceptionnelles). En termes réels, le PIB non pétrolier et hors vivrier est projeté à 4,9% et son déflateur à 2,5% ; d'où un taux de croissance nominale de l'ordre de 7,4% projeté pour 2014. Sur cette base et sans mesures nouvelles, les recettes non pétrolières sont projetées à 1 985 milliards dont 1 240 milliards des impôts et taxes, 638 milliards de recettes douanières, et 107 milliards de recettes non fiscales. Ces dernières profiteront de la révision postérieure au cadrage budgétaire, du droit de transit pétrolier qui passe de 0,41 dollar à 1,30 dollar le baril.

Les autres ressources sont prévues à 609 milliards contre 574 milliards estimés à fin 2013. Elles se répartissent en 274 milliards de prêts projets et 55 milliards de dons d'une part, et d'autre part en émissions de titres publics à hauteur de 280 milliards dont 100 milliards de bons du trésor et 180 milliards d'obligations du trésor remboursables après 2014.

Du côté des dépenses, les choix budgétaires sont guidés par la recherche d'une plus grande efficacité socioéconomique et l'amélioration du service public, à travers une allocation et une gestion efficiente des fonds publics. Trois grandes rubriques les composent : les dépenses courantes, les dépenses en capital et la dette publique.

Les dépenses courantes sont projetées à 2 009,2 milliards contre 1 965 milliards estimés pour l'exercice 2013. Les dépenses de personnel sont budgétisées à 835 milliards ; cette provision tient compte des nouveaux recrutements prévus dans la fonction publique et l'armée. Les dépenses sur biens et services se chiffrent à 641 milliards ; par rapport aux besoins exprimés, cette dotation invite à la rationalisation des dépenses. Les transferts et subvention reçoivent une allocation de 533,2 milliards, en hausse de 7,2 milliards par rapport à l'estimation de 2013. Il convient de souligner que l'augmentation significative de cette rubrique depuis 2008 est imputable à la subvention des prix des carburants à la pompe. Les transferts et subvention se décomposent en 220 milliards de subvention des prix des carburants, 158,2 milliards des autres subventions et 155 milliards des pensions.

Les dépenses en capital sont budgétées à 1 000 milliards dont 639 milliards sur ressources propres, à 291 milliards sur financements extérieurs, et à 70 milliards pour les dépenses de restructuration. Suivant les options indiquées dans le DSCE, le budget d'investissement public représente ainsi 30,2% du budget total de l'Etat, traduisant la volonté du Gouvernement de répondre aux attentes des populations en infrastructures, éducation et santé.

Le service de la dette publique passe de 314 milliards en 2013 à 302,8 milliards dans le projet de budget 2014 dont 104,4 milliards pour la dette extérieure et 138,4 milliards pour la dette intérieure.

En définitive, le projet de budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 3 312 milliards, en hausse de 5,7% par rapport aux estimations à fin 2013, et de 2,3% par rapport à la loi de finances de l'exercice 2013.

Le budget est une prévision. Il y a toujours des risques que les recettes comme les dépenses ne

soient pas réalisées au montant prévu, avec des implications différentes suivant le cas de figure. Un dépassement en recettes ne pose pas de problème. Une sous-réalisation nécessite un ajustement en dépenses à moins de trouver un financement. Les besoins exprimés dépassant de loin les recettes prévues lors de la préparation du budget, trouver un tel financement ne va pas de soi.

En dépenses, le coût d'opportunité d'une sous-réalisation c'est d'abord la dépense sacrifiée par les arbitrages budgétaires. Par ailleurs, un mauvais rapport qualité/coût est préjudiciable au bien-être des populations ou à la croissance ; la stabilité de la redevance SNH face à une forte augmentation de la production a bien illustré l'impact négatif des coûts.

Le Rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières de la Nation 2012 s'est étendu sur les contraintes budgétaires. On s'en tient ici à la seule subvention des carburants. La partie budgétée à hauteur de 220 milliards, dépasse le montant de 158,2 milliards de subvention allouées aux besoins réguliers : enseignement supérieur, établissements privés d'enseignement, santé, électrification rurale, les entreprises publiques, etc. Les partenaires au développement ne comprennent pas un tel arbitrage qui est de moins en moins soutenable.

Avec raison, les pouvoirs publics sont préoccupés par les conséquences de l'indexation des prix des carburants sur les populations démunies ; c'est une question de pauvreté. Une étude récente de la Banque Mondiale vient de montrer que l'Afrique est le continent où la croissance réduit le moins la pauvreté, à cause de fortes inégalités de revenus. La préoccupation classique sur la répartition du revenu a reçu très peu d'attention dans la politique économique et la production statistique sous le libéralisme à tout va. Pour rattraper ce retard, l'Etat doit transférer aux pauvres ses ressources rares. Il doit surtout à l'exemple des pays avancés, combattre les prix et autres pratiques qui contribuent à l'accroissement des inégalités ou défavorables aux démunis.

Tableau 5: Projections budgétaires pour l'exercice 2014

Libellés	2013	2013	2014	Ecart	Variations (en %)
	Budget (a)	Estimations (b)	Projections (c)		
A -RECETTES TOTALES (I+II)	3236	3134,1	3312	76	2,3
I -RECETTES INTERNES (1+2)	2662	2560,1	2703	41	1,5
1-Recettes pétrolières	705	705	718	13	1,8
- Redevance SNH	533	533	546	13	2,4
- Impôts sur Sociétés pétrolières	172	172	172	0	0,0
2-Recettes non pétrolières	1957	1855,1	1985	28	1,4
- Impôts et taxes	1214	1164,1	1240	26	2,1
- Recettes douanières	638	592	638	0	0,0
- Recettes non fiscales	105	99	107	2	1,9
II - AUTRES RECETTES	574	574	609	35	6,1
- Prêts projets	258	258	274	16	6,2
- Dons	66	66	55	-11	-16,7
- Emission de titres publics	250	250	280	30	12,0
* Obligations du Trésor (OTA)	-	150	180	-	-
* Bons du Trésor (BTA)	-	100	100	-	-
B - DEPENSES TOTALES (I+II+III)	3236	3236	3312	76	2,3
I - DEPENSES COURANTES	1965	1965	2009,2	44,2	2,2
1- Dépenses de personnel	803	803	835	32	4,0
2- Achats sur biens et services	636	636	641	5	0,8
3- Transferts et subventions	526	526	533,2	7,2	1,4
Subventions	374	374	378,2	4,2	1,1
Dont : Sub. SONARA (soutien prix carburant)	220	220	220	0	0,0
Autres subventions	154	154	158,2	4,2	2,7
4- Pensions	152	152	155	3	2,0
II- DEPENSES EN CAPITAL	957	957	1000	43	4,5
* Dépenses sur FINEX	281	281	291	10	3,6
* Dépenses sur ressources internes	611	611	639	28	4,6
* Dépenses de restructurations	65	65	70	5	7,7
III- DETTE PUBLIQUE	314	314	302,8	-11,2	-3,6
* Dette extérieure	92,8	92,8	104,4	11,6	12,5
- Intérêts	34,1	34,1	23,5	-10,6	-31,1
- Principal	58,7	58,7	80,9	22,2	37,8
* Dette intérieure	221,2	221,2	198,4	-22,8	-10,3
dont : - Intérêts	14,8	14,8	15,3	0,5	3,4
- Principal	51,3	51,3	23,1	-28,2	-55,0
- Arriérés intérieurs	26,1	26,1	20,1	-6	-23,0
- Remboursement Crédits TVA	79	79	90	11	13,9
- Remboursement emprunt obligataire	50	50	50	0	0,0
Besoin de financement		101,9	0	-	-

Source: MINFI/DAE

CHAPITRE 2 : PRODUCTION

La production des biens, artisanale puis industrielle, est fondamentale dans les économies en développement. On parle aussi de la production des services d'autant plus que celle-ci a pris le dessus sur la production des biens dans les pays développés. Dans ce qui suit, la production est présentée suivant la nomenclature du système de comptabilité nationale des Nations Unies.

2.1 Secteur primaire

En 2012, la production du secteur primaire a progressé de 2,7% contre 3,1% en 2011. Ce secteur a représenté 21,5% du PIB et a contribué pour 0,6 point à la croissance réelle. En 2013, le PIB de ce secteur croîtrait de 2,6%. Cette évolution serait liée à la reprise des activités dans l'agriculture industrielle et d'exportation dont la production serait en hausse de 9,4 points par rapport à 2012.

En 2013, le Gouvernement poursuit : (i) la mise en œuvre du *Plan d'Actions Prioritaires* de promotion d'une agriculture de seconde génération ; (ii) l'identification, l'encadrement et la structuration des producteurs autour des filières prioritaires dans le sous-secteur élevage chasse et pêche ; (iii) le contrôle et le respect de la réglementation dans le domaine de l'exploitation forestière et, l'exécution des programmes de régénération, de reboisement, d'inventaire et d'aménagement des forêts.

2.1.1 Sous-secteur agricole

En 2012, la production de ce sous-secteur s'est accrue de 3,1%. Cette évolution résulte de la hausse de 3,8% de la production vivrière et du recul de 3,7% de la production de l'agriculture industrielle et d'exportation. En 2013, la croissance du sous-secteur agricole serait de 4,2%, soutenue par la production vivrière et celle de l'agriculture industrielle et d'exportation.

2.1.1.1 Agriculture industrielle et d'exportation

En 2012, la production de l'agriculture industrielle et d'exportation a diminué de 3,7%, consécutivement à la baisse de production dans les filières huile de palme, caoutchouc et banane d'exportation. En 2013, la production pourrait augmenter de 3,7% du fait de l'accroissement des surfaces cultivées, de l'entrée en production de nouvelles plantations, de l'amélioration des techniques agricoles et des conditions climatiques favorables.

Cacao

La production de cacao a progressé de 1,6% en 2012 par rapport à 2011 pour s'établir à 250 000 tonnes grâce à l'entretien et à la réhabilitation des anciennes plantations et l'entrée en production de nouvelles. Pour accroître la production à venir, on a réalisé notamment : (i) la production de plus de 10 millions de plants de cacaoyers correspondant à 9 000 hectares; (ii) l'entretien et la réhabilitation de 17,7 hectares de champs semenciers; (iii) la création de 6 hectares de champs semenciers et parcs à bois; (iv) l'appui à l'installation des pépiniéristes par l'octroi de 64 kits pépiniéristes. Par contre, les exportations ont baissé de 8,6% du fait du conditionnement inadéquat du produit. Les cours mondiaux ont chuté de 20%. Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, les exportations ont repris et s'accroissent de 67,1%.

Cafés

La production de café arabica, qui a chuté de 31,8% en 2011, s'est redressée de 16,8% en 2012, pour se situer à 10 000 tonnes. La production de café robusta en baisse de 15,4% en 2011 a progressé de 9,8% pour s'établir à 42 000 tonnes. Sur le marché international, les cours se sont effondrés ; la variété arabica subit la plus forte baisse à 31,2%.

Les quantités exportées de café ont crû de 110,9% pour l'arabica et de 28,4% pour le robusta. En glissement annuel au premier semestre 2013, les exportations reculent de 66,8% pour l'arabica et de 37,8% pour le robusta.

En 2012, le Gouvernement a axé son action autour de :

- la production de 1 975 317 plants de caféiers arabica et de 136 204 plants de robusta ;
- l'entretien de 19,2 hectares de caféiers arabica et de 15 hectares de caféiers robusta ;
- la création et la réhabilitation des champs semenciers ;
- l'appui à l'installation des pépiniéristes par l'octroi des kits ;
- la formation des producteurs sur les techniques d'épandage des engrais minéraux.

D'autres actions ont été menées pour promouvoir conjointement les filières cacao et café, il s'agit entre autres de : (i) la formation de 270 pépiniéristes, 1 188 producteurs et 210 encadreurs de base sur les bonnes pratiques agricoles ; (ii) l'acquisition et la distribution de 1 184 tonnes d'engrais minéraux aux organisations des producteurs; (iii) la formation des producteurs sur la fabrication des engrais organiques ; (iv) l'octroi des appuis aux organisations de producteurs pour le traitement des vergers contre la pourriture brune des cabosses et l'anthracnose des baies.

Caoutchouc naturel

En 2012, la production s'est établie à 46 318 tonnes, soit une baisse de 9,2% par rapport à 2011. Ce recul est lié aux conditions climatiques défavorables, au vieillissement des arbres et à la récurrence des vols de la production dans les plantations. L'arrêt temporaire des activités suite aux agressions des saigneurs et du personnel des sociétés de gardiennage dans la principale société HEVECAM a contribué à la baisse de la production. Sur le marché international, les exportations ont progressé de 17,4% suite à la hausse de la demande du secteur de la pneumatique notamment en Chine et en Inde.

En 2013, la production pourrait croître de 3% pour se situer à 47 711 tonnes. Cette progression résulterait de la montée en production des nouvelles plantations, de l'accroissement de la demande chinoise et, des effets incitatifs mis en place par la société HEVECAM pour encourager les saigneurs. Les prévisions de l'OCDE tablent sur une augmentation de la consommation mondiale de caoutchouc naturel de 4,3% en 2013, soutenue par la demande asiatique.

Coton

En 2012, la production de coton graine a progressé de 22,7% par rapport à 2011. La production de coton fibre quant à elle est restée soutenue ; après une augmentation de 15,9% en 2011, elle s'est accrue de 33,8% pour se situer à 82 124 tonnes. Ces évolutions sont liées à l'accroissement des surfaces cultivées découlant de l'augmentation du prix d'achat aux producteurs, de la fixation des primes pour les meilleurs planteurs et de la baisse du prix des intrants agricoles distribués. Les exportations de coton fibre sont en hausse de 36,5%.

En 2013, il est projeté une augmentation de 18,8% de la production. Les investissements de la SODECOTON pour améliorer les capacités de production et accroître les surfaces cultivées et, les mesures engagées pour lutter contre la contrebande et encourager les planteurs s'évalueraient à 16,4 milliards dont 10,7 milliards sur autofinancement.

En janvier 2013, la SODECOTON a obtenu un prêt à court terme de 15 milliards auprès des banques locales pour préfinancer la campagne.

Après la baisse observée en 2012, les cours du coton se sont améliorés au premier semestre 2013 du fait de la baisse de l'offre sur le marché international.

Banane d'exportation

En 2012, la production a diminué de 3,5% par rapport à 2011 pour se situer à 285 789 tonnes. Cette baisse est attribuable d'une part aux effets néfastes de la cercosporiose noire qui a entraîné la récolte précoce des régimes et d'autre part, à la mise en jachère des surfaces cultivables. Les exportations ont reculé de 2,4% et s'établissent à 231 802 tonnes.

En 2013, la production croîtrait de 11,2%. Cette reprise de l'activité est justifiée par l'amélioration des techniques de production, l'accroissement des surfaces cultivées, l'entrée en production de nouvelles plantations et les conditions climatiques favorables. Les exportations progresseraient de 22,2%.

Huile de palme

En 2012, la production industrielle d'huile de palme brute s'est chiffrée à 99 238 tonnes, en recul de 26,6% par rapport à 2011. Cette baisse est liée aux conditions climatiques défavorables et à l'abattage des vieux palmiers. La même tendance a été observée dans la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana.

En 2013, la production croîtrait d'environ 48% pour s'établir à 146 897 tonnes. Cette reprise serait liée aux effets bénéfiques des traitements phytosanitaires réalisés en 2011 et à l'entrée en production de nouvelles plantations à rendement élevé. La production reste insuffisante, face à la demande croissante des nouvelles entreprises installées dans les filières de transformation notamment, les savonneries et les huileries dont la principale matière première est l'huile brute de palme. Pour y apporter un début de solution, le Gouvernement a autorisé spécialement en 2013, des importations de 106 000 tonnes d'huile de palme brute.

Tableau 6: Cultures de rente et produits industriels d'origine agricole

PRODUITS	2007	2008	2009	2010	2011	2012*
Cacao						
Production (tonnes)	212 619	229 203	230 032	244 077	246 120	250 000
Exportation (tonnes)	131 127	178 101	193 973	193 881	190 214	173 794
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	939	1 152	1 853	1 491	1 695	1 356
Café Arabica						
Production (tonnes)	10 772	10 817	9 548	12 564	8 563	10 000
Exportation (tonnes)	3 892	3 335	3 581	3112	2 441	5 148
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 302	1 364	2010	2850	3 993	2 748
Café robusta						
Production (tonnes)	37 020	39 870	44 935	45 231	38 256	42 000
Exportation (tonnes)	46 341	29 569	32 984	44 830	28 383	36 436
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	933	1 049	1 091	1 234	1 702	1 622
Caoutchouc						
Production (tonnes)	46 807	53 477	52 497	50 215	50 983	46318
Exportation (tonnes)	37 915	32 666	37 613	38 292	36 792	42 851
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 098	1 172	1 174	1 804	2 125	1 479
Coton graine						
Production (tonnes)	179 149	111 468	115 734	114 592	185 000	227 000
Coton fibre						
Production (tonnes)	73 082	45 651	53 514	52 985	61 392	82 124
Exportation (tonnes)	79 429	37 591	57 176	53 601	55 742	76 173
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	669	705	890	1 023	1 528	878
Banane d'exportation						
Production (tonnes)	233 054	268 768	259 100	277 774	296 110	285 789
Exportation (tonnes)	232 888	281 282	254 610	237 942	237 278	231 802
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	497	532	437	487	539	-
Huile de palme						
Production industrielle (tonnes)	113 522	123 999	109 041	116 172	135 215	99 238

Sources: MINADER, MINFI/DAE, WEO, *=estimations sur la production

2.1.1.2 Agriculture des produits vivriers

En 2012, la production des cultures vivrières a crû de 3,8% par rapport à 2011 et sa contribution à la croissance du secteur primaire a été de 2,6 points contre 2,5 points en 2011. Cette évolution est liée aux effets positifs des différents programmes et projets en cours d'exécution dans le sous-secteur. Les programmes et projets ont pour objectifs d'améliorer les rendements, d'étendre les superficies cultivées, de régénérer les plantations et de contribuer à la maîtrise des itinéraires techniques de production. D'autres facteurs concourent à l'amélioration de la production notamment, l'accroissement de la demande nationale et sous-régionale. En 2013, la production vivrière croîtrait de 3,9%.

Céréales

Maïs

En 2012, la production de maïs s'est chiffrée à 1,8 million de tonnes, en hausse de 15,2% par rapport à 2011, réalisant ainsi la progression la plus forte des cinq dernières années dont la moyenne se situe à 5,1%. Cette embellie est liée aux actions d'encadrement, de distribution d'intrants améliorés et de recherches des variétés à haut rendement. Les actions ont porté notamment sur : (i) la mise à disposition de 30,1 tonnes de semences de maïs et de 126,6 tonnes d'engrais aux multiplicateurs de semences ; (ii) l'octroi d'une subvention de 200 millions à 420 petits producteurs de maïs de consommation, et de 190,5 millions à 12 promoteurs de moyennes et grandes exploitations pour l'achat de tracteurs et la construction des magasins de stockage ; (iii) la formation et le recyclage de 180 producteurs de semences.

Riz paddy

La production de riz paddy s'est située à 181 817 tonnes en 2012, en hausse de 4,4% par rapport à 2011. Pour ce qui est de la riziculture de bas fonds, 12 000 hectares ont été mis en culture par 2 fédérations de 48 000 producteurs encadrés par la SEMRY pour une production de 80 000 tonnes de riz. L'UNVDA a encadré 221 organisations de 5 392 producteurs pour une production de 14 923 tonnes.

S'agissant de la riziculture pluviale, des appuis financiers et matériels ont été accordés à 25 groupements de producteurs qui ont mis en exploitation 6 200 hectares de riz. Le *projet de développement de la riziculture pluviale dans la zone forestière à pluviométrie bimodale* financé par la coopération japonaise, a permis de produire et de distribuer 51 kilogrammes de semences souches de riz ; 1 444 kg de semences de prébase, 3 903 kg de semences de base et 38 525 kg de semences certifiées de riz. Il a également formé 2 503 producteurs sur les techniques de production du riz.

Tableau 7: Production des principales cultures vivrières (en tonnes)

LIBELLE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012*
Céréales							
Maïs	1 249 656	1 354 940	1 394 832	1 625 213	1 670 321	1 572 067	1 810 300
Riz paddy	89 249	98 334	72 009	123 211	153 078	174 089	181 817
Mil/Sorgho	781 304	977 250	1 006 478	1 055 530	1 187 531	1 240 970	1 425 895
Racines&tubercules							
Manioc	2 837 876	2 939 313	2 882 734	2 941 367	3 808 239	4 082 903	4 287 177
Macabo/taro	1 267 318	1 398 460	1 481 750	1 490 875	1 632 004	1 568 804	1 614 103
Igname	380 720	394 087	399 615	399 808	499 564	517 069	537 802
Pomme de terre	181 729	220 000	145 018	147 509	188 452	196 687	210 015

LIBELLE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012*
<i>Féculents et autres</i>							
Banane plantain	1 722 477	2 280 000	2 500 639	2 550 320	3 182 184	3 425 757	3 569 318
Banane douce	841 467	912 820	916 869	933 435	1 333 851	1 394 675	1 471 006
Oignon	114 552	104 211	112 441	113 721	165 409	184 032	198 024
Tomate	655 231	558 003	572 219	573 610	795 327	853 060	889 795
Ananas	102 843	112 741	127 070	128 535	157 875	165 471	167 853

Source: MINADER, *= données provisoires

Racines et tubercules

En 2012, la production des racines et tubercules s'est consolidée à la hausse. Par spéculation, les accroissements par rapport à 2011 se présentent ainsi qu'il suit : pomme de terre (+6,8%), manioc (+5%), igname (+4%) et macabo/taro (+2,9%).

En ce qui concerne la filière pomme de terre, un appui en matériel agricole a été apporté à 167 groupes de producteurs et à 3 groupes de multiplicateurs dans 10 zones de production méridionales. Il s'agit notamment de 86,6 tonnes de semences certifiées et de 14 tonnes de semences de base.

S'agissant du *Programme National de Développement des Racines et Tubercules*, l'accompagnement des producteurs a conduit à : (i) la mise sur pied de 50 hectares de parc à bois ; (ii) la diffusion de 300 000 boutures de manioc ; (iii) la formation de 79 agents relais et 224 comités villageois en coopératives simplifiées ; (iv) l'octroi de 100 équipements de trempage et 40 de transformation de manioc ; (v) la création d'un réseau de multiplicateurs de racines et tubercules.

Bananes, fruits et légumes

En 2012, la production de la banane plantain a augmenté de 4,2% et celle de la banane douce de 5,5%. Les deux spéculations bénéficient de l'appui du *Programme de Relance de la Filière Plantain* qui a signé en 2012, une convention avec l'Institut International des Techniques Agricoles pour la production des plants. La production de tomate a progressé de 4,3% par rapport à 2011 ; celle de l'ananas a augmenté de 1,4%.

Il importe de relever que dans le domaine de la réglementation et du contrôle de la qualité, des inspections ont été menées pour assurer une production de semences et plants de qualité garantie. En outre, des pesticides liquides et solides obsolètes ont été saisis pour être détruits.

2.1.2 Elevage et pêche

En 2012, le cheptel est estimé à 5 millions de bovins, 7,3 millions de petits ruminants, 1,7 million de porcins et 65,4 millions de volaille. Quant à la production halieutique, elle est estimée à 64 741 tonnes dont 75,1% pour la pêche artisanale maritime, 20,1% pour la pêche industrielle et 4,8% pour la pêche continentale.

En 2013, les objectifs du Gouvernement dans ce sous-secteur se sont poursuivis à travers trois programmes opérationnels: (i) le développement des productions et des industries animales ; (ii) le développement des productions halieutiques et aquacoles ; (iii) l'amélioration des services vétérinaires.

2.1.2.1 Elevage

En 2012, l'accroissement de la production de ce sous-secteur a ralenti à 2,6% après les 4,1% de 2011. La croissance est estimée à 2,7% en 2013. Les actions concernent notamment : (i) l'intensification de l'encadrement et la structuration des producteurs autour des filières à cycle

court (les porcs, les petits ruminants, les espèces non conventionnelles, etc.) ; (ii) la mise en place des groupements de défense sanitaire des éleveurs et le renforcement des capacités des organisations de producteurs ; (iii) l'amélioration de la qualité des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique.

Plusieurs programmes et projets soutiennent ces actions :

– *Le Programme de Développement de la Filière Porcine*

En 2012, le programme a bénéficié d'un financement de 420 millions et a permis : (i) d'acquérir 3 550 porcelets de race améliorée ; (ii) de financer 58 microprojets d'engraissement ; (iii) de renforcer les capacités de 2 153 organisations de producteurs et des encadreurs.

La maîtrise de la peste porcine africaine, survenue en 2012 s'est faite à travers : l'interdiction du mouvement des porcs entre les régions, l'abattage de 6 668 porcs, la réactivation de 33 groupes départementaux de défenses sanitaires. La veille sanitaire est maintenue à travers la sensibilisation, le suivi et l'appui-conseil aux organisations faîtières et aux organisations de producteurs.

Au premier semestre 2013, les objectifs d'accroissement des unités de production et de modernisation de l'appareil de production se sont poursuivis à travers les actions suivantes : (i) l'appui au repeuplement des fermes d'exploitations porcines infestées par la peste ; (ii) l'importation d'animaux reproducteurs de base pour les stations zootechniques d'élevage ; (iii) la réhabilitation des fermes d'exploitation par le Programme d'Amélioration de la Compétitivité Agricole.

– *Le Programme d'Amélioration des Services Vétérinaires*

Le programme a pour objectif d'assurer la protection sanitaire des cheptels et des consommateurs. Il a permis en 2012 de : (i) former 2 052 producteurs sur la biosécurité en élevage de porc ; (ii) renforcer les capacités des stations du réseau d'épidémiosurveillance en matériels et équipements de télécommunication ; (iii) étendre la zone d'intervention de la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines à plusieurs autres localités ; (iv) achever la construction et l'équipement du bâtiment devant abriter le laboratoire national d'analyse des aliments.

La protection sanitaire vétérinaire des cheptels s'est poursuivie avec la production de 16,4 millions de doses de vaccins viraux et de 20,9 millions de doses de vaccins bactériens pour lutter contre les maladies animales. Ces quantités sont en hausse respectives de 149,1% et de 4,6% par rapport à 2011.

En matière de protection des consommateurs, le contrôle de qualité des denrées d'origine animale et halieutique s'est poursuivi. Les contrôles ont permis de saisir et de détruire d'importants stocks de poissons avariés et de découpes de volailles introduites frauduleusement.

Au premier semestre 2013, le système d'estampillage des viandes bovines issues des abattoirs a été mis en œuvre. Il consiste à marquer en bleu les viandes jugées saines à la consommation humaine. Celles impropres sont marquées en rouge, saisies et détruites. Dans le cadre du renforcement des capacités de diagnostic des maladies animales, des ateliers de recyclage ont été organisés sur les techniques d'autopsie, de collecte, de conditionnement et de conservation des prélèvements par le Laboratoire National d'Analyse Vétérinaire (LANAVET) avec l'appui de la FAO. Une antenne du LANAVET a été ouverte à Yaoundé et plus de 500 échantillons prélevés sur les animaux suspects ont déjà été analysés.

– *Le Programme d'Amélioration de la Compétitivité Agricole*

L'objectif du programme dans le sous-secteur élevage et pêche est d'accroître la compétitivité des organisations de producteurs dans les filières porcine et avicole, par l'amélioration des infrastructures rurales et la facilitation de l'accès des producteurs aux financements. En 2012, 287 projets ont été financés pour la production animale d'un montant de 1,2 milliard et des fermes

semencières ont été réhabilitées en vue d'un élevage naisseur de porcins de race.

Au premier semestre 2013, 381 conventions ont été signées avec l'IDA pour le financement de 182 projets d'élevage de volaille et de 199 de porc.

– *Le Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales*

Le programme a permis en 2012 d'apporter un appui-conseil à 2 424 groupements de producteurs et à 168 organisations professionnelles agropastorales dans le montage et la gestion des projets. Ainsi, 194 projets ont bénéficié d'un financement de 800,5 millions.

– *Projet d'Appui au Développement des Petits Ruminants*

En 2012, le projet a bénéficié d'une dotation d'un montant de 200 millions qui a servi à : (i) appuyer 214 organisations de producteurs pour un montant de 160 millions destinés à la construction des bergeries, l'acquisition des animaux reproducteurs et des semences fourragères ; (ii) former 25 encadreurs de base sur les techniques modernes de conduite de l'élevage des petits ruminants, de production fourragère et d'animation des organisations ; (iii) accompagner 7 000 producteurs dont 2 300 femmes.

– *Le Projet d'Appui aux Elevages non Conventionnels*

En 2012, le projet a bénéficié d'un financement de 190 millions destiné à l'amélioration de la production et à l'appui-conseil. Les actions ont porté notamment sur : (i) l'introduction de 300 nouveaux géniteurs d'aulacodes en provenance du Bénin ; (ii) l'appui en capital de 130 millions à 22 structures faîtières régionales pour le renforcement des capacités de production des fermes d'engraissement de toutes les spéculations et à 20 organisations de producteurs pour la production du matériel animal à mettre à la disposition des fermes d'engraissement ; (iii) la formation et l'encadrement de 450 organisations de producteurs et de 300 leaders des organisations des producteurs par les organismes d'appui locaux.

– *Le Projet d'Appui au Développement de la Filière Apicole*

En 2012, le projet a bénéficié d'un financement de 100 millions. Il a permis de : (i) construire et équiper quatre centres de collecte de miel ; (ii) renforcer les capacités de plus de 80 représentants de GIC en techniques modernes de production apicole ; (iii) acquérir et distribuer les matériels et équipements apicoles à 100 GIC de producteurs encadrés. La production encadrée est de 1 000 tonnes de miel, dont 900 exportées vers le Pays-Bas et le Nigéria, 100 tonnes de cire exportées vers l'Europe et 50 kilogrammes de propolis.

Au premier semestre 2013, plus de 80 apiculteurs dont 30 femmes ont été formés en techniques de production et de transformation du miel de qualité et autres produits de la ruche. En septembre 2013, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), appuyé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), a attribué au miel blanc d'Oku, un label « Indication Géographique Protégée (IPG) », gage de qualité, de contrôle des circuits de production et de commercialisation.

– *Le Projet d'Appui au Développement de la Production Laitière*

En 2012, le projet a bénéficié d'une dotation de 150 millions qui a permis d'apporter des appuis financiers aux 41 organisations paysannes œuvrant dans la production pour l'équipement : (i) des points de collecte de lait en tanks de réfrigération ; (ii) des éleveurs encadrés en matériels de test de qualité ; (iii) des beurreries villageoises en matériels de fabrication de beurre.

Une subvention d'investissement de 64,8 millions a été mise à disposition des éleveurs encadrés pour la mise place de 95 hectares de champs fourragers et de 3 étables laitières ; l'amélioration

génétique par l'acquisition des semences exotiques et des kits d'insémination artificielle et la construction de trois couloirs d'insémination à usage commun. Dans l'Adamaoua, les appuis ont permis de produire près de 1,2 million de litres de lait.

– *Le Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture Villageoise*

En 2012, le projet a bénéficié d'un financement de 225 millions qui a permis : (i) d'organiser 5 211 nouveaux producteurs en structures faitières régionales et départementales ; (ii) d'acquérir 560 000 doses de vaccins trivalents contre les maladies aviaires ; (iii) d'octroyer des appuis directs en capital d'un montant de 63,5 millions à 40 groupes de producteurs dont 16 groupes de femmes. Ainsi, 65 poulaillers villageois ont été construits, 10 incubateurs pour volailles villageoises acquis et 4 200 géniteurs de volailles villageoises produits. Au premier semestre 2013, 15 incubateurs ont été acquis pour accroître la production des pintades et 300 avicultrices ont été appuyées en habitat amélioré.

– *Le Programme Agropoles*

Depuis 2009, le Gouvernement mène une réflexion destinée à l'élaboration du Programme économique d'aménagement du territoire et de promotion des entreprises de moyennes et grandes importance du secteur rural dénommé « Programme agropole ». Ce programme transversal concerne plusieurs ministères notamment le MINEPAT, le MINADER, le MINEPIA, et le MINEPDED. Il est financé conjointement par le Gouvernement et les promoteurs de l'agropole.

Le programme agropole a été officiellement lancé en août 2012. Le financement du Gouvernement prend en charge dans chaque agropole : 35% des intrants, 30% des équipements et infrastructures, 100% des infrastructures communautaires (routes, adduction d'eau, électricité), 100% le renforcement des capacités (formation, séminaire, recherche et développement).

Depuis son lancement jusqu'en septembre 2013, neuf agropoles fonctionnent effectivement sur les 19 identifiés et ont reçu du Gouvernement 3,2 milliards. Les résultats par agropoles se présentent ainsi qu'il suit:

- Production et transformation de la volaille de Bomono (Littoral) : 1,3 millions de poulets produits sur un objectif de 2,4 millions ;
- Production et transformation de la viande porcine de Kribi (Sud) : 620 porcs produits sur un objectif de 9 200 ;
- Production et transformation de poisson de Bakim (Adamaoua) : 392,2 tonnes produites sur un objectif de 1 800 ;
- Production de maïs de Mbandjock (Centre) : 1 918 tonnes produits sur un objectif de 9 660 ;
- Production et transformation de viande porcine de Bafoussam (Ouest) : 3 100 tonnes de viande produite sur un objectif de 7 300 ;
- Production et transformation du riz pluvial de Galim (Ouest) : 1 296 tonnes produites sur un objectif de 3 500 ;
- Production et transformation du soja de Mokolo (Extrême-Nord) : 3 200 tonnes produites sur un objectif de 8 000.

2.1.2.2 Pêche et aquaculture

En 2012, la production de la pêche a progressé de 1,8% par rapport à 2011. En 2013, cette production croîtrait de 2%. Les actions en cours portent sur : (i) la réhabilitation des infrastructures ; (ii) l'appui à la production des alevins et de poissons et en petit matériel de pêche et d'aquaculture ; (iii) l'intensification des activités de la surveillance et du contrôle des activités de pêche ; (iv) la mise en œuvre du plan national de développement de l'aquaculture commerciale.

2.1.3 Forêt, faune et environnement

2.1.3.1 Secteur forestier

2.1.3.1.1 Exploitation forestière

L'exploitation forestière se fait sous forme de concessions forestières à travers 114 Unités Forestières d'Aménagement (UFA), représentant près de 7 millions d'hectares de forêt de production. Parmi elles, 89 sont sous aménagement pour une superficie d'environ 6 millions d'hectares.

En 2012, le secteur forestier a connu une stagnation de ses activités par rapport à 2011. Cette morosité se poursuivrait en 2013 avec une baisse de 0,9% de la production. Ce ralentissement des activités est consécutif à la baisse de la demande provenant des principaux partenaires étrangers. Le volume de bois abattu évalué à 2 316 milliers de m³, est en baisse de 1,7% par rapport à 2011. Les exportations des grumes et des placages ont reculé respectivement de 14,3% et 15,9%. Par contre, celles des débités et des contre-plaqués ont crû de 12,1% et 38,5%. Les quantités des produits spéciaux exportés (Ebène, Pygeum, Yohimbe et Voacanga) ont progressé significativement passant de 872 à 1 543 milliers de kg.

Depuis 2010, la part des recettes d'exportation de bois et ouvrages en bois dans les recettes totales d'exportation recule passant de 11,5% en 2010 à 10,8% en 2011 et à 10,6% en 2012. Cette baisse pourrait s'expliquer par la diminution de la demande des pays partenaires, notamment ceux de la zone euro.

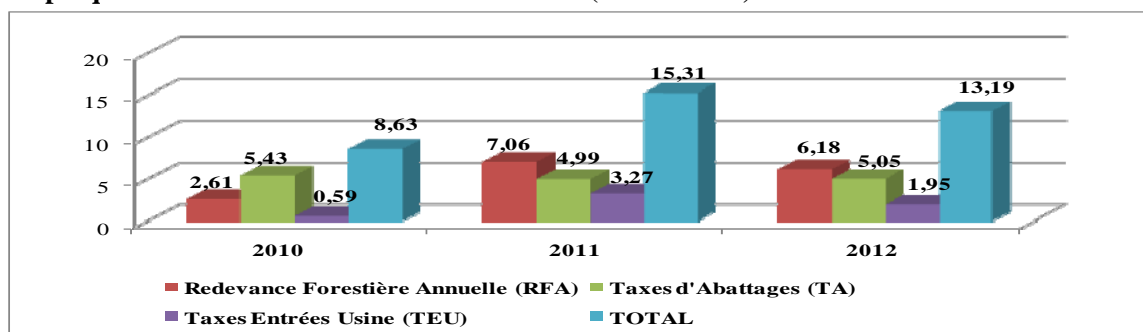
Tableau 8 : Production et exportations dans le secteur forestier (en milliers de m³)

Libellés	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation (en %)	
							2011/2010	2012/2011
Grumes	2 086	2 166	1 875	2 348	2 356	2 316	0,3	-1,7
Exportations								
Grumes	266	258	413	608	580	497	-4,6	-14,3
Sciages	613	577	364	737	527	591	-28,5	12,1
Contre-plaqués	22	18	11	17	13	18	-23,5	38,5
Placages	64	59	31	53	44	37	-17,0	-15,9

Source: MINFOF

En 2012, les taxes forestières (Redevance Forestière Annuelle (RFA)), taxe d'abattage, taxe entrée usine) ont diminué de 13,9% par rapport à 2011 pour s'établir à 13,2 milliards. Cette baisse est imputable au recul de 12,4% de la RFA liée notamment au non renouvellement de 23 ventes de coupe, à l'abandon de trois concessions forestières et au nombre élevé de reliquataires. La chute de la taxe entrée usine (-40,3%) est due à la fermeture de certaines usines de transformation de bois. En 2013 la taxe entrée usine a été supprimée et remplacée par le droit de sortie.

Graphique 1 : Evolution des recettes forestières (en milliards)



Dans le cadre de la promotion de la légalité, de la certification et de la labellisation des produits forestiers, 7 UFA sont certifiées FSC/FM (*Forest Management certification*) pour 748 968 d'ha, 3 millions d'hectares sur plusieurs UFA certifiés OLB/TLTV/CoC (*Origine et Légalité des Bois*) et 12 unités de transformation certifiées FSC/CoC (*certification de bonne gestion forestière*). S'agissant de la gouvernance, le projet pilote pour le développement d'un progiciel de deuxième génération, système informatisé de gestion des informations forestières, qui permettra de tracer le bois de la forêt à l'exportation a été mis en place avec l'appui de l'Union Européenne pour lutter contre l'exploitation illégale du bois. La stratégie nationale de contrôle forestier et de lutte contre le braconnage est mise en œuvre. En 2012, le montant des recettes directes issues des bois saisis, vendus aux enchères, des amendes et des pénalités recouvrées dans divers contentieux est de 505,7 millions.

2.1.3.1.2 Reboisement et régénération des ressources forestières

En 2012, le MINFOF et les collectivités territoriales décentralisées ont signé 43 conventions pour le transfert effectif des activités de reboisement dans les réserves et périmètres relevant de leurs circonscriptions administratives. Le projet de promotion de plantations forestières communales, communautaires et privés de l'ANAFOR a produit 1,1 million de plants et réalisé 970 ha de plantations dans les trois zones écologiques. Le Fonds Spécial de Développement Forestier a financé à hauteur de 525 millions, 62 Communes pour la plantation de 4 000 arbres par commune, 20 communes pour l'entretien des plantations, 61 ONG et associations pour la plantation de 2 400 arbres et 100 ONG et associations ont reçu le matériel sylvicole.

2.1.3.1.3 Environnement

S'agissant de l'environnement, la gestion durable de la biodiversité s'est poursuivie avec la mise en œuvre du projet de Conservation et de Gestion Participative des Ecosystèmes des Mangroves dans la zone Kribi-Campo. Dans ce cadre, 20 000 plants de palétuviers ont été plantés pour 3 hectares de mangroves régénérés. La sensibilisation des populations de l'estuaire du Cameroun sur l'exploitation durable des mangroves et l'usage des fumoirs améliorés s'est faite à travers l'organisation des séances de formation des groupes cibles sur les techniques simples de régénération des palétuviers.

Dans le cadre de la lutte contre la désertification, l'opération « Sahel Vert » a permis de reboiser 3 000 ha dans 06 nouveaux sites dans le septentrion avec la mise en terre de 480 000 plants. Cette opération est à la phase de l'entretien post-plantation. La sensibilisation des populations sur l'utilisation des foyers améliorés s'est intensifiée avec la fabrication de 18 496 foyers améliorés qui ont été distribués dans la région de l'Extrême-Nord.

La lutte contre les pollutions, les nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses a été menée à travers le renforcement des inspections dans les installations industrielles et commerciales. Ces inspections ont permis d'identifier 855 structures insalubres et/ou dangereuses. La réglementation relative à la fabrication, l'importation et la commercialisation des emballages non biodégradables est effective depuis le 05 octobre 2012.

Pour ce qui est des inspections et contrôles environnementaux, 120 notifications d'amende ont été dressées pour un montant de 514 millions et 90,3 millions ont été effectivement recouvrés.

S'agissant de la protection de l'environnement urbain, de la conservation de la nature et de la réhabilitation des sites dégradés, deux jardins botaniques ont été créés à Kousseri, quatre espaces verts dans les établissements scolaires de la région du Sud-Ouest, 800 plants de *Rhizophora racemosa* et *Ravicennia* plantés dans la mangrove du quartier New Priso « bois des singes » à Douala et 60 arbres constitués de *Terminalia mantali* et d'« orgueil de chine » mis en terre dans le Nkam. Des campagnes de sensibilisation ont été menées sur la lutte contre les feux de brousse dans 53 villages des arrondissements de Kentzou, Ketté et Batouri.

2.1.3.2 Secteur faunique

Le Cameroun dispose à ce jour de 18 parcs nationaux, 6 réserves de faune, 3 sanctuaires de faune, 1 sanctuaire de flore, 3 jardins zoologiques, 70 zones de chasse pour une superficie totale de 9,2 millions d'ha soit environ 19,4% de couverture nationale en aires protégées.

En vue de l'amélioration de la connaissance de la ressource et du suivi écologique, plusieurs inventaires de faune sont réalisés dans les aires protégées et les zones d'intérêt cynégétique. Ces inventaires concernent les parcs nationaux de la vallée du Mbéré, de Mpem et Djim, et les zones de chasse (12, 16 et 24). Un programme d'enrichissement et de repeuplement des aires protégées en faune sauvage menacée de disparition a été élaboré. L'inventaire et le plan de gestion du perroquet gris à queue rouge ont été réalisés et la suspension de l'exportation de cette espèce du Cameroun a été levée par la CITES (Convention on International Trade Endangered Species of wild fauna and flora), un nouveau quota d'exportation de 3 000 perroquets a été attribué pour l'année 2012.

Suite au braconnage massif d'éléphants au parc national de Bouba Ndjidda, un plan d'urgence pour la sécurisation des aires protégées a été élaboré avec l'appui des partenaires. A ce titre les effectifs des écogardes dans les aires protégées ont été renforcés et, 200 talkies walkies et 24 radios de communication acquis. En 2012, le montant global des recettes fauniques s'élève à 1,3 milliard, en augmentation de 1,2% par rapport à 2011.

2.2 Secteur secondaire

En 2012, la croissance de ce secteur a été de 4,9% contre 1,6% en 2011. Cette évolution s'est faite à la faveur de la consolidation des activités dans les sous-secteurs des « autres industries manufacturières » et des « industries agroalimentaires ». Après plusieurs années de baisse, la production pétrolière repart de 3,5%. L'indice de la production industrielle s'est également amélioré de 0,3 point par rapport à 2011 pour se situer à 2,6% en 2012. Sa contribution à la croissance économique est passée de 0,4 point en 2011 à 1,2 point en 2012.

En 2013, le PIB réel du secteur secondaire croîtrait de 5,4% sous l'impulsion des BTP et des industries. La hausse de 9,4% de la production de la branche «électricité, gaz et eau » contribuerait également à soutenir les activités de ce secteur dont la contribution à la croissance serait de 1,3 point en 2013.

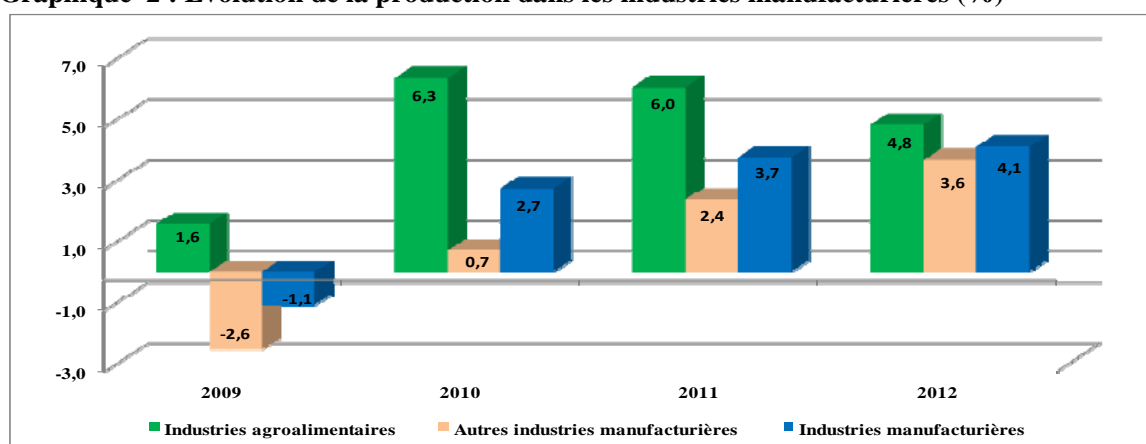
2.2.1 Industries manufacturières

En 2012, le taux de croissance des industries manufacturières est de 5,1%. Cette évolution est consécutive à la consolidation des activités dans les différentes branches que sont les industries agroalimentaires (+5,4%) et les autres industries manufacturières (+4,9%).

S'agissant de la production des industries manufacturières, elle progresse de 4,1% par rapport à 2011, en liaison avec la hausse de 4,6% des industries agroalimentaires et de 3,6% des autres industries manufacturières.

L'amélioration de la production agroalimentaire est consécutive à l'accroissement de la production dans les industries de boissons (+6%), les industries de cacao, de café et de sucre (+10,8%) et des travaux de grains (+4,7%). La hausse dans les autres industries manufacturières résulte des hausses observées dans l'industrie textile et de confection (+4,2%), l'industrie du bois et ameublement (+3,3%) et la fabrication de papiers et articles en papiers (+29,9%). La consolidation des activités dans les différentes filières est attribuable à la disponibilité des matières premières, à l'intensification de la lutte contre les produits de contrebande, à l'accroissement de la demande, au renouvellement des outils de production et à l'installation de nouvelles unités de production.

Graphique 2 : Evolution de la production dans les industries manufacturières (%)



Sources: INS, MINFI/DAE

Au premier trimestre 2013, l'activité industrielle poursuit sa tendance haussière observée depuis l'année passée. L'indice global de la production industrielle est en hausse de 3,8% en glissement annuel. Cette performance est imputable aux branches suivantes : « industries chimiques et pétrolières » (+18,8%) ; « industries agroalimentaires » (+3,7%) et « industries extractive » (+3,3%). Certaines branches ont contribué à freiner l'évolution d'ensemble notamment les « biens intermédiaires et de construction » (-6,9%).

A fin 2013, la croissance des industries manufacturières pourrait se situer à 5% soutenue par les industries agroalimentaires (+4,9%) et les autres industries manufacturières (+5,1%).

Tableau 9: Indice de la production industrielle

Branches d'activités	2011	2012	1 ^{er} Trim.		Variations (en %)	
	(1)	(2)	2012	2013	(2/1)	(4/3)
Industries extractives	99,4	102,7	3	4	3,3	3,3
Production, transformation et conservation de viande, du poisson	100,0	108,7	95,5	98,6	8,7	-15,5
Travail des grains et fabrication des produits amylacés	100,0	142,2	107,1	90,5	42,2	19,7
Industrie du cacao, du café, du thé et du sucre	100,0	111,1	109,0	130,5	11,1	13,7
Industrie des oléagineux et d'aliments pour animaux	99,8	106,5	101,3	115,2	6,7	17,2
Fabrication de produits a base de céréales	100,0	89,3	96,3	112,8	-10,7	19,1
Industrie du lait, des fruits et légumes et des autres produits	100,0	106,5	88,2	105,0	6,5	-8,5
Industrie de boissons	100,1	106,4	104,4	95,6	6,3	1,2
Agro alimentaire	100,0	108,7	108,6	109,8	8,7	3,7
Textile caoutchouc et plastique	99,7	83,2	104,9	108,8	-16,5	-43,0
Industries chimiques et pétrolières	100,1	98,2	102,3	58,3	-1,9	18,8
Biens intermédiaires et constructions	100,2	106,5	97,4	115,8	6,3	-6,9
Industries manufacturières	100,1	102,6	114,0	106,1	2,5	6,8
Eau, électricité, gaz	100,0	103,0	103,5	110,6	3,0	0,3
Indice général	100,1	102,7	101,9	102,2	2,6	3,8

Source: INS

2.2.2 Industries extractives

En 2012, la croissance dans ce sous-secteur s'est établie à 3,5% et est estimée à 4,5% en 2013. Cette évolution s'expliquerait par la mise en exploitation du gisement Dissoni et du champ gazier de la Sanaga sud.

Mines

Les activités d'exploration et d'exploitation minières se déroulent sous la forme industrielle et artisanale. A fin 2012, le Cameroun comptait sous la forme industrielle : 5 permis d'exploitation pour le marbre (Nord), le calcaire (Figuil), le cobalt-nickel (Lomié), le diamant et les substances connexes (Mobilong) ; 45 permis d'exploitation de carrières ; 169 permis de recherche. Sous la forme artisanale, on dénombrait 1 248 autorisations pour 314 exploitants.

Suite à son admission au processus de Kimberley en 2012, le Cameroun a attribué le premier certificat à la société C and K Mining en début 2013.

En 2012, le CAPAM a : (i) transféré 36,884 kg d'or et 15,385 kg de saphir au MINFI ; (ii) canalisé dans le circuit formel, 25 kg d'or en poudre pour une valeur de 835 millions, 0,476 kg de saphirs (15 millions), 9 800 m³ de quartzites (10 millions) et 77 950 kg de disthène (5 millions).

Pour renforcer sa production, le CAPAM a mis à la disposition des brigades minières du matériel roulant (motos), technique (balances électroniques), informatique (ordinateurs de bureaux) et des groupes électrogènes pour renforcer les contrôles. Il a appuyé les artisans miniers en pelles, motopompes et coffres forts. Il a sécurisé 5 sites miniers et a étendu ses activités dans de nouveaux arrondissements de l'Est, du Sud et du Centre.

En 2013, les activités liées à la sécurisation des sites miniers, à l'appui des artisans miniers et à la communication et manifestation promotionnelle sont en cours de mise en œuvre et devront se poursuivre sur la période 2014 – 2017. Le Projet de Renforcement des Capacités dans le Secteur des Mines (PRECASEM), financé par la Banque Mondiale à hauteur de 15 milliards, a été lancé en fin janvier 2013 par le MINMIDT. Ce projet a pour objectif d'améliorer l'efficacité et la transparence de la gestion du secteur minier, et les cadres pour le développement minier durable.

Hydrocarbures

Ce secteur regroupe la production de pétrole et de gaz naturel.

Pétrole brut

En 2012, la production pétrolière s'est établie à 22,4 millions de barils contre 21,6 millions de barils en 2011, soit une augmentation de 3,5%. En 2013, la production s'établirait à 24,3 millions de barils du fait notamment de la montée en production du gisement Dissoni.

Tableau 10 : Production de pétrole brut (en millions de baril)

Libellés	2009	2010	2011	2012
Production	26,7	23,3	21,6	22,5
Variation (en %)	- 13,1	-12,6	-7,3	3,5

Source: SNH

Gaz naturel

La production qui a débuté en 2012, serait en hausse en 2013 avec la mise en service de la centrale à gaz de KRIBI et l'exploitation du champ gazier de la Sanaga sud.

Produits pétroliers avals

En 2012, toutes les quantités des produits pétroliers mises à la consommation hormis celles du jet A1 et du fuel 1 500 ont augmenté du fait du démarrage des grands projets. L'augmentation des quantités consommées de fuel 3 500 est attribuable à la mise en service de plusieurs centrales thermiques. Les prix à la pompe sont restés stables grâce au soutien de l'Etat.

Au premier semestre 2013, les quantités consommées de super et de gasoil augmentent respectivement de 6,6% et 11% en glissement annuel, du fait de la poursuite des grands travaux et du bon comportement des activités dans le sous secteur des transports ; les quantités des autres produits pétroliers sont en baisse.

Tableau 11 : Mise en consommation des produits pétroliers (en m³)

Libellés	2010	2011	2012	1er semestre 2012	1er semestre 2013	Variation (en %)	
		(a)	(b)	(c)	(d)	(b/a)	(d/c)
Super	470 616	507 202	571 381	279 915	298 378	12,7	6,6
Gasoil	621 305	700 120	771 308	392 925	436 119	10,2	11,0
Jet A1	94 830	105 517	86 690	48 943	46 222	-17,8	-5,6
Fuel 1500	87 860	66 684	62 453	31 826	28 270	-6,3	-11,2
Fuel 3500	20 485	36 737	119 998	85 756	40 020	226,6	-53,3
Pétrole lampant	110 510	119 957	125 059	60 673	57 532	4,3	-5,2
GPL*	41 980	46 993	65 403	31 996	31 652	39,2	-1,1

Source : SCDP, * données en tonnes métriques

Pour marquer sa volonté de la transparence, améliorer la gouvernance et la contribution du secteur des industries extractives au développement économique, le Cameroun a déposé sa candidature à l'examen de conformité de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) dont la décision est attendue au courant du quatrième trimestre 2013.

2.2.3 Eau et Electricité

2.2.3.1 Eau

En 2012, la production d'eau est de 123,9 millions de m³, en hausse de 0,7 % par rapport à 2011. En 2013, elle croîtrait de 4,9%, grâce à la réhabilitation du réseau, la mise en service des centres de traitements d'eau de la Mefou et d'Akomyada et la construction des forages à haut débit raccordés au réseau de distribution de Douala et d'autres centres urbains.

Pour améliorer l'accès des populations à l'eau potable, plusieurs projets d'adduction d'eau sont en cours de réalisation dans les grands centres urbains à l'instar des villes de Ngaoundéré, Bertoua et Edéa sur financement de l'Agence Française de Développement. Une campagne de réhabilitation et d'intensification des branchements est en également cours.

Tableau 12: Production d'eau potable (en milliers de m³)

Libellés	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013*
Production	108 743	107 601	124 378	124 871	122 999	123 931	130 039
Variation en (%)		4,3	-1,1	15,6	0,4	-1,5	0,7

Source: CDE, *estimations

2.2.3.2 Electricité

En 2012, la production d'électricité a été de 4 963 milliers de KWH, en baisse de 0,4% par rapport à 2011. Cette baisse est tributaire de la vétusté des équipements, des conditions climatiques peu favorables et de l'arrêt de fonctionnement des centrales du Programme Thermique d'Urgence. L'électrification rurale s'est intensifiée avec la couverture de 70 localités en énergie électrique.

En 2013, la production serait en hausse de 10,4% en rapport avec la mise en service de la centrale à gaz de Kribi, le renouvellement des équipements et la réhabilitation des infrastructures de transport et de distribution.

En zone rurale, 16 localités sont électrifiées sur fonds propres de l'Agence d'Electrification Rurale.

Sur financement conjoint Banque Islamique de Développement/Etat, les travaux d'extension et d'électrification de 321 localités sont en cours. Sur financement conjoint Union Européenne/Etat, 26 localités sont électrifiées ; des réseaux de moyenne tension et basse tension immergés construits dans 3 localités dans la zone de Rumpi et ; 33 localités isolées des départements du N'dian et de la Mémé électrifiées par des kits solaires photovoltaïques.

Dans le cadre de la vulgarisation de l'énergie solaire, le projet « Centrales photovoltaïques, Cameroun 2020 » prévoit de produire 500 MW à l'horizon 2020. La première phase d'une capacité de 100 MW est cours de réalisation.

Tableau 13 : Production d'électricité (en milliers de KWH)

Libellés	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013*
Production	4 108	4 256	4 503	4 451	4 824	4 983	4 963	5 423
variation	2,6	3,6	5,8	-1,2	8,4	3,3	-0,4	9,3

Source: AES-SONEL *estimation

2.2.4 Bâtiments et Travaux Publics

En 2012, le sous-secteur Bâtiments et Travaux Publics a représenté 8,4% du PIB et a contribué à hauteur de 0,2% à la croissance. Il représenterait 3,7% du PIB en 2013 et contribuerait à 0,3 point à la croissance. Les actions se poursuivent dans les infrastructures routières et les constructions civiles.

2.2.4.1 Infrastructures routières

En 2012, les travaux d'entretien du réseau national ont porté sur 9 400 km de routes en terre, 3 286 km de routes revêtues et 3 500 km de routes rurales. Ils concernent le cantonnage, l'entretien mécanisé des routes bitumées et des routes en terre, les ponts et radiers. Les travaux de désenclavement des zones rurales se sont poursuivis. Dans le cadre de décentralisation, l'entretien des abords des routes est désormais du ressort des communes.

S'agissant des réhabilitations et constructions, il y a lieu de citer entre autres :

- le bitumage de la route Garoua Boulai-Ngaoundéré dont les travaux sont réalisés à 87% sur le tronçon Garoua Boulai-Nandéké (99 km), à 95% sur celui de Nandéké –Mbéré (87,6 km) et achevés sur Mbéré-Ngaoundéré (89km) ;
- la construction de la route Ekok-Bamenda réalisée à plus de 40% et le renforcement du tronçon Numba- Bachuo Akagbe qui est presque terminé;
- le bitumage de la section Nding- Mbgaba des routes Nkolessong-Nding exécuté à près de 30% ;
- le bitumage des routes Sangmelima-Bikoula et Djoum-Mintom effectué à près de 25% ;
- la construction de la route Foumban-Manki et Manki-pont sur la Mape dont les travaux sont effectués à 22% ;
- l'aménagement des pénétrantes Est et Ouest en cours à Douala et achevé à Yaoundé;

D'autres travaux se poursuivent dans le cadre du programme spécial d'urgence et concernent les routes suivantes:

- Yaoundé-Bafoussam-Bamenda où il est prévu de réhabiliter 136 km ;
- Yaoundé-Mbalmayo-Ebolowa où il est prévu de réhabiliter 36 km, surveiller et traiter les points accidentogènes sur 134 km ;
- Ngaoundéré-Garoua où il est question de réhabiliter 25 km, surveiller et traiter les points noirs sur 220km ;
- Yaoundé-Nsimalen où les études sont achevées sur le tronçon « rase campagne » pour un linéaire évalué à 10,6 km. Pour la section en voie d'accès rapide urbaine, les études sont en cours de réalisation.

S'agissant de la construction de l'autoroute Yaoundé et Douala, les travaux de la première phase de 100 km ont été attribués à une entreprise chinoise et les études sont en cours.

Les travaux de la construction du deuxième pont sur le Wouri ont été attribués à la société SOGEA SATOM.

2.2.4.2 Constructions civiles

En 2013, les actions menées visent l'amélioration de l'accès aux matériaux locaux de construction et le respect des normes techniques de construction des bâtiments et édifices publics dans les chantiers des différents maîtres d'ouvrage, notamment la construction:

- des infrastructures, scolaires dans les enseignements maternel, primaire et secondaire ;
- des Facultés de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques et de Génie Industriel de l'Université de Douala ;
- des bâtiments de l'université de Maroua et de l'Institut des Beaux Arts de Foumban ;
- de l'ENS et l'ENSET de l'Université de Bamenda ;
- de l'hôpital Général de Sangmélina et de l'hôpital gynéco obstétrique de Douala dans le cadre de la coopération sino camerounaise ;
- des stades omnisports et complexes sportifs dans le cadre du *Programme national de développement des infrastructures sportives*;
- de 3 555 logements sociaux à Yaoundé et Douala ;
- Des barrages hydroélectriques de Lom Pangar et Memve'ele.

2.3 Secteur tertiaire

En 2012, la croissance du secteur tertiaire a été de 5,5%. Sa contribution à la croissance réelle est passée de 2,56 points à 2,55 points. Cette croissance est observée dans les sous secteurs de l'entreposage, des transports, des télécommunications et des banques et établissements financiers. En 2013, la croissance de ce secteur serait de 5,3% et contribuerait pour 2,5 points à la croissance réelle. Elle représenterait 49,1% du PIB.

2.3.1 Commerce

Les objectifs du Gouvernement, en matière de développement du commerce, sont axés sur deux programmes opérationnels : le développement des exportations et la régulation du marché intérieur.

Développement des exportations

En 2012, les activités menées ont permis de : (i) installer une vitrine d'exposition et un kiosque de dégustation à l'Ambassade du Cameroun à Paris ; (ii) intégrer les mets camerounais et le poivre de PENJA dans les menus proposés par certaines compagnies aériennes et (iii) organiser des journées économiques et commerciales du Cameroun aux Etats-Unis.

Au premier semestre 2013, 1 520 bâches ont été distribués et 97 fours de séchage rétrocédés aux producteurs dans les principaux bassins cacaoyers pour améliorer la qualité du cacao camerounais. Pour promouvoir la banane camerounaise au Japon, des échantillons de bananes ont été envoyés à l'Ambassade du Cameroun dans ce pays et des Journées Economiques et Commerciales du Cameroun en Alger et la Foire Transfrontalière CEMAC à Kyé-Ossi ont été organisées.

Régulation du marché intérieur

En 2012, les principales actions ont porté sur : (i) la lutte contre les pratiques commerciales illicites, (ii) l'amélioration de l'organisation des circuits de commercialisation ; (iii) la promotion

des produits locaux ; (iv) l'amélioration du dispositif de protection du consommateur.

Au premier semestre 2013, plusieurs foires ont été organisées à Yaoundé et Douala. Pour lutter contre la vie chère, la MIRAP a organisée des caravanes de vente promotionnelle des denrées alimentaires et des manuels scolaires dans les dix régions. Les travaux de construction de quarante (40) marchés supplémentaires ont démarré. Pour protéger les consommateurs, les produits impropres à la consommation ont été saisis et détruits.

2.3.2 Transports

2.3.2.1 Transports terrestres

En 2012, un intérêt particulier a été porté sur la prévention et la sécurité routière. Sur 19 centres de visites techniques contrôlés, quatre sont conformes au cahier de charges. Au cours des missions de prévention routière près de 50% de véhicules contrôlés sont au-dessus des limites réglementaires de vitesse et environ 17% de tests d'alcoolémie effectués sont positifs. Des sanctions ont été prises à l'égard des contrevenants notamment la suspension temporaire ou définitive de certaines agences de voyage, le retrait de la circulation des véhicules non conformes et des permis de conduire.

Des contrôles ont aussi été effectués auprès de 262 agences de voyage sur les 348 agréées ; sur 471 auto-écoles contrôlées 211 sont conformes à la réglementation. Les gestionnaires des agences de voyage ont été formés et les conducteurs professionnels recyclés sur financement du Fond routier.

Toutes ces actions menées dans le cadre du plan d'urgence de sécurité routière ont conduit à la baisse de 33% du nombre d'accidents de circulation, avec 1 756 cas enregistrés en 2012 contre 2 605 en 2011.

En 2013 les actions suivantes se sont poursuivies dans le but de réduire le nombre d'accidents de circulation:

- l'intensification des campagnes de prévention et de sécurité routière, ainsi que le suivi des agences de voyage sur l'ensemble du territoire national ;
- l'élaboration et l'exploitation de la banque de données sur les accidents de la route ;
- le contrôle régulier du taux d'alcoolémie chez les conducteurs ;
- l'intensification du contrôle de vitesse par radars sur le réseau Yaoundé – Douala – Bafoussam ;
- l'amélioration du système d'évaluation des candidats au permis de conduire à travers des tests objectifs de la nouvelle formule de l'examen ;
- l'identification et la résorption des points dangereux sources d'accidents de circulation ;
- l'implantation des panneaux lumineux portant des messages de sensibilisation des usagers de la route sur les grands axes routiers, dans les agences de voyage et les carrefours des grandes villes.

2.3.2.2 Transport aérien

En 2012, le trafic global des passagers connaît une hausse de 19,4% pour se situer à 1 126 608 ; le fret aérien est en hausse de 24%. Au cours des six premiers mois de 2013 et par rapport au premier semestre 2012, le nombre total de passagers transportés croît de 20% et le fret aérien de 5%. Les opérateurs estiment qu'au terme de l'année 2013, le trafic passager serait en augmentation de 19,4% et le fret de 5%, en raison de l'amélioration des services, la création de nouvelles lignes directes et l'augmentation de la fréquence des vols.

Pour améliorer la compétitivité des aéroports, des actions sont menées en termes de modernisation des infrastructures, d'amélioration de la qualité de service et du renforcement de la sécurité.

Tableau 14 : Evolution du transport aérien

Libellés	2011	1 ^{er} Sem.2012	2012	1 ^{er} Sem.2013	2013*	Variations (en %)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(3)/(1)	(4)/(2)	(5)/(3)
Passagers (nombre)	943 798	517 903	112 6608	621 482	1 344 851	19,4	20,0	19,4
- Arrivée	460 549	246 466	552 180	295 759	662 041	19,9	20,0	19,9
- Départ	483 249	271 437	574 428	325 723	682 810	18,9	20,0	18,9
Bagages et Fret (tonne)	17 362	10 741	21 526	11 274	22 602	24,0	5,0	5,0
- Arrivée	8 389	4 082	9 800	4 285	10 290	16,8	5,0	5,0
- Départ	8 973	6 659	11 726	6 989	12 312	30,7	5,0	5,0
Chiffre d'affaires (millions)	19 342	8 862	19 731	9 305	20 717	2,0	5,0	5,0

Source: ADC, *= données estimées

2.3.2.3 Transport ferroviaire

En 2012, le transport ferroviaire enregistre une hausse de 7,8% du trafic marchandises et une diminution de 2,6% du trafic voyageurs. Il en résulte une augmentation de 6,1% du chiffre d'affaires. La hausse des marchandises est liée à l'augmentation du tonnage transporté des hydrocarbures (+11,4%), des matériaux de construction (+12,8%) et des conteneurs (+4,6%). La baisse du trafic voyageurs s'explique par le bitumage des tronçons Yaoundé-Bertoua et Yaoundé-Nanga-Eboko. Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, le chiffre d'affaires et le trafic marchandises progressent respectivement de 2% et de 0,8% alors que le trafic voyageurs baisse de 10,9 %.

Les projections pour l'année 2013 tablent sur une augmentation de 7,4% du chiffre d'affaires en raison de l'accroissement de 8,5% du trafic marchandises et malgré la diminution de 4,9% du trafic voyageurs.

Tableau 15 : Evolution du trafic ferroviaire

Libellés	2011	1 ^{er} Sem.2012	2012	1 ^{er} Sem.2013	2013*	Variations (en %)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(3)/(1)	(4)/(2)	(5)/(3)
Trafic voyageurs (Voy/Km)	540	261	526	232	500	-2,6	-10,9	-4,9
Trafic marchandises (Tonne/Km)	1015	571	1094	575	1188	7,8	0,8	8,5
Chiffre d'affaires (en millions)	55 509	29 927	58 880	30 531	63 262	6,1	2,0	7,4

Source: CAMRAIL, *= données estimées

2.3.2.4 Transport maritime

En 2012, le trafic maritime global connaît une hausse de 7,3%. Cette évolution s'explique par l'augmentation de 7,8% du tonnage des marchandises à importation et de 5,9% de celui des exportations. Au premier semestre 2013, le tonnage global des marchandises a progressé de 15,5% en glissement annuel, suite aux accroissements de 14,9% et de 17,3% du tonnage de marchandises à l'importation et du tonnage à l'exportation respectivement.

Les projections pour l'exercice 2013 indiquent une croissance de 6,1% du chiffre d'affaires global du sous-secteur du fait de l'accroissement de 15,9% du tonnage global transporté qui résulterait des hausses de 14,3% du tonnage des marchandises à l'importation et de 20,4% de celui à l'exportation. Cette progression serait liée à la hausse du volume des échanges commerciaux à l'importation et à l'exportation, suite au maintien régulier du chenal d'accès à une profondeur de 7,5 mètres pour favoriser l'entrée de gros porteurs au Port Autonome de Douala.

Tableau 16 : Evolution du transport maritime

Libellés	2011	1 ^{er} Sem.	2012	1 ^{er} Sem.	2013*	Variations (en %)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(3)/(1)	(4)/(2)	(5)/(3)
Trafic (en tonnes)	8 623 597	4 627 152	9 254 302	5 344 883	10 722 953	7,3	15,5	15,9
Importations	6 383 329	3 441 144	6 882 286	3 953 223	7 866 945	7,8	14,9	14,3
Exportations	2 240 268	1 186 008	2 372 016	1 391 660	2 856 008	5,9	17,3	20,4
Chiffre d'affaires (en millions)	41 226	21 498	41 454	22 226	43 984	0,6	3,4	6,1

Source: PAD, *= données estimées

2.3.2.5 Télécommunications

En 2012, le nombre d'abonnés a augmenté de 28,6% pour se situer à 13 898 465 contre 10 808 863 en 2011. Cette croissance est liée à la progression de 29,1% des abonnés du téléphone mobile et de 20,1% du téléphone fixe. Le chiffre d'affaires augmente de 8,7%.

Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, le nombre d'abonnés croît de 12% et le chiffre d'affaires de 4,6%. Au terme de l'exercice 2013, le nombre d'abonnés et le chiffre d'affaires croîtraient respectivement de 9,5% et de 6%. L'accroissement de l'activité dans ce sous-secteur est attribué principalement à l'extension de la couverture géographique du réseau et aux campagnes promotionnelles.

En ce qui concerne la téléphonie rurale, 10 Téléc centres Communautaires Polyvalents (TCP) ont été mis en service en 2013, portant à 47 le nombre total de Téléc centres opérationnels. La construction de 28 autres se poursuit. Les zones traversées par la fibre optique ont été connectés à celle-ci.

Tableau 17 : Statistiques du sous-secteur des télécommunications

Libellés	2011	1 ^{er} Sem. 2012	2012	1 ^{er} Sem. 2013	2013*	Variations (en %)		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(c)/(a)	(d)/(b)	(e)/(b)
Nombre total d'abonnés	10 808 863	12 891 906	13 898 465	14 435 622	15 212 937	28,6	12,0	9,5
Fixe	658 263	735 515	790 472	822 012	895 809	20,1	11,8	13,3
Mobile	10 150 600	9 871 884	13 107 993	13 613 610	14 317 129	29,1	37,9	9,2
Chiffre d'affaires (en millions)	457 131	240 251	496 924	251 307	526 564	8,7	4,6	6,0
Fixe	72 757	33 965	73 379	35 882	83 157	0,9	5,6	13,3
Mobile	384 374	198 006	423 545	215 425	443 407	10,2	8,8	4,7

Source: CAMTEL, ORANGE, MTN, *= données estimées

2.3.3 Tourisme

En 2012, 817 226 touristes sont entrés au Cameroun contre 604 052 l'année précédente, soit un accroissement de 35,3%. Le secteur privé a investi 457,6 milliards dont 292 milliards dans l'hôtellerie et 163,3 milliards dans les agences de voyages.

Selon l'enquête de conjoncture réalisée par le MINFI en 2012, le nombre de nuitées a augmenté de 6,1% et le taux moyen d'occupation des chambres de 2,7%. Cette évolution est liée à l'amélioration des infrastructures hôtelières et à la qualité de service. Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, le nombre de nuitées et le taux moyen d'occupation des chambres restent stables. Les opérateurs du sous-secteur projettent un accroissement de 2% du nombre de nuitées et de 0,7% du taux moyen d'occupation des chambres à fin 2013.

A fin août 2013, le Cameroun dispose de 539 établissements hôteliers d'une capacité de 150 12 chambres, 330 suites, et 269 appartements. En matière de respect des normes et standards internationaux, 177 établissements sont conformes. On dénombre 377 restaurants, 96 établissements de loisirs, 213 agences de voyage et 199 guides de tourisme. La Commission technique nationale des établissements de tourisme a octroyé 50 autorisations d'ouverture dont 22 pour les hôtels, 4 pour les restaurants, 19 pour les établissements de loisirs et 5 pour les agences de voyage. Elle a accordé 11 agréments de guide de tourisme.

Tableau 18 : Récapitulatif du nombre des hôtels classes par région et par catégorie

Régions	Capacité en chambre	Catégorie							Nombre total d'hôtels
		5*	4*	3*	CE	2*	1*	NC	
Centre	4 080	1	3	6	1	18	62	22	113
Littoral	4 018	0	3	16	0	38	45	1	103
Ouest	1 576	0	0	3	0	22	49	1	75
Nord-ouest	952	0	0	5	0	8	28	0	41
Sud-ouest	812	0	0	4	0	10	22	0	36
Adamaoua	391	0	0	1	0	6	11	0	18
Nord	610	0	0	3	3	2	16	6	30
Extrême-nord	1 090	0	0	3	3	3	46	2	57
Est	402	0	0	1	0	1	19	1	22
Sud	1 081	0	0	6	0	10	26	1	43
Total	15 012	1	6	48	7	118	324	34	538

Source : MINTOUL NC= non classé CE= classe exceptionnelle

2.3.4 PME, économie sociale et artisanat

Dans ce secteur, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des programmes suivants : (i) amélioration de la compétitivité des PME ; (ii) promotion de l'initiative privée et amélioration du climat des affaires en faveur des PME ; (iii) promotion de l'entrepreneuriat collectif et amélioration des performances des Très Petites Entreprises et de l'Artisanat.

Programme d'amélioration de la compétitivité des PME

En 2012, la stratégie de sensibilisation des entreprises dans le cadre de l'implémentation de l'outil diagnostic et l'engagement des négociations par le MINPMEESA en vue du préfinancement de cette activité a été la mise en place.

En 2013, la bourse de sous-traitance et du partenariat a été mise en place. Dans le cadre de l'implémentation de l'outil diagnostic, 43 PME ont été diagnostiquées et 400 sensibilisées.

Programme de promotion de l'initiative privée et amélioration du climat des affaires

En 2012, les actions menées ont porté sur : (i) l'extension du Centre de Formalités de Création d'Entreprises (CFCE) de Yaoundé et de réhabilitation celui de Douala ; (ii) la distribution du matériel agricole d'un montant total de 100 millions aux organisations de l'économie sociale (OES) en milieu rural ;

Programme de promotion de l'entrepreneuriat collectif et amélioration des performances des Très Petites Entreprises et de l'Artisanat

Les activités réalisées en 2012 porte sur : (i) l'organisation à Yaoundé de la 3ème édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) qui a vu la participation d'environ 1200 exposants ; (ii) l'appui pour 200 millions à 72 GIC dans le cadre des initiatives locales de développement ; (iii) l'appui financier pour 58 millions à 34 micro et petites entreprises en zone urbaine et périurbaine.

En 2013, s'est tenue la première édition des journées de l'économie sociale. Les travaux de construction de six villages artisanaux sur les dix engagés sont achevés. Afin de faciliter la migration des acteurs de ce secteur informel vers le formel, 100 registres communaux ont été rétrocédées aux collectivités territoriales décentralisée et les séminaires de formations par le FEICOM organisés.

Pour faciliter l'émergence des PME, les actions suivantes ont été menées : (i) la création de l'Agence de promotion des PME ; (ii) la mise à disposition d'une somme de 3 milliards au profit des PME sous la forme de crédit-bail ; (iii) la mise en place du mécanisme transitoire de financement de la PME dont le but est de faciliter l'accès des PME aux crédits à moyen et à long termes.

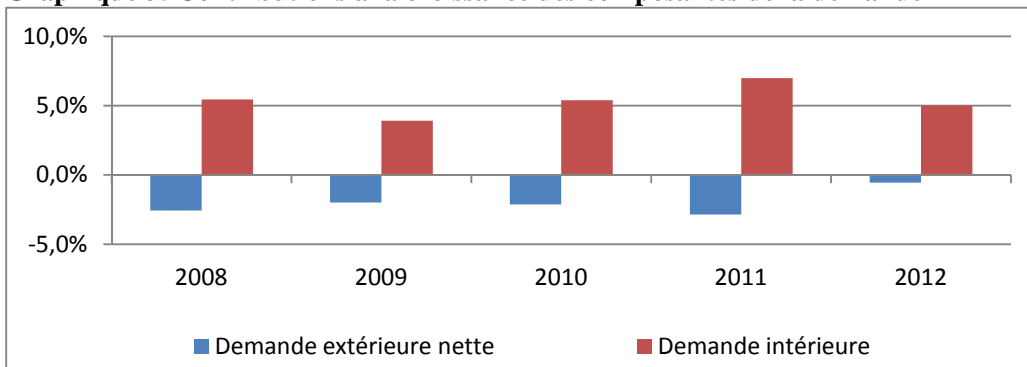
CHAPITRE 3 : DEMANDE

3.1 Demande globale

En 2012, la croissance économique s'est consolidée à 4,6%, soutenue par la bonne tenue des activités dans le secteur secondaire, notamment les industries extractives, les industries agroalimentaires, les autres industries manufacturières et le BTP. En 2013, elle est estimée à 4,7%. Poursuivant cette dynamique, la croissance du PIB réel se maintiendrait à 4,8% en 2014 et progresserait à 5,9% en moyenne sur la période 2014-2016.

La poursuite des grands travaux, conjuguée aux mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages et le dynamisme des investissements continuent d'influencer positivement la demande globale. La demande intérieure a tiré la croissance en 2012, avec une contribution de 5 points ; la demande extérieure nette quant à elle continue de la grever. En 2013, la contribution à la croissance serait respectivement de +5,8 points et -1 point pour la demande intérieure et la demande extérieure nette. Sur la période 2014-2016, ces deux contributions s'établiraient respectivement en moyenne à 5,7 points et 0,2 point.

Graphique 3: Contributions à la croissance des composantes de la demande



3.2 Composantes de la demande

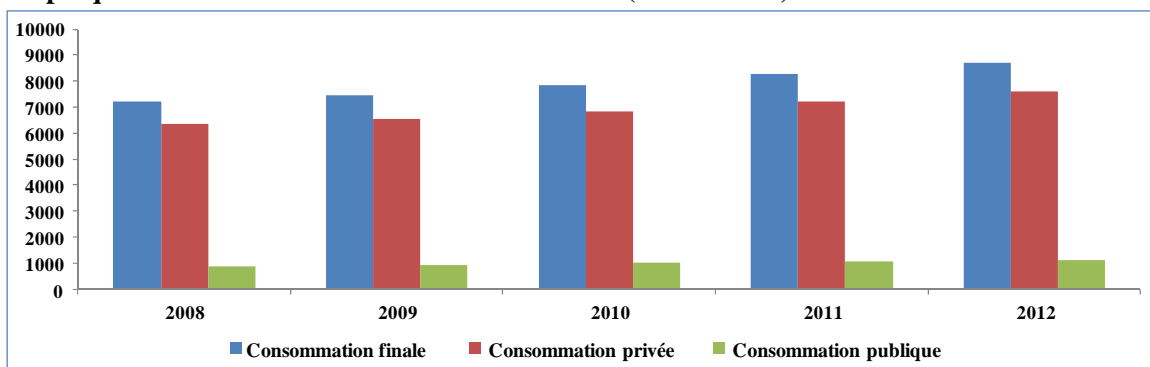
3.2.1 Demande intérieure

En 2012, la demande intérieure est en hausse de 4,6%, soutenue principalement par la consommation et dans une moindre mesure par l'investissement.

3.2.1.1 Consommation finale

En 2012, la consommation finale a progressé au même rythme qu'en 2011, avec un taux de 5,4% ; elle a participé à la croissance à hauteur de 4,7 points. Sa progression est soutenue par ses deux composantes privée et publique qui croissent respectivement de 5,4% et 5,5% ; leurs contributions à la croissance s'élèvent à 4,1 points et 0,6 point.

Graphique 4: Evolution de la consommation finale (en milliards)



3.2.1.1.1 Consommation privée

Après une croissance de 5,3% en 2011, la hausse de la consommation privée se consolide en 2012, en rapport avec l'augmentation des revenus des ménages aussi bien en milieu urbain que rural. Son poids dans le PIB augmente, passant de 75,9% en 2011 à 77% en 2012. Plusieurs facteurs contribuent au renforcement du pouvoir d'achat des ménages. En ville, la hausse des revenus par glissement catégoriel aux recrutements dans les grands chantiers et aux prises en charge dans la fonction publique, notamment celles résultant du recrutement spécial de 25 000 jeunes. En milieu rural, les ménages profitent de la demande urbaine et sous régionale des produits agropastoraux. Les transferts de la diaspora participent également à l'accroissement des revenus des ménages.

L'évolution de la consommation est impulsée par la demande des produits alimentaires et des boissons, des services de transport, de télécommunication et de restauration. La structure des dépenses de consommation des ménages ne change pas entre 2011 et 2012. Les ménages consacrent une bonne partie de leurs revenus à l'achat des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, soit 47,3% du total des dépenses, contre 47,7% en 2011. Les autres postes pour lesquels les ménages dépensent leurs revenus sont par ordre : l'ameublement et l'équipement (9,5% du total des dépenses), le transport (8,8%), les articles d'habillement et chaussures (8,5%), le logement (7,7%) et les restaurants et hôtels (6,8%). Les dépenses de santé des ménages s'accroissent, leur poids passant de 1,1% en 2011 à 1,2%. Il en est de même des articles achetés à l'étranger (1,2% contre 0,9% en 2011).

Tableau 19: Structure de la consommation finale des ménages (en %)

Libellés	2010	2011	2012
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	46,6	47,7	47,3
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	2,7	2,7	2,9
Articles d'habillement et articles chaussants	9,0	8,6	8,5
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	8,0	7,7	7,7
Ameublement, équipements ménagers et entretien courant de la maison	10,1	9,5	9,5
Santé	1,1	1,1	1,2
Transports	8,1	8,4	8,8
Communications	1,6	1,6	1,6
Loisirs et culture	1,5	1,5	1,6
Restaurants et hôtels	7,3	6,9	6,8
Autres biens et services	2,1	2,3	2,2
Achats nets à l'étranger	0,9	0,9	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INS

En 2013, la consommation privée progresserait de 6,1% et contribuerait pour 4,6 points à la croissance. Sur la période 2014-2016, elle s'accroîtrait en moyenne de 5%. De 77% en 2012, la part de la consommation privée dans le PIB ou propension moyenne à consommer des ménages, serait de 76,1% en 2013, et s'établirait en moyenne à 73,6% sur la période 2014-2016.

3.2.1.1.2 Consommation publique

La croissance de la consommation publique est la même en 2011 et 2012 à 5,5%. Ce dynamisme résulte à la fois des effets induits de l'accroissement des effectifs dans la fonction publique, notamment de la masse salariale, et des besoins en biens et services des administrations. En termes réels, les accroissements sont de l'ordre de 4,1% pour les dépenses de personnel et de 1,6% pour les dépenses de biens et services dont la rationalisation et l'amélioration de la qualité se poursuivent.

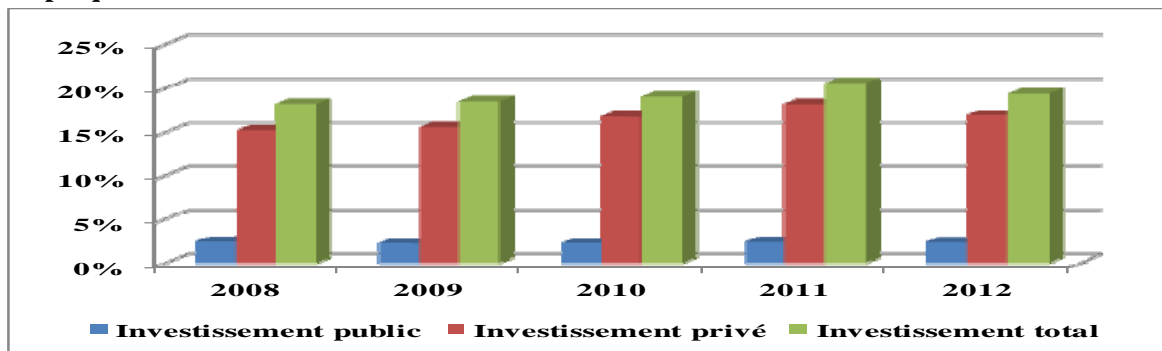
En 2013, la consommation publique augmenterait de 0,8% et participerait pour 0,09 point à la croissance. Sur la période 2014-2016, elle progresserait en moyenne de 5,6% et sa contribution serait en moyenne de 0,6 point.

3.2.1.2 Investissement

En 2012, l'investissement a décéléré, avec un taux de croissance estimé à 1,4%, après la hausse de 12,1% en 2011. Il a contribué pour 0,3 point à la croissance, contre une participation de 2,6 points en 2011. Le recul dans les deux composantes explique cette évolution. Depuis 2010, l'investissement était dynamique, son rythme de progression étant passé de 4,1% en moyenne sur la période 2005-2009 à 11,4% entre 2010 et 2011. En 2013, la croissance de l'investissement est estimée à 5,6% et sa contribution à 1,2 point.

Le taux d'investissement en pourcentage du PIB est passé de 20,6% en 2011 à 19,2% en 2012 et se situerait à 19,6% du PIB en 2013. Des efforts restent à fournir pour élever ce taux aux alentours de 25% du PIB, niveau empiriquement établi pour qu'une économie décolle et atteigne une croissance de croisière autour de 6 à 8 %.

Graphique 5: Evolution du taux d'investissement



3.2.1.2.1 Investissement privé

Le ralentissement de l'investissement observé en 2012, est principalement imputable au secteur privé. L'investissement des entreprises croît de 0,8% contre 12,3% en 2011 et 11,6% en 2010. Sa contribution à la croissance est de 0,2 point contre 2,3 points en 2011. On observe une diminution des dépenses relatives à l'acquisition du matériel de transport (-11%), des produits métalliques de base et ouvrages métalliques (-47%), des machines et appareils électriques (-4%) et des équipements agricoles (-4%), en lien avec la baisse du taux d'utilisation des capacités de production. Mais, les entreprises accroissent leurs dépenses en construction (+7%), en ameublement (+21%) et en équipements audio visuels (+158%).

Par branche, l'évolution est contrastée. L'investissement est en hausse dans le « commerce et hôtellerie » (+6,9%), les « télécommunications » (+33,6%) et la « fabrication des produits pétroliers » (+1%). Les « transports » chutent de 42,2% et les « industries manufacturières » de 10%.

Tableau 20 : Evolution des composantes de l'investissement privé (en %)

Libellés	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Equipements agricoles	34	-41	3	0	-11	42	-4
Produits de l'élevage	nd	3	4	0	7	26	21
Produits métalliques de base et ouvrages en métalliques	nd	nd	nd	nd	0	48	-47
Equipements audio visuels	-28	47	-38	2	-23	62	158
Machines et appareils électriques	8	20	25	0	15	-1	-4
Matériels de transport	-15	17	12	-12	14	35	-11
Meubles	25	4	-10	48	-4	7	21
BTP	2	6	-6	9	4	9	7
FBCF privé			4,2	4,9	11,6	12,3	0,8

Source: INS

En 2013, les entreprises reprendraient leurs programmes d'investissement, en particulier sur les dépenses d'équipement. Les entreprises devraient investir pour maintenir l'outil de production et accroître les capacités. Au final, l'investissement privé progresserait de 5,8% et représenterait 17,1% du PIB. Sur la période 2014-2016, le taux d'investissement moyen du secteur privé se situerait à 17,5% du PIB.

3.2.1.2.2 Investissement public

Entre 2008 et 2012, le taux d'investissement public en pourcentage du PIB se situe en moyenne autour de 2,3% au Cameroun contre 10% au sein de la CEMAC, et plus de 7% en Afrique subsaharienne. Une étude menée en 2011 par le FMI révèle que, pour atteindre le niveau d'infrastructures des pays africains à revenu intermédiaire, le Cameroun doit investir un montant additionnel de 350 millions de dollars par an, soit 168 milliards de francs. Les gains en efficacité de la réforme des services publics liés à l'infrastructure sont estimés à 350 millions de dollars par an. L'étude conclut que, si un tel accroissement de la quantité et de la qualité de l'investissement public se poursuivait pendant une période de 15 ans, le taux de croissance à long terme du PIB par habitant augmenterait d'environ 3,3 points.

En 2012, la croissance de l'investissement public s'est poursuivie avec un taux estimé à 5,7% contre 10,8% en 2011 et 4,4% en 2010. Sa contribution à la croissance est de 0,2 point contre 0,3 point en 2011. Le Budget d'Investissement Public (BIP) a représenté 28,4% du budget de l'Etat et il est passé de 696,8 milliards en 2011 à 741 en 2012, soit une augmentation de 6,3%.

Le Gouvernement poursuit les grands chantiers d'infrastructures dont les plus importants sont : le complexe industrialo-portuaire de Kribi, le barrage réservoir de Lom Pangar, les barrages hydroélectriques de Memve'ele et de Mekin. Les travaux de compactage dynamique, de dragage, et de construction de chinepodes se poursuivent. Le port pourrait accueillir les premiers bateaux en juin 2014.

Pour le barrage de Lom Pangar, les travaux préliminaires sont bouclés. La construction du dernier tronçon de la voie d'accès « Santando-Deng Deng » et celle du village de Lom Pangar sont achevés. Les travaux de dérivation du fleuve sur la rive gauche se poursuivent et la construction effective du barrage a débuté.

En ce qui concerne le barrage hydroélectrique de Memve'ele, les travaux sur les deux ponts sont entièrement exécutés et ceux de la voie d'accès actuellement portés à 80%. Par ailleurs, la construction d'un pont flottant sur le fleuve Ntem, le déforestation de la zone du canal de prise et celui de l'emprise de la digue barrage sont en cours d'achèvement.

Relativement au barrage de Mekin, les travaux de terrassement sont terminés ; le corridor de la ligne d'évacuation d'énergie a été ouvert, la digue principale posée à plus de 90% à 1,5 km de la confluence sur le lit du fleuve, et la construction de la fondation de la centrale électrique se poursuit.

S'agissant de la construction de l'usine des tracteurs à Ebolowa, le taux d'exécution des travaux est estimé à 80% et les travaux de construction du hangar de stockage des tracteurs exécutés à 40%. Le bâtiment administratif, la guérite, le hangar réservé pour le stockage des pièces et celui de montage des tracteurs sont déjà construits.

Sur la période 2014-2016, le Gouvernement va intensifier les travaux d'investissement dans les infrastructures et les secteurs productifs. S'agissant des infrastructures, les priorités sont : (i) l'extension de la centrale à gaz de Kribi de 216 MW à 330 MW ; (ii) la construction d'une centrale à gaz de 315 MW à Limbé ; (iii) la construction du barrage hydroélectrique de 123 MW à Mamfé ; (iv) la construction des lignes de transport d'énergie Memve'ele - Ebolowa, Edéa - Yaoundé, Songloulou-Bafoussam et Logbaba-Koumassi.

3.2.2 Demande extérieure nette

La dépendance à l'égard des exportations de produits primaires influence la demande extérieure nette des biens et services. Deux indices permettent de mesurer cette dépendance : l'indice de concentration des exportations et l'indice de diversification. S'agissant du premier, une valeur proche de 1 indique que l'économie est dépendante des exportations d'un produit unique. Le deuxième quant à lui va de 1 (plus grande différence des taux de diversification avec la moyenne mondiale) à zéro (alignée sur la moyenne mondiale). La CNUCED calcule ces indices pour tous les pays dans le monde. En 2011, l'indice de concentration est égal à 0,38 pour le Cameroun et l'indice de diversification à 0,71, ce qui dénote d'une diversification moyenne des exportations.

En 2012, la demande extérieure nette a grevé la croissance à hauteur de 0,6 point, soit moins qu'en 2011 où la contribution était de -2,9 points. Les exportations de biens et services baissent de 1,3% alors que les importations s'accroissent de 1,2%. Les exportations sont essentiellement composées de matières premières, et les importations, de biens de consommation finale.

3.2.2.1 Demande extérieure nette des biens

En 2012, la demande extérieure nette des biens a grevé la croissance mais moins que par le passé avec une contribution à la croissance réelle du PIB de -0,4 point contre -2,85 points en 2011.

3.2.2.1.1 Exportations des biens

En 2012, le volume des biens exportés a diminué de 2,1% après une hausse de 1,2% en 2011. La part dans le PIB est passée de 15,2% à 14,3%. Le recul résulte de la baisse des quantités exportées d'aluminium (-31,3%), de carburants et lubrifiants (-31,2%), d'huile de palme (-24,3%), de bois grumes (-9,7%), de cacao en fèves (-8,6%), de ciments (-2,5%) et de bananes fraîches (-2,4%). Toutefois, certains produits enregistrent des hausses à l'instar du coton brut (+36,5%), du café (+34,7%), du caoutchouc (+17,4%) et des huiles brutes de pétrole (+5,4%).

Au premier semestre 2013, et en glissement annuel, les exportations en volume augmentent de 2,9%. Cette hausse est liée à celle des quantités vendues de caoutchouc (+76,9%), de cacao brut en fèves (+67,1%), d'aluminium (+34,5%), des bananes fraîches (+22,2%) et du bois grumes (+8%). Un recul est cependant observé dans le volume exporté de certains produits, notamment le ciment (-50,6%), le café (-42,4%), l'huile de palme (-28,8%), les feuilles de placage en bois (-24,4%), les huiles brutes de pétrole (-14%) et le coton brut (-13,5%).

La baisse des cours mondiaux des produits de rente exportés par le Cameroun détériore les termes de l'échange qui passent de 22,1% en 2011 à -8,6% en 2012. En 2013, ils s'établiraient à -4,6% consécutivement à l'augmentation des cours de certaines matières premières.

3.2.2.1.2 Importations des biens

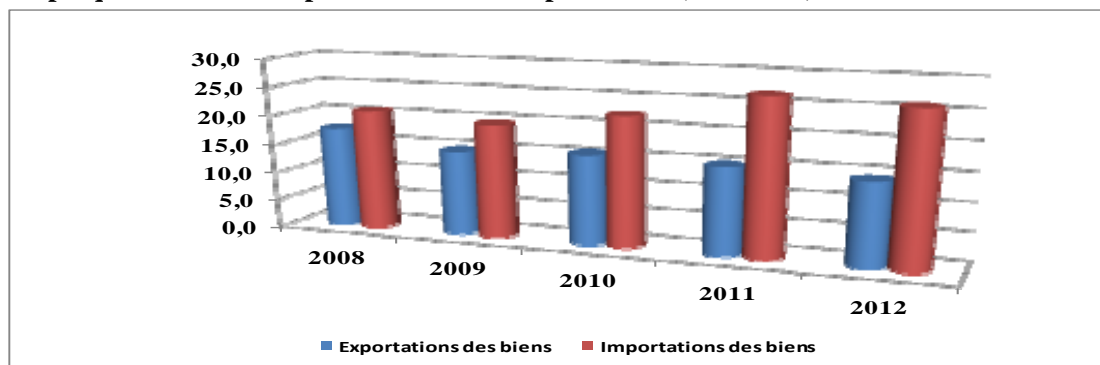
Après l'expansion observée en 2010 et 2011 en même temps que le démarrage des projets structurants, la croissance en volume des importations des biens a chuté à 0,8% en 2012. La part des importations dans le PIB est de 26,7% en 2012 contre 25,9% un an plus tôt.

Le ralentissement du rythme des importations est attribuable à la chute de 21,2% des achats des huiles brutes de pétrole consécutivement à l'arrêt prolongé des activités de la SONARA. En compensation, les importations des carburants et lubrifiants ont explosé passant de 57 000 à 586 000 tonnes. On enregistre aussi la diminution des achats de l'aluminium et des ouvrages en aluminium (-41,7%), du matériel de transport (-31,8%), des ouvrages en fer et acier (-14,6%) et des machines et appareils électriques (-3,6%).

Les importations de certains produits de consommation finale des ménages s'accroissent à l'instar des graisses et huiles animales ou végétales (+91,2%), des boissons et liquides alcooliques (+22,9%), du riz (+8,9%) et de la friperie (+5,7%). Les quantités importées de poissons de mer congelés diminuent de 15,4%.

Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, le volume des importations augmente de 10,9%, du fait de la hausse des achats des huiles brutes de pétrole (+84,5%), du ciment (+74,5%), du riz (+43,1%), des engrais (+26,3%) et des poissons de mer congelés (+17%). Toutefois, les volumes importés de certains produits enregistrent des baisses. Il s'agit entre autres des carburants et lubrifiants (-60,9%), des machines et appareils mécaniques ou électriques (-13,5%) et du matériel de transport (-10,8%).

Graphique 6: Part des exportations et des importations (en % PIB)



3.2.2.2 Demande extérieure nette des services

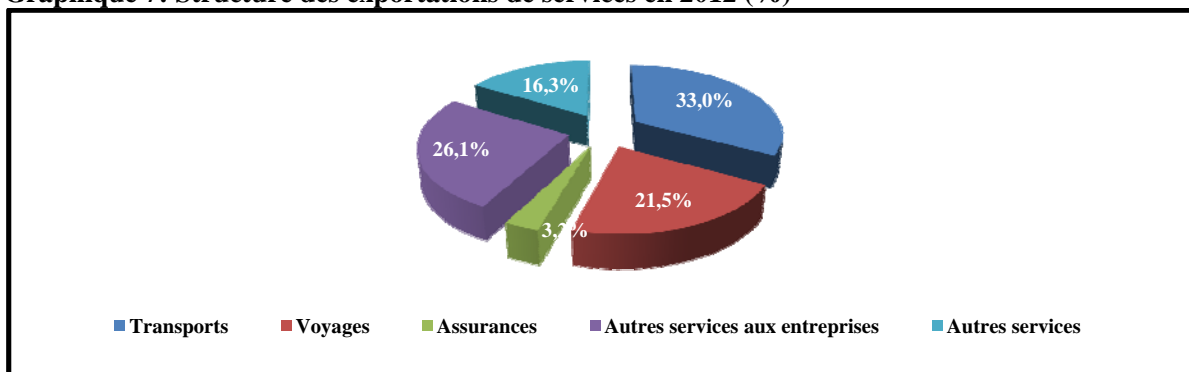
En 2012, la demande extérieure nette des services représente -1,9% du PIB et contribue pour -1,5 point à la croissance, contre 0,05 point en 2011.

3.2.3 Exportations des services

En 2012, les exportations de services ont diminué de 45,2 milliards par rapport à 2011, pour s'établir à 831,2 milliards. Cette réduction s'explique par la baisse de 26,7% des recettes du poste « autres services aux entreprises » dont, les recettes de services divers aux entreprises passent de 139,8 à 102,6 milliards. Les recettes des services sont principalement constituées de 26,1% des autres services, 33% des transports, 21,5% des voyages et 3,9% des services d'assurances.

Les recettes des services de transports, d'assurances et de communications connaissent des hausses respectives de 5,9%, 52,4% et 7,8%. Les postes « voyages » et « autres services aux entreprises » baissent respectivement de 7,6% et de 26,7%. L'accroissement dans le poste « assurances » résulte de l'évolution de l'assurance fret, qui traduit l'augmentation des recettes de services fournis aux non-résidents par les transporteurs résidents, dont les recettes passent de 13 milliards en 2011 à 159,7 milliards en 2012. Dans les sous-rubriques du poste « voyages », les « voyages à titre personnel » représentent 17,7% et génèrent des recettes à hauteur de 147,3 milliards, en baisse de 19% par rapport à 2011. Les « voyages à titre professionnel » (3,7%) rapportent 31,1 milliards, en hausse de 19,9 milliards. La baisse des recettes dans la rubrique « voyages à titre personnel » est imputable aux « voyages à but éducatif » (-14,7%) et aux « autres voyages touristiques » (-19,8%). Les recettes des « voyages pour soins médicaux » sont en hausse de 93% et se situent à 2,2 milliards.

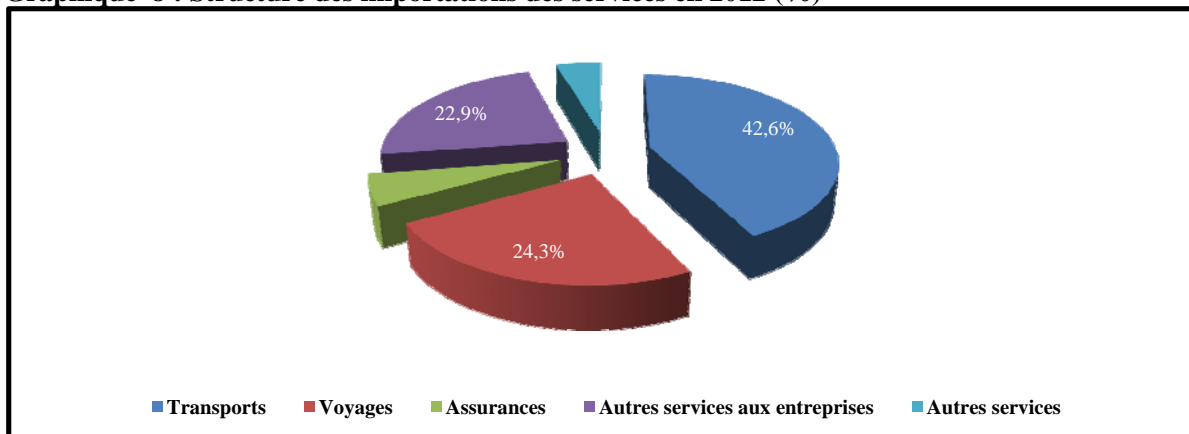
Graphique 7: Structure des exportations de services en 2012 (%)



3.2.4 Importations des services

En 2012, les importations des services augmentent de 16,2% par rapport à 2011 pour se situer à 1 086,7 milliards. Les « transports » représentent 42,6% du total, suivis par les « voyages » (24,3%), les « autres services aux entreprises » (22,9%) et les « services d'assurances » (5,6%). Toutes les rubriques connaissent des hausses : les « transports » (+10,3%), les « voyages » (+5,9%), les « autres services aux entreprises » (+39,2%) et les « services d'assurances » (+4,4%).

Graphique 8 : Structure des importations des services en 2012 (%)



Les dépenses des voyages à titre personnel augmentent de 30,8 milliards et atteignent 176,4 milliards. La hausse résulte de l'augmentation de 14,6% des dépenses des « autres voyages touristiques » qui s'élèvent à 158,2 milliards. Les dépenses de voyages à titre professionnel baissent de 16,1 milliards pour se situer à 87,8 milliards.

La hausse des dépenses de transports est imputable au fret (81,3% du total des dépenses de transports) et en particulier au fret maritime dont les dépenses s'élèvent à 352,2 milliards.

Le solde des services est déficitaire de 255,5 milliards contre 58,3 milliards en 2011. Le déficit est projeté à 122,1 milliards en 2013.

CHAPITRE 4 : PRIX ET COMPETITIVITE

4.1 Prix

4.1.1 Déflateur du PIB

En 2012, le déflateur du PIB s'est situé à 3,3% contre 2,8% en 2011. Le prix de la consommation finale s'est accru de 3,3% ; celui de l'investissement a chuté de 0,5% après quatre années de hausses consécutives. La progression du prix des exportations est pratiquement restée la même que l'année précédente (11,5%) tandis que les importations se sont renchériées de 6,9%. Ces évolutions sont essentiellement imputables aux biens, les prix des services ayant baissé (-4% pour les exportations et -1,9% pour les importations).

Tableau 21: Variation du déflateur du PIB et ses emplois (en %)

Libellés	2008	2009	2010	2011	2012
Consommation finale	6,1	3,1	1,1	2,8	3,3
privée	6,0	2,7	1,1	3,0	3,7
Publique	6,7	5,4	0,8	1,7	0,7
Investissement	3,4	1,5	3,2	4,2	-0,5
FBCF	3,5	3,1	2,0	3,8	-0,7
dont privée	3,5	3,1	2,0	3,9	-0,9
publique	3,5	3,1	2,0	2,5	0,5
Exportations	11,7	-19,7	6,4	11,2	11,5
Exportations des biens	14,1	-21,4	7,2	12,0	13,7
Exportations des services	-5,6	-5,4	0,6	5,4	-4,0
Importations	17,5	-19,5	0,2	9,0	6,9
Importations des biens	18,2	-20,2	0,8	10,3	8,0
Importations des services	12,5	-18,2	1,2	2,2	-1,9
PIB	3,7	3,7	2,6	3,0	3,0

Source: INS

4.1.2 Prix à la consommation finale des ménages

4.1.2.1 Indice général

En 2012, la hausse des prix à la consommation finale des ménages a été de 2,4% contre 2,9% en 2011. Ce ralentissement a été observé sur les prix de la plupart des postes de consommation notamment les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », les « articles d'habillement et chaussures » et les « dépenses d'enseignement ».

La faible progression des prix des produits alimentaires résulte de l'amélioration de la production. En effet, les prix des légumes ont ralenti à 1,5% du fait de la baisse des prix des produits maraichers avec l'abondance des tomates en fruit et des oignons. Les prix du haricot blanc et du haricot rouge progressent de 10% contre respectivement 19% et 21% en 2011. Les prix des « pains et céréales » progressent de 1,5% et ceux des viandes de 6,5%.

L'indice des prix des produits locaux a décéléré de 1 point pour s'établir à 1,9% et celui des biens importés de 0,4 point pour se situer à 2,7%. Les prix des produits primaires progressent de 4,1% contre 5,8% en 2011 et ceux des produits finis et semi-finis de 1,2% contre 1,5%. Les prix dans le secteur tertiaire s'accroissent de 1,2 point pour s'établir à 2,2%.

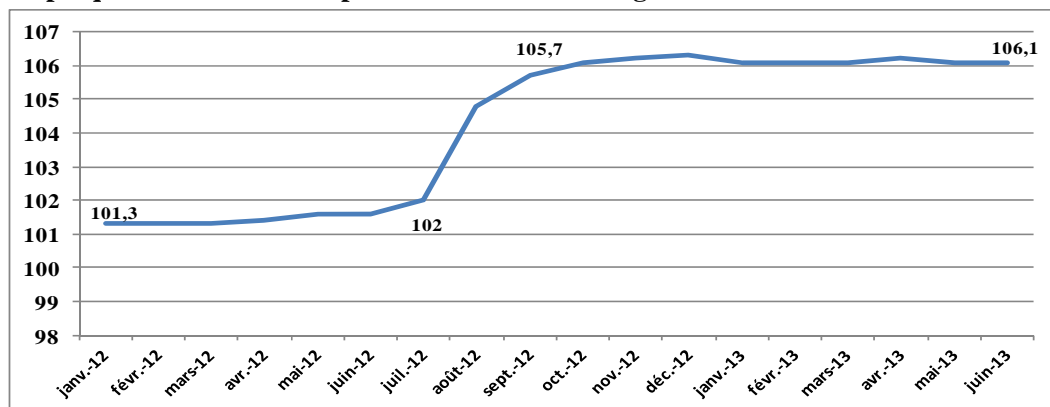
La ville de Maroua enregistre la plus forte inflation (+5,5%) liée à la baisse de l'offre. Cette insuffisance est liée à l'explosion démographique avec la multiplication des établissements d'enseignement supérieur. Les inondations ont dévasté les cultures et le bétail dans la région en août et septembre 2012.

Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, les prix à la consommation finale des ménages croissent de 2,3%. Cette hausse est tributaire de celle des prix des « services de l'enseignement »

(+4,7%) et des prix des « produits alimentaires » (+3,8%), ainsi que de ceux des services de « transport » (+2,8%) et de « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+2,7%).

Pour ce qui est des services de l'enseignement, la hausse est imputable à la progression des prix de l'enseignement secondaire (+6,7%) et de l'enseignement primaire et préélémentaire (+5,8%). Ces variations découlent des ajustements des frais de scolarité observés à la rentrée scolaire 2012/2013 dans les établissements privés laïques et confessionnels. Cette variation en glissement annuel masque la quasi-stabilité de l'indice observée entre septembre 2012 (105,7 points) et juin 2013 (106,1 points).

Graphique 9: Evolution des prix des services d'enseignement de 2012 à 2013



L'augmentation des prix des produits alimentaires est due notamment au renchérissement des prix des poissons et fruits de mer (+6,9%) dont 13,9% pour les poissons congelés et 6% pour les poissons frais ; des légumes (+4,8%) et des viandes (+3,9%). Les prix des fruits se sont accrus de 1,5%. La banane douce, les citrons et les papayes ont tirés les prix dans ce sous-groupe avec les hausses respectives de 12%, 11% et 6%. La hausse des prix des fruits a été freinée par les ananas et les oranges dont les prix ont respectivement baissé de 5,4% et de 4,1%.

Les prix des biens locaux progressent de 2,5% et ceux des produits importés de 1,9%. La ville d'Ebolowa affiche la plus forte progression (+4,1%), suivie de Bamenda (+3,7%), Buéa (+2,5%). Garoua et Ngaoundéré affichent des baisses respectives 0,7% et 0,9%.

Tableau 22: Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages

Postes de dépenses	2011*	1 ^{er} sem 2012	2012	1 ^{er} sem 2013	Variations (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c)/(a)	(d)/(b)
I - Evolution suivant les fonctions de consommation						
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	100,0	101,9	103,4	105,6	3,4	3,6
<i>Produits Alimentaires</i>	100,0	102,0	103,5	105,9	3,5	3,8
<i>Boissons Et Tabacs</i>	100,0	101,7	101,9	104,3	1,9	2,6
Boissons alcoolisées et tabacs	100,0	102,4	102,6	104,5	2,6	2,0
Articles d'habillement et chaussures	100,0	101,8	102,2	103,0	2,2	1,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	100,0	102,5	103,3	105,3	3,3	2,7
Meubles, article de ménage et entretien courant du foyer	100,0	101,4	101,4	103,1	1,4	1,7
Santé	100,0	100,2	100,3	100,6	0,3	0,4
Transports	100,0	101,1	102,3	103,9	2,3	2,8
Communication	100,0	100,0	99,3	97,4	-0,7	-2,7
Loisirs et culture	100,0	99,8	100,1	100,3	0,1	0,5
Enseignement	100,0	101,4	103,3	106,1	3,3	4,7
Restaurants et hôtels	100,0	102,2	102,6	103,6	2,6	1,4
Biens et services divers	100,0	100,7	101,2	102,3	1,2	1,7
Indice Général	100,0	101,6	102,4	103,8	2,4	2,3
II - Evolution suivant les groupes						
Produits locaux	100,0	101,6	102,7	104,2	2,5	2,7%
Produits importés	100,0	101,6	101,9	103,5	1,9	1,9%

Postes de dépenses	2011*	1 ^{er} sem 2012	2012	1 ^{er} sem 2013	Variations (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c)/(a)	(d)/(b)
Energie	100,0	100,7	101,9	103,7	3,0	1,9
<i>Produits pétroliers</i>		100,4	100,4	100,8	0,4	0,4
Produits frais	100,0	102,1	103,5	105,8	3,7	3,5
Hors produits frais et énergie	100,0	101,5	102,2	103,4	1,9	2,2
Primaire	100,0	102,5	104,1	106,1	3,5	4,1
Secondaire	100,0	101,0	101,2	102,1	1,2	1,2
Tertiaire	100,0	101,4	102,2	103,5	2,1	2,2
Durable	100,0	100,6	100,7	101,7	1,1	0,7
Semi durable	100,0	101,8	102,7	104,3	2,5	2,7
Non durable	100,0	101,3	101,7	102,7	1,4	1,7
Services	100,0	101,4	102,2	103,6	2,1	2,2

Source: INS, *= année de base

4.2 Compétitivité

4.2.1 Compétitivité globale

La compétitivité d'une économie peut être appréhendée par la variation du Taux de Change Effectif Réel (TCER). Une variation négative (ou dépréciation) du TCER traduit un gain de compétitivité pour l'économie ; l'appréciation du TCER, qui traduit une perte de compétitivité, se matérialise par une variation positive.

Le TCER décroît de 3,7% en 2012, soit un gain de compétitivité de l'économie par rapport à 2011. Le TCER s'est déprécié suite à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar. Le taux de change effectif nominal (TCEN) a évolué de manière similaire.

Tableau 23: Evolution du TCER et du taux de change effectif nominal (TCEN)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<i>TCER</i> (variation annuelle en %)	-2,7	1,9	0,9	2,7	2,6	-6,0	0	-3,7
<i>TCEN</i> (variation annuelle en %)	-1,8	-0,9	2,8	2,7	0,9	-4,3	1,8	-3,5

Source: FMI

Dans le Rapport 2013-2014 du Forum économique mondial sur la compétitivité, le Cameroun est classé 115^e sur les 148 pays concernés. Il recule de trois places par rapport au rapport précédent malgré un score identique. En Afrique, le Cameroun occupe la 16^e place sur les 38 pays classés après le 11^{ème} rang de l'année précédente.

L'analyse de certains indicateurs caractéristiques montre que le Cameroun améliore son score en ce qui concerne l'environnement macroéconomique et la taille de son marché intérieur. Il recule pour ce qui est des institutions et de la qualité des infrastructures routières et aériennes.

Tableau 24: Classement du Cameroun selon certains indicateurs caractéristiques

Rubriques	2012-2013		2013-2014	
	rang	score	rang	score
L'indice de Compétitivité Global	112	3,7	115	3,7
Institutions	107	3,4	112	3,3
Infrastructures	125	2,5	128	2,5
Qualité des infrastructures routières	112	2,9	116	2,8
Qualité des infrastructures aériennes	109	3,7	112	3,5
Environnement macroéconomique	59	4,8	60	4,9
Développement du marché financier	105	3,6	107	3,6
Accessibilité aux services financiers	99	3,9	103	3,9
Taille du marché	87	3,2	91	3,3
Innovation	79	3,1	80	3,1

Source: Forum économique mondial

4.2.2 Climat des affaires

Pour améliorer le climat des affaires, les mesures ci-après ont été prises :

- la création de l'Agence de promotion des petites et moyennes entreprises (APPME) dont l'objectif est de : (i) s'occuper des grands investisseurs nationaux et des investisseurs étrangers ; (ii) veiller à la mise en place du guichet unique ; (iii) créer des guichets d'accueil des investisseurs étrangers dans chaque aéroport international ;
- le parachèvement du processus de déclaration unique (TVA et IS). dont l'application est effective depuis juillet 2013 au niveau des centres divisionnaires des impôts;
- l'achèvement des procédures pour l'obtention des permis de construire;
- la promulgation de la loi fixant les incitations à l'investissement privé et les textes d'application de ladite loi ;
- la mise en place du mécanisme transitoire de financement à moyen et long termes de la PME ;
- l'extension de l'insertion des annonces légales et judiciaires aux médias privés.

Selon le Doing business de 2013, le Cameroun perd 5 places par rapport à l'année 2012, dans le classement mondial en occupant le 161^{ème} rang sur 185 pays.

4.3 Croissance et coûts des intrants importés

Entre 2002 et 2012, le taux de croissance moyen de l'économie s'est situé à 3,4% en dessous de celui envisagé dans le DSCE. Un niveau élevé des coûts de consommations intermédiaires a un impact négatif sur la compétitivité et la valeur ajoutée des entreprises, et donc sur la croissance de l'économie nationale.

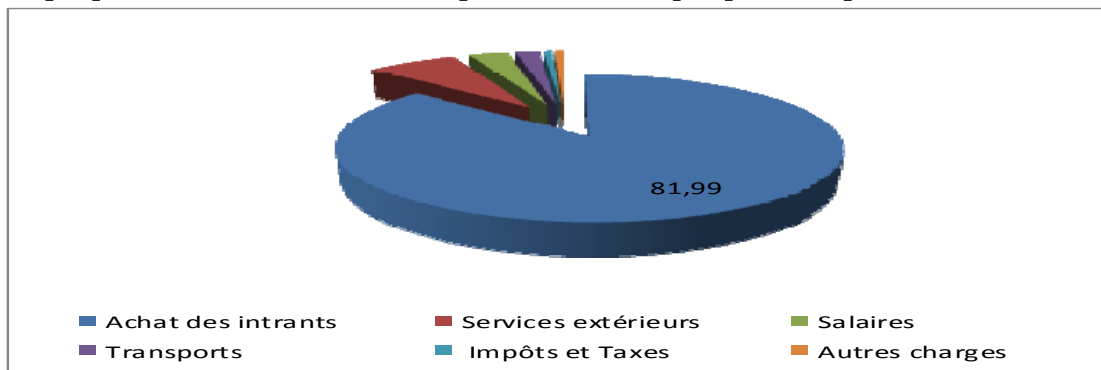
L'exploitation des déclarations statistiques et fiscales en 2007 avait révélé que les coûts élevés des matières premières ou intrants affectent négativement la performance des entreprises. Ces coûts représentent en moyenne 50% du chiffre d'affaires et dépassent dans certaines branches d'activités le seuil de 80%. Ce niveau élevé érode les marges bénéficiaires. Les matières premières importées représentent plus de 60% de la valeur de la production des entreprises industrielles. A titre de comparaison, les salaires absorbent moins de 10% de cette production.

Tableau 25: Structure des coûts dans quelques branches d'activités (en % du coût total)

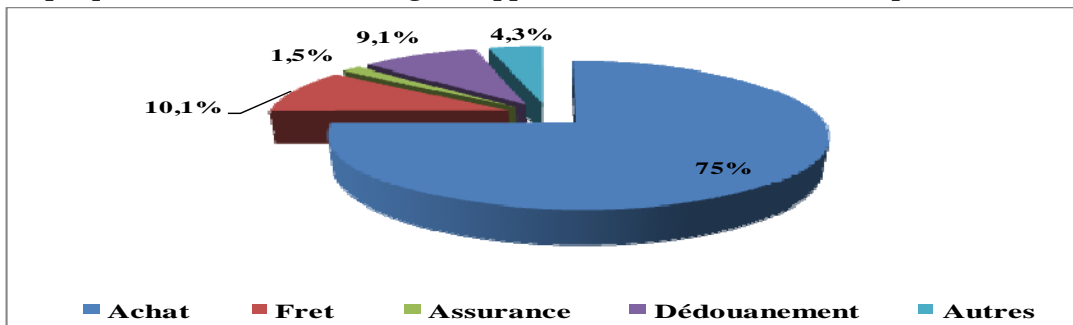
Branches		Raffinage de pétrole transformation des produits énergétiques	Travail de grain et fabrication des produits amylicés	Fabrication de machine et d'appareil électriques	Production de caoutchouc et d'article en matières plastiques	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, matériel de construction
Matières premières	2005	85,3	74,5	63,2	60	62,8
	2006	88,9	68,5	64,5	59	57,8
Autres charges	2005	10,7	17,2	14,4	24,5	25,1
	2006	7,9	25,2	13,9	27,6	19,4
Main d'œuvre	2005	1,2	1,7	14,8	5,9	6,4
	2006	1,1	1,3	14,3	6	10,6
Services extérieurs	2005	2,1%	6,2	7,1	6,1	3,8
	2006	2,1%	4,8	6,8	6,7	1,4
Taxe et Impôts	2005	0,7%	1,7	0,5	3,5	1,9
	2006	0%	1,3	0,2	0,7	0,8

Source: MINFI/DAE

Dans le prolongement de l'étude de 2007, celle de 2013 s'intéresse aux intrants importés et à leur impact sur la valeur ajoutée des entreprises. Les premiers résultats révèlent que l'achat des intrants représente 82% de l'ensemble des coûts d'exploitation des entreprises sur la période 2006-2012 comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Graphique 10: Structure des coûts de production dans quelques entreprises en 2012 (en %)

Parmi les éléments qui déterminent le coût de ces matières premières, il y a lieu de citer l'achat au prix FOB, le fret, l'assurance, les frais de dédouanement, les coûts portuaires et les charges invisibles. En 2012, la structure des charges d'approvisionnement en intrants importés présentée dans le graphique suivant révèle que le coût d'achat des intrants représente 75% des charges d'approvisionnement, le fret 10,1% et le dédouanement 9,1%.

Graphique 11: Structure des charges d'approvisionnement en intrants importés en 2012

Dans la structure des coûts d’approvisionnement, trois éléments méritent d’être analysés : le coût d’achat, le fret et les autres charges.

Coût d’achat

Le choix des fournisseurs pour l’approvisionnement est basé sur les affinités (la maison mère, le maintien d’une longue relation commerciale, etc.).

En comparant les prix d’achat avec ceux en vigueur sur les marchés internationaux ou ceux auxquels les entreprises d’autres pays s’approvisionnent, les écarts sont élevés. Il arrive dans certains cas que l’intrant acheté par une entreprise camerounaise soit plus cher que le produit fini fabriqué par une entreprise similaire basée à l’étranger.

Tableau 26: Prix de vente de quelques produits sur les marchés en décembre 2012(en FCFA)

Libellés	Sac de riz 50 kg	Sucre 1 kg	Ciment 50 kg
Cameroun	21 150	650	4 955
Sénégal	13 494	575	3 800
Côte d'Ivoire	18 000	Blanc: 750 Roux: 675	4 850
Gabon	39 000	800	4 500
Algérie	----	----	3 275
Prix internationaux	14 787	13,435	---

Source: MINFI/DAE

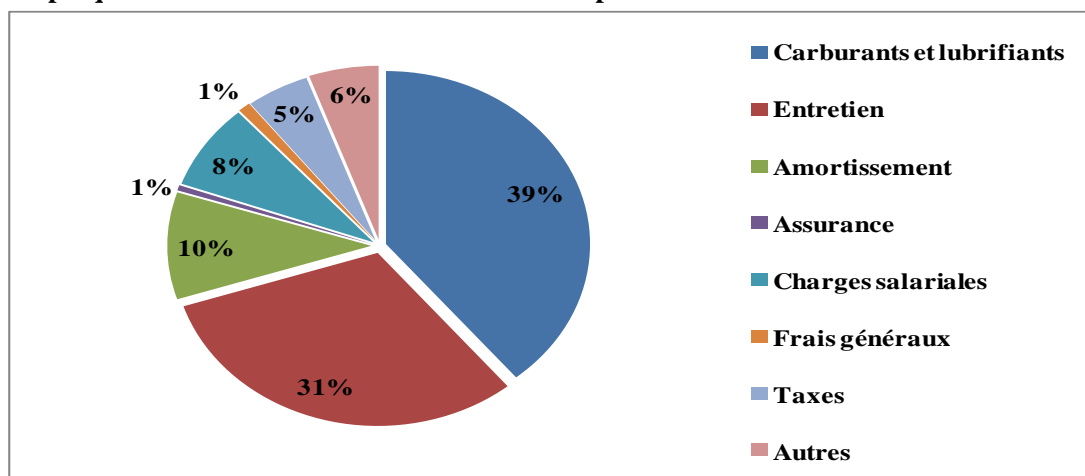
Coût de transport

La distance entre le lieu d’approvisionnement et le lieu de livraison est le premier élément qui influence le coût de transport ; d’autres facteurs le déterminent également.

Au niveau du transport maritime, la profondeur du chenal d’accès au port de Douala d’accueillir les gros bateaux nécessitant un tirant d’eau élevé. C’est avec l’indisponibilité des navires qui en découle, autant d’éléments qui viennent se greffer sur les prix du transport maritime.

Dans le transport terrestre, le coût moyen TTC pour un gros porteur roulant à une vitesse moyenne de 60km/h sur le corridor Douala-Ndjamena est de 615F/km. Il est de 754F/km pour un camion semi-remorque et de 759F/km pour un camion-citerne. S’agissant de la structure, les principaux éléments sont : le coût du carburant (39% du total des coûts), les frais d’entretien (31%), l’amortissement (10%) et les charges salariales (8%). Parmi les autres facteurs qui accroissent les coûts de transport, on peut citer l’état des routes et les menaces sécuritaires.

Graphique 12 : Structure des coûts dans le transport terrestre en 2012



Autres charges

Parmi les autres charges, il y a lieu de citer principalement les coûts de passage portuaire des marchandises. Ces coûts concernent toutes les charges ayant un impact sur le mouvement de la marchandise, conformément aux procédures de passage prescrites par les autorités publiques. En d'autres termes, le coût de passage comprend toutes les charges de l'entrée à la sortie du port.

Plusieurs intervenants, selon le type d'activités participent à la formation du coût de passage. Il s'agit : des armateurs, des transitaires, des consignataires de navires, des agents maritimes, des commissionnaires, des agréés en douane, des acconiers, des manutentionnaires, des stevedores et des experts maritimes. Leur poids sur la formation du coût de revient de certains produits de premières nécessités à l'importation (riz, poisson, sucre) est donné par le tableau suivant.

Tableau 27: Décomposition des coûts au PAD pour quelques produits importés (en %)

Libellés	Riz	Poisson	Sucre
Manutention	35,7	52,9	35,7
Visite douane	30,4	22,2	30,5
Transit	12,2	8,9	12,3
Consignation	8,8	6,4	8,8
CNCC	2,1	1,5	2,1
Guichet Unique	4,4	3,2	4,4
Inspection	3,3	2,4	3,3
Redevance Portuaire	1,5	1,0	1,9
Autres Intervenants	1,7	1,3	1,1
Coût total	100	100	100

Source: DAE

Il ressort que quatre composantes prédominent. Il s'agit de : la manutention (41,1%), la visite douane (27,7%), le transit (11,3%) et la consignation (8%).

Dans l'évaluation des coûts de passage, on note l'existence des pratiques non écrites qui peuvent augmenter le coût de revient des marchandises : ce sont les « faux frais ». Ils s'appliquent sur tout le circuit du passage portuaire des marchandises. Parmi les plus fréquents, on cite : le manque de vigilance des chargeurs, les frais sans reçu, le manque de transparence de certains intervenants, la menue monnaie (manque de petite monnaie) et le vol et la dégradation des marchandises.

Au final, l'existence d'une multitude d'intervenants et des « faux frais » font partie des facteurs qui alourdissent les coûts de passage portuaires et par ricochet le coût de revient des marchandises importées.

A titre d'illustration, chaque conteneur de marchandises de 20 (6 tonnes) à destination du Cameroun supporte un coût de :

- 286 695 FCFA (56 639 FCFA/tonne) pour le riz ;
- 391 262 FCFA (74 066 FCFA/tonne) pour le poisson congelé ;
- 285 500 FCFA (56 439 FCFA/tonne) pour le sucre.

En y incorporant les faux frais qui se situent en moyenne entre 200 000 et 250 000 FCFA par conteneur, chaque conteneur reviendrait respectivement à :

- 486 695 FCFA (89 972 FCFA/tonne) pour le riz ;
- 591 262 FCFA (107 400 FCFA/tonne) pour le poisson congelé ;
- 485 500 FCFA (89 773 FCFA/tonne) pour le sucre.

Les faux frais gonflent le coût de sortie des marchandises au port de Douala. Le tableau ci-dessous compare les coûts portuaires dans les ports de Douala, d'Abidjan et de Dakar.

Tableau 28: Coûts portuaires dans les ports de Douala, Abidjan et Dakar (en FCFA/tonne)

	Douala	Abidjan	Dakar
Visite douane	87 000	---	---
CNCC	5 905	---	---
GUCE	12 500	---	---
Inspection	9 500	---	---
Redevance portuaire	4 360	9 590	38 895
Manutention	107 260	173 000	89 390
Consignation	35 000	24 235	1 735
Transit	25 175	16 935	180 365
COÛT PARTIEL	286 700	223 760	310 385
<i>Faux frais*</i>	<i>37 500</i>	<i>16 670</i>	<i>16 670</i>
COÛT TOTAL	324 200	240 430	327 047

Source: MINFI/DAE, * Rapport Lighthouse Consulting pour l'Afrique de l'Ouest

Pour une tonne de marchandises, les coûts portuaires hormis les faux frais sont estimés à 286 700 francs à Douala, contre 223 760 francs à Abidjan et 310 385 francs à Dakar. Si on considère les coûts observés à la fois, dans les trois ports, à savoir la redevance portuaire, la manutention, la consignation et le transit, le Port de Douala semble le plus compétitif des trois, avec des coûts évalués à 166 795 francs par tonne de marchandises contre 223 760 francs à Abidjan et 310 385 francs à Dakar. En ajoutant la visite en douane et les faux frais (37 500 francs/tonne en moyenne), la sortie d'une tonne de marchandises au port de Douala, revient à 291 295 francs, sans le GUCE, le CNCC et l'inspection, soit un surcoût de 55 865 francs environ par tonne par rapport au Port d'Abidjan.

En plus des frais précités, les intervenants autres que les institutionnels perçoivent 1,7% des frais payés par les opérateurs lors du passage des marchandises au port de Douala contre 0% dans les deux autres villes, ce qui alourdit davantage les coûts portuaires. Ainsi, le Port de Douala apparaît comme le plus onéreux des trois.

CHAPITRE 5 : FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

L'Etat consolide sa stratégie de financement de l'économie par la diversification des sources de financement à travers l'émission des titres et la recherche des financements innovants. En 2012, la situation financière s'est caractérisée par une progression des dépôts et des crédits à l'économie et une baisse des avoirs extérieurs nets, principalement ceux des banques commerciales. Au premier semestre 2013, les dépôts et les crédits bancaires augmentent parallèlement à la hausse des créances en souffrance dans les banques et les établissements de microfinance (EMF). Des mesures d'assainissement ont abouti aux retraits d'agrément à deux compagnies d'assurance et à 33 EMF.

5.1 Politique monétaire

La BEAC définit et met en œuvre la politique monétaire commune à tous les Etats membres. Conformément à l'article 1^{er} de ses statuts, l'objectif de la politique monétaire est de garantir la stabilité monétaire. Elle apporte également son soutien aux politiques économiques générales élaborées par les Etats membres. L'objectif de stabilité monétaire signifie un taux d'inflation faible et un taux de couverture de la monnaie suffisant. Pour mener à bien ses missions, la BEAC dispose de deux instruments : la politique de refinancement et la politique des réserves obligatoires.

5.1.1 Politique de refinancement

Cette politique revêt deux formes : une action par les prix et une action par les quantités.

5.1.1.1 Action par les prix : politique des taux d'intérêt

Elle s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique de la banque. Les avances sont accordées au Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) fixé par le Comité de Politique Monétaire (CPM). La BEAC ponctionne la liquidité bancaire par le biais des appels d'offres négatifs, à travers le taux d'intérêt sur les placements.

En juillet 2012, le CPM a baissé de 25 points de base les taux de rémunération des dépôts publics et le taux d'intérêt sur placement des banques. Compte tenu du ralentissement des pressions inflationnistes et de la croissance, le CPM a baissé de 50 points de base le TIAO appliqué aux banques en juillet 2013.

Tableau 29: Taux directeurs de la BEAC et conditions de banque (en %)

	02/07/2009	29/07/2010	01/11/2011	19/12/2011	30/07/2012	19/07/2013
I- Les opérations de Trésors						
- Taux des avances aux Trésors	4,25	4	4	4	4	4
- Taux d'intérêt sur placements Publics au titre du Fonds de réserves sur les Générations futures	1,25	1,25	1,5	1,25	1	1
- Taux d'intérêt sur placements Publics au titre de mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires	1,05	0,85	1,1	0,85	0,6	0,6
- Taux d'intérêt sur placements Publics au titre des dépôts spéciaux	1,1	0,85	0,85	0,6	0,35	0,35
II- Marché monétaire						
Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO)	4,25	4	4	4	4	3,5
Taux d'intérêt des prises en pension	6	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75
Taux de pénalité aux banques	10	10	10	10	10	10
Taux s/nouveaux crédits d'investissement productifs	4,25	4,25	4	4	4	4
Taux d'intérêt sur placement à 7 jrs	0,85	0,6	0,6	0,6	0,35	0,35
Taux d'intérêt sur placement à 28 jrs	0,9125	0,6625	0,6625	0,6625	0,4125	0,4125
Taux d'intérêt sur placement à 84 jrs	0,975	0,725	0,725	0,725	0,475	0,475

Source: BEAC

5.1.1.2 Action par les quantités : objectif de refinancement

La BEAC s'appuie sur la programmation monétaire pour arrêter les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec la réalisation des objectifs de la politique monétaire.

Avances aux Etats

A la session de mars 2013, le CPM a fixé la limite des créances de la Banque Centrale adossées à des effets et valeurs garantis par le Trésor public, les collectivités territoriales décentralisées ou tout autre organisme public de chacun des Etats membres de la CEMAC. Cette limite est située à un niveau tel que les créances totales de la Banque Centrale sur chacun des Etats membres, ne doivent pas dépasser 35% des recettes budgétaires internes constatées au cours de l'exercice écoulé.

Avances aux banques

Pour un plafond de 10 milliards, la pointe d'utilisation pour le Cameroun est de 5,3 milliards avec un minimum de 428 millions. Deux banques ont eu recours à ces concours à travers quatre appels d'offres positifs. Depuis mai 2012, la BEAC n'a effectué aucune ponction de liquidités à travers le mécanisme d'appels d'offres négatifs.

5.1.2 Politique des réserves obligatoires

Le recours aux réserves obligatoires vise à mettre en banque le « système bancaire » c'est-à-dire, à le contraindre au refinancement lorsque les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale pour les établissements de crédit.

Le coefficient des réserves obligatoires appliqué aux banques camerounaises est fixé à 11,75% sur les dépôts à vue et 9,25% sur les dépôts à terme. Le taux de rémunération des réserves obligatoires est fixé à 0,05% depuis fin juillet 2009. L'encours des réserves obligatoires des banques s'est stabilisé à 260 milliards à fin décembre 2012. Il est de 281,9 milliards à fin mars 2013.

5.2 Situation monétaire

A fin décembre 2012, la situation monétaire s'équilibre en ressources et emplois à 3 227,3 milliards contre 3 068,2 milliards au 31 décembre 2011. Au 30 juin 2013, elle s'équilibre en ressources et emplois à 3 321,9 milliards contre 2 981,8 milliards un an plus tôt.

Tableau 30: Situation monétaire consolidée (en milliards)

Libellés	déc.-11	juin-12	déc.-12	juin-13	Variations (en %)		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/a)	(d/b)	(d/c)
CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE							
AVOIRS EXTERIEURS NETS	3 068,2	2 981,8	3 227,3	3 321,9	5,2	11,4	2,9
Avoirs extérieurs nets de la BEAC	1 627,3	1 482,2	1 527,8	1 589,9	-6,1	7,3	4,1
dont Compte d'opérations	1 418,2	1 387,6	1 462,0	1 463,3	3,1	5,5	0,1
Avoirs extérieurs nets des BCM	1 289,8	1 177,6	1 334,0	1 108,6	3,4	-5,9	-16,9
Avoirs extérieurs nets des BCM	209,1	94,6	65,8	126,6	-68,5	33,8	33,8
CREDIT INTERIEUR	1 440,9	1 499,5	1 699,5	1 732,0	17,9	15,5	1,9
Créances nettes sur l'Etat	-502,3	-579,1	-288,4	-404,7	42,6	30,1	40,3
Position nette du gouvernement (PNG)	-346,0	-429,9	-244,6	-286,3	29,3	33,4	17,0
Crédit à l'économie	1 943,3	2 078,6	1 988,0	2 136,7	2,3	2,8	7,5
Crédit au secteur privé non financier	1 743,1	1 917,3	1 843,6	1 955,3	5,8	2,0	6,1
Crédit aux entreprises publiques non financières	120,7	128,3	114,8	125,9	-4,9	-1,9	9,6
RESSOURCES	3 068,2	2 981,8	3 227,3	3 321,9	5,2	11,4	2,9
Masse monétaire (M2)	2 897,2	2 728,8	2 939,5	3 081,5	1,5	12,9	4,8
Circulation fiduciaire	525,5	470,8	554,8	481,9	5,6	2,4	-13,1
Monnaie scripturale	1 272,1	1 149,2	1 249,5	1 320,8	-1,8	14,9	5,7
Quasi-monnaie	1 099,6	1 108,9	1 135,2	1 278,7	3,2	15,3	12,6
Autres postes nets	171,0	252,9	287,8	240,4	68,3	-4,9	-16,5

Source: BEAC

5.2.1 Contreparties de la masse monétaire

5.2.1.1 Avoirs extérieurs nets

Par rapport à fin décembre 2011, les avoirs extérieurs nets du système monétaire ont baissé de 6,1% pour s'établir à 1 527,8 milliards au 31 décembre 2012. Cette évolution est imputable aux avoirs extérieurs nets des banques créatrices de monnaie qui chutent de 68,5%. Les avoirs extérieurs nets de la BEAC augmentent de 3,1%. La baisse observée dans les avoirs extérieurs s'explique par l'utilisation des avoirs des clients ou de la ligne de découvert chez leurs correspondants pour assurer le règlement des opérations à l'étranger. Elle fait suite au meilleur contrôle des justificatifs des motifs de transferts de fonds par la BEAC. La faible rémunération des placements à court terme sur les places financières internationales et le manque persistant de liquidité du marché bancaire des devises ont également contribué à cette diminution.

Au 30 juin 2013, les avoirs extérieurs nets s'accroissent de 7,3% par rapport à fin juin 2012 pour s'établir à 1 589,9 milliards. Cette évolution résulte de la hausse conjuguée des avoirs extérieurs nets de la BEAC et des banques. Les banques ont également reconstitué leurs avoirs pour faire face aux règlements des opérations de leurs clients à l'étranger.

5.2.1.2 Crédit intérieur

Au 31 décembre 2012, le crédit intérieur s'élève à 1 699,5 milliards, soit une hausse de 17,9% par rapport à fin décembre 2011. Cette évolution s'explique par la diminution de 29,3% des dépôts de l'Etat auprès du système bancaire et une augmentation de 64,2% des autres créances nettes sur l'Etat. Le crédit à l'économie augmente de 2,3% pour s'établir à 1 988 milliards. La hausse du crédit au secteur privé non financier est relativement plus importante (+5,8%).

Au 30 juin 2013 et par rapport à fin juin 2012, le crédit intérieur progresse de 15,5%, soutenu principalement par l'augmentation de 30,1% des créances nettes sur l'Etat. Le crédit à l'économie augmente de 2,8% pour se situer à 2 136,7 milliards du fait du crédit au secteur privé non financier qui s'établit à 1 955,3 milliards.

5.2.2 Masse monétaire

A fin décembre 2012, reflétant l'évolution du crédit intérieur tempérée par celle des avoirs extérieurs, la masse monétaire progresse de 1,5% par rapport au 31 décembre 2011 pour s'établir à 2 939,5 milliards. Au 30 juin 2013 et en glissement annuel, la masse monétaire est en hausse de 12,9% et se situe à 3 081,5 milliards. La part de la monnaie fiduciaire est de 15,6%, celle de la monnaie scripturale de 42,9% et celle de la quasi-monnaie de 41,5%.

5.2.3 Evolution des principaux indicateurs de la situation monétaire

A fin juin 2013 et par rapport au 30 juin 2012, le taux de liquidité bancaire augmente passant de 30,2% à 35%, en liaison avec l'augmentation du volume de dépôts. Le rythme d'accroissement des crédits à l'économie baisse, passant de 16,4% à 2,8%.

Tableau 31 : Variations de quelques indicateurs de la situation monétaire

Libellés	déc.-11	juin-12	déc.-12	juin-13
Crédit à l'économie	21,9	16,4	2,30	2,8
Crédit intérieur	48,0	29,9	17,9	15,5
Masse monétaire	9,6	4,5	1,5	12,9
Dépôts bancaires	11,6	2,9	0,6	15,1
Monnaie Fiduciaire	1,1	13,0	5,6	2,4
Créances nettes sur l'Etat	-19,1	-8,0	-42,6	-30,1
PNG	-31,3	-16,0	-29,3	-33,4
Crédit au secteur privé	23,5	21,1	5,8	1,9
Avoirs extérieurs nets	-11,8	-11,4	-6,1	7,3
Taux de liquidité bancaire (réserves/dépôts)*	33,1	30,2	37,5	35
Part relative des dépôts dans la masse monétaire *	81,9	82,9	81,1	84,4

Source: BEAC, * ratio.

5.3 Secteur bancaire et financier

Le secteur bancaire et financier est caractérisé par : (i) une amélioration de la couverture nationale à travers l'ouverture de nouveaux guichets par les banques et les EMF ; (ii) une stabilisation du taux d'intérêt débiteur ; (iii) une hausse des dépôts et des crédits.

5.3.1 Secteur bancaire

En attendant le démarrage effectif des activités de la « Cameroon Rural Financial Corporation » (CARFIC) et de la Banque Camerounaise des PME (BC-PME.SA), 13 banques animent le marché camerounais. A fin décembre 2012, trois banques (SGBC, BICEC et Afriland First Bank) dominent l'activité bancaire avec 50,1% des parts de marché des crédits et 52,2% des dépôts. Le taux de créances en souffrance, mesuré en rapportant l'encours des créances en souffrance sur les crédits se situe à 16,5%.

A fin juin 2013, et par rapport à la même période de 2012, l'activité des établissements de crédit est marquée par un accroissement de 11,3% des dépôts et une hausse de 7,7% des crédits à la clientèle. Les créances brutes en souffrance progressent de 14,2% et représentent 14,6% de l'encours des crédits.

5.3.1.1 Dépôts de la clientèle

Par rapport à fin décembre 2011, les dépôts augmentent de 1,2% pour s'établir à 2615,4 milliards au 31 décembre 2012. Les dépôts de BGFibank ont enregistré la plus forte hausse passant de 20,2 milliards à environ 57 milliards. En dehors de Citibank (+20,8%) et de UBA (+38,5%), les dépôts ont diminué dans les dix autres banques. Avec un recul de dépôts de 4,9%, la BICEC cède la première place occupée au 31 décembre 2011 à la SGBC (17,5% de l'encours des dépôts).

Au 30 juin 2013, les dépôts de la clientèle s'élèvent à 2 898,4 milliards, en hausse de 294,3 milliards par rapport à fin juin 2012. En termes de parts de marché, la BICEC occupe la première place (17,3% du total de l'encours), suivie d'Afriland First Bank (17,2%), de la S.G.B.C (16,7%), de la S.C.B (11,1%) et d'ECOBANK (10,1%).

Par type de clientèle, l'augmentation des dépôts résulte de ceux des particuliers (+7,9%), des entreprises privées (+35,9%), des entreprises publiques (+0,8%) et des compagnies d'assurance et de capital (+20,8%). La politique de décentralisation, qui se matérialise par le transfert des ressources aux collectivités territoriales décentralisées, explique la hausse de leurs dépôts qui passent de 17 à 22,8 milliards à fin juin 2013. La structure des dépôts est dominée par les particuliers (39,3% du total des dépôts), les entreprises privées (25,7%), l'administration publique (7,4%) et les entreprises publiques (7,3%).

Tableau 32: Dépôts de la clientèle par type de clientèle (en milliards)

Libellés	Décembre 2011	Décembre 2012	Juin 2012	Juin-13	Variation (en %)		Poids en Juin 2013 (%)
					Décembre 2012/2011	Juin 2013/2012	
Administration publique central	212,7	185,5	233,2	213,2	-12,8	-8,6	7,4
Administration publique locale	18,6	22,9	17,1	22,8	23,5	33,7	0,8
Organismes publics	107,1	136,8	147,2	139,3	27,7	-5,3	4,8
Administrations privées	86,9	90,6	83,6	84,8	4,3	1,5	2,9
Entreprises publiques	296,7	203,1	209,8	211,5	-31,6	0,8	7,3
Entreprises privées	627,1	583,1	547,6	743,9	-7,0	35,9	25,7
Sociétés d'assurance et de capital	83,3	96,6	84,4	102,0	15,9	20,8	3,5
Entreprises individuelles	81,2	85,1	85,6	59,5	4,7	-30,6	2,1
Particuliers	1035,9	1076,2	1056,3	1139,3	3,9	7,9	39,3
Divers	133,1	171,4	140,1	182,1	28,8	30,0	6,3
TOTAL	2 682,9	2 651,4	2604,8	2898,5	-1,2	11,3	100

Source: BEAC

Par nature, les dépôts à vue représentent 74,7% du total, les dépôts à terme 18,2% et les dépôts à régime spécial 7,1%. En glissement annuel, les dépôts à terme augmentent de 41,8% au 30 juin 2013.

Tableau 33: Dépôts de la clientèle par nature (en milliards)

Libellés	Jun 2012	Jun 2013	Variation (en %)	Poids en juin 2013 (en %)
Dépôts à régime spécial	182,5	206,1	12,9	7,1
dont bons de caisse	180,2	203	12,7	7,0
Dépôts à terme	371,7	527,2	41,8	18,2
Dépôts à vue	2 050,6	2 165,2	5,6	74,7
Total	2604,8	2898,5	11,3	100,0

Source: BEAC

5.3.1.2 Encours des crédits

Par rapport au 31 décembre 2011, l'encours des crédits à la clientèle augmente de 5,1% pour se situer à 1 904,1 milliards à fin décembre 2012. Cette hausse est attribuable essentiellement aux crédits octroyés aux Particuliers (+47,4 milliards), aux Entreprises individuelles (+ 40 milliards), à l'Administration publique (+36,9 milliards), freinés par la diminution respective de 28,7 milliards et 13 milliards de ceux octroyés aux Entreprises privées et aux Administrations privées.

Au 30 juin 2013, l'encours des crédits bancaires à la clientèle s'élève à 2 117,3 milliards contre 1 953,5 milliards à fin juin 2012. Le taux d'intermédiation ou le rapport entre les crédits et les dépôts se situe à 73% contre 74% à fin juin 2012. Les créances brutes en souffrance s'élèvent à 308,7 milliards, soit une hausse de 14,2%.

Par type de clientèle, 65,3% des crédits sont accordés aux entreprises privées et 8,7% aux entreprises publiques. Le poids des crédits aux particuliers est de 14% et celui des crédits aux compagnies d'assurances et de capital de 2,6%. Les crédits distribués sont absorbés par les activités de « production des services personnels et à la collectivité » (20%), les « bâtiments et travaux publics » (17,5%), le « commerce de gros et détail-restauration et hôtel » (15,9%), les « industries extractives » (14,1%), l'« agriculture-élevage-chasse-sylviculture-pêche » (11,7%), le « transport-activités auxiliaires de transport et télécommunication » (9,8%) et la « production et distribution d'électricité-gaz-vapeur-eau » (8,8%).

Tableau 34: Répartition des crédits par type de clientèle (en milliards)

Libellés	Décembre-11	Décembre-12	Jun 2012	Jun 2013	Poids (en %)	
					30 juin 2012	30 juin 2013
Administration publique centrale	0,16	18,72	15,7	16,8	0,8	0,8
Administrations publiques locales	2,09	20,40	2,2	18,6	0,1	0,9
Organismes publics	0,42	0,89	5,2	0,7	0,3	0,0
Administrations privées	30,39	17,40	27,2	19,8	1,4	0,9
Entreprises publiques	120,96	113,01	151,7	184	7,8	8,7
Entreprises Privées	1270,32	1241,63	1 335,8	1 382,4	68,4	65,3
Sociétés d'assurance et de capital	22,64	39,75	22,9	55,9	1,2	2,6
Entreprises individuelles	89,26	129,25	125,9	130,4	6,4	6,2
Particuliers	262,41	309,78	250,9	295,4	12,9	14,0
Divers	12,42	13,30	15,6	12,9	0,8	0,6
Total	1 811,1	1 904,1	1 953,5	2 116,9	100	100

Source: BEAC

S'agissant des normes prudentielles, une dizaine de banques présentent une relative solidité au niveau de la solvabilité, des fonds propres nets, de la liquidité et de la couverture des risques. Les autres présentent une relative fragilité au niveau de la couverture des risques, des immobilisations et de la liquidité.

5.3.2 Microfinance

Le secteur de la microfinance compte plus de 1 000 guichets sur l'ensemble du territoire national. Il contribue à hauteur de 10 % au financement de l'économie.

A fin décembre 2012, les dépôts de la clientèle sont estimés à 454 milliards, les crédits à 239,8 milliards. Les créances douteuses en hausse représentent 16% de l'encours des crédits distribués.

S'agissant des normes prudentielles spécifiques, plusieurs EMF ne respectent pas la norme requise pour les fonds de solidarité. Il en est de même pour les ratios de couverture des immobilisations, de la liquidité, des engagements en faveur des apparentés et la couverture des crédits par les ressources propres. Les EMF demeurent fragiles du fait de la mauvaise qualité du portefeuille-crédits, de l'insuffisance des fonds propres ou de fonds patrimoniaux entraînant ainsi le non respect des normes de solvabilité. Environ une quinzaine sont en difficulté ou en cessation de paiement. La poursuite des mesures d'assainissement de ce secteur a abouti au retrait d'agrément à 33 EMF en juillet 2013.

5.3.3 Secteur des assurances

Le Cameroun est le second marché en termes de chiffre d'affaires de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance qui regroupe 14 pays. Le marché camerounais compte 23 sociétés agréées, dont 16 dans la branche « IARDT » et 7 en « Assurance-vie », et 90 intermédiaires agréés. Le chiffre d'affaires est estimé à 154,3 milliards en 2012, soit une hausse de 8,7% par rapport à 2011. En février 2013, s'est tenue à Yaoundé, la 37^{ème} Assemblée générale de la Fédération des sociétés d'Assurances de droit National Africaines (FANAF) autour du thème principal « Assurances et risques sociaux ». La principale recommandation était le raccourcissement des délais de règlement des sinistres.

L'assainissement du secteur s'est poursuivi avec le retrait d'agrément à deux compagnies (Samiris et Alpha). Le secteur reste confronté au refus de souscrire à la police d'assurance, la fraude et l'insécurité routière. Des assurés se plaignent du faible taux de règlement des sinistres pour justifier la non souscription à la police d'assurance.

Tableau 35: Evolution du chiffre d'affaires (en milliards)

Branches	2011	2012*	Variation (en %)
IARDT	105,9	114,3	7,9
Assurance-vie	36,1	40,0	10,8
Total	142,0	154,3	8,7

Source: ASAC, *= données provisoires

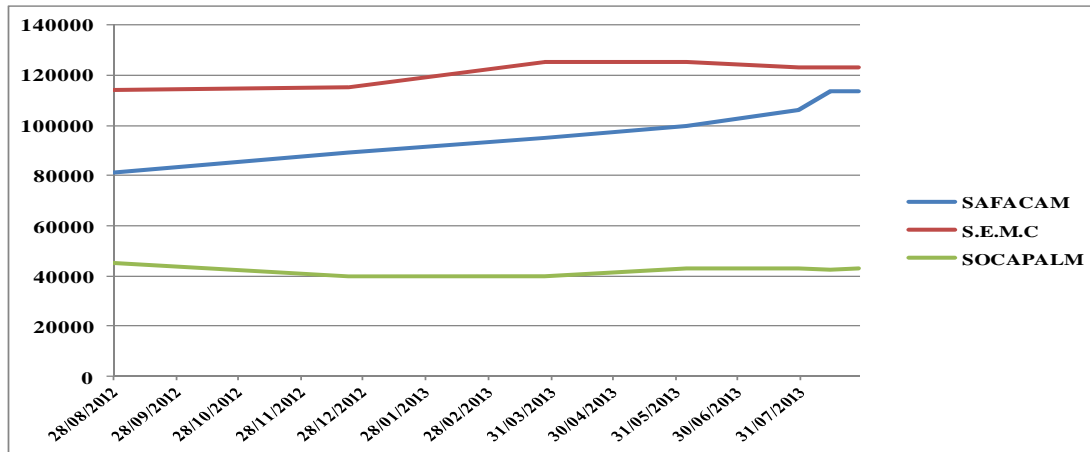
5.3.4 Marché financier

A fin décembre 2012, la capitalisation boursière de la « Douala Stock Exchange » (DSX) s'élève à 277,9 milliards dont 60% d'obligations et 40% d'actions. Elle se situe à 291,9 milliards au 28 août 2013 et se décompose en 123,8 milliards d'actions et 168,1 milliards d'obligations.

5.3.4.1 Marché des actions

Au 28 août 2013 et en glissement annuel, la valeur « SEMC » augmente de 5,5% pour s'établir à 123 035 francs ; celle de « SAFACAM » enregistre une hausse de 24,9% et se situe à 113 315 francs. La valeur « SOCAPALM » se stabilise à 42 999 francs.

Graphique 13: Evolution des cours des actions sur les 12 derniers mois



5.3.4.2 Marché obligataire

Le marché est animé depuis 2010 par trois valeurs : « Moabi-IFC 4,25%.2009-2014» ; « ECMR 5,6% 2010-2015 » et « BDEAC 5,5% 2010-2017 ». A la séance du 28 août 2013, la valeur « ECMR 5,6% 2010-2015 » a enregistré un mouvement portant sur 150 155 titres échangés. Le segment des obligations du Trésor n'est pas actif depuis plus d'un an, l'Etat n'ayant pas eu recours à ce produit.

La Commission des Marchés Financiers a sanctionné sept banques (BICEC, Banque atlantique, SGBC, Afriland First-Bank, Citibank, UBA, SCB), pour avoir indûment perçu un montant de 2,85 milliards lors de l'émission de l'emprunt obligataire de l'Etat du Cameroun.

Afin de renforcer le dynamisme de la place boursière de Douala, un compartiment dédié aux PME-PMI est en cours de création.

5.4 Stratégie de financement de l'économie

L'Etat développe depuis trois ans sa stratégie pour résoudre les problèmes de financement de l'économie. Cette stratégie s'appuie sur l'émission des titres publics. Deux catégories d'instruments sont privilégiées actuellement :

- les Bons du Trésor Assimilables (BTA) pour résoudre à court terme les besoins de trésorerie de l'Etat ;
- les Obligations du Trésor et les Obligations du Trésor Assimilables (OTA) pour le financement à moyen et long termes de l'investissement public.

A fin décembre 2012, les émissions des bons du trésor s'élèvent à 110 milliards. Les taux d'intérêt moyens varient entre 1,97% et 2,24 %, inférieurs au 4% appliqué aux avances statutaires accordées par la BEAC aux Trésors nationaux. Pour l'année 2013, le calendrier prévoit l'émission des BTA et des O.T.A pour un montant cumulé de 250 milliards.

Tableau 36 : Calendrier des émissions des OTA en 2013 (en milliards)

Mois	Avril	Mai	Août	Septembre	Novembre	Décembre	Total
Montants	25	30	25	25	20	25	150

Source: MINFI/DGTFCM

CHAPITRE 6 : SECTEUR EXTERIEUR

6.1 Balance des paiements

En 2012, la balance des paiements affiche un solde global excédentaire de 47,6 milliards, en amélioration de 211,7 milliards par rapport au déficit de 164,1 milliards enregistré en 2011. Cet excédent résulte d'un accroissement des financements extérieurs de 355,8 milliards, supérieur à celui du déficit compte courant.

Tableau 37: Balance des paiements (en milliards)

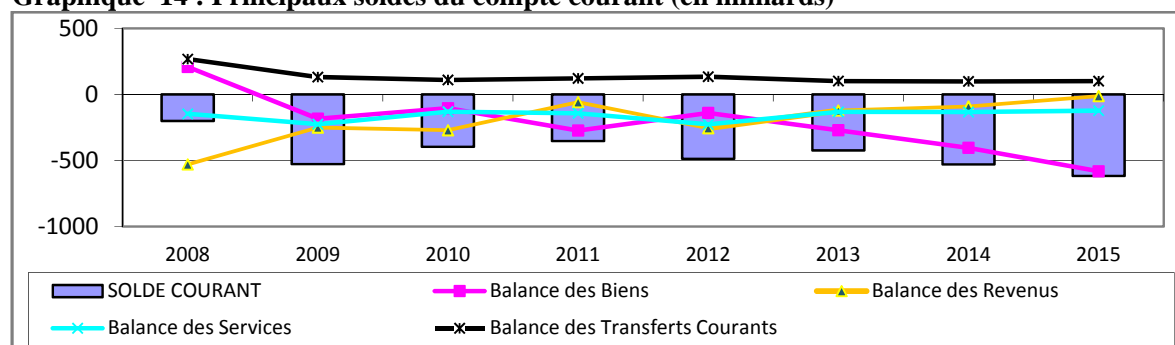
LIBELLES	2008	2009	2010	2011	2012	2013*	2014**	2015**
I- SOLDE COURANT (Transferts publics inclus)	-201,4	-528,2	-396,3	-353,1	-488,1	-493,2	-399,0	-304,5
1- Balance des Biens	208,7	-183,7	-104,1	-273,5	-139,9	-185,5	-42,1	71,6
2- Balance des Services	-530,5	-250,7	-271,3	-58,3	-255,5	-263,9	-284,1	-275,3
3- Balance des Revenus	-147,2	-225,3	-130,5	-142,9	-227,1	-174,4	-199,5	-231,5
4- Balance des Transferts Courants	267,6	131,5	109,6	121,6	134,4	130,5	126,7	130,6
II- FINANCEMENT EXTERIEURS	306,6	475,3	408,2	235,2	617,3	552,7	725,7	659,4
1- Secteur privé non bancaires	395,2	412,1	193,1	33,3	248,1	502,0	570,7	497,1
Investissements Directs Etrangers (IDE)	10,4	382,0	35,0	219,7	413,4	276,5	285,0	207,2
Investissements de Portefeuille	-18,2	-45,9	36,8	-26,8	-0,8	-9,8	-11,4	-2,9
Tirages nets (hors IDE et IPF)	403,3	76,0	121,3	-159,	-164,2	235,3	297,1	292,8
Acq/cession d'actifs non fin. Non prod.	-0,3	-0,2	-0,7	-0,3	-0,3			
2- Administration publique	-10,4	63,6	174,1	158,5	225,8	254,8	239,2	254,0
Dons projets (y compris C2D)		86,9	72,8	61,5	56,0	66,0	56,6	58,2
Tirages nets sur emprunt obligataire			52,5	-10,5	-10,5	-10,5	-10,5	-10,5
Tirages nets (hors obligations du Trésor)	-10,4	-23,3	48,8	107,5	180,3	199,3	193,1	206,3
3- Banques Créatrices de monnaie	-78,2	-0,4	41,0	43,4	143,4	-204,1	-84,2	-91,7
III- ERREURS ET OMISSIONS	49,2	77,2	87,0	-46,2	-81,6	0,0	0,0	0,0
IV- SOLDE GLOBAL DE LA BALANCE	154,4	24,4	99,0	-164,1	47,6	59,5	326,7	354,9
V- FINANCEMENT DU SOLDE GLOBAL (Variations des AEN BEAC)	-154,4	-24,4	-99,0	164,1	-47,6	-59,5	-326,7	-354,9

Source: MINFI/DAE; * Estimations; ** Projections

6.1.1 Balance des Transactions courantes

Le compte courant affiche en 2012 un déficit de 488,1 milliards (3,6% du PIB), contre 353,1 milliards en 2011. Cette détérioration s'explique par l'aggravation du déficit des services de 197,2 milliards et de celui des revenus de 84,2 milliards. L'excédent des transferts courants s'améliore de 10,5% pour s'établir à 134,4 milliards et le déficit de la balance des biens se réduit pour se situer à 139,9 milliards, contre 273,5 milliards en 2011. Cette évolution du solde courant a induit une baisse des avoirs extérieurs nets de l'ensemble du secteur monétaire de 99,5 milliards. En 2013, le déficit du compte courant pourrait s'aggraver et se situer à 493,2 milliards. Il est projeté à 399 milliards en 2014.

Graphique 14 : Principaux soldes du compte courant (en milliards)



6.1.1.1 Balance des biens

La balance des biens intègre les transactions issues du commerce extérieur, les biens achetés par les transporteurs, les échanges intra CEMAC non enregistrés dans les statistiques douanières et les autres biens. En 2012, elle est déficitaire de 139,9 milliards se réduisant par rapport aux 273,5 milliards en 2011. Les exportations de biens augmentent de 10,2% et les importations de 4,7%.

Le solde des transactions du commerce extérieur est déficitaire de 1 143 milliards. Le déficit s'est aggravé de 6,5% par rapport à 2011, consécutivement à la hausse des importations de carburants et lubrifiants (+921,5%), de clinker (+39,6%), de riz (+16%), de blé (+19,3%), de métaux communs et leurs ouvrages (+1,6%), des machines et appareils mécaniques (+1,3%). Hors pétrole et produits pétroliers, Le déficit est plus élevé et s'établit à 1 417,5 milliards, contre 1 072,9 milliards en 2011, traduisant la dépendance de la demande intérieure aux importations, dont le niveau n'est plus compensé depuis 2007 par les recettes d'exportation. En 2013, le déficit de la balance des biens devrait s'aggraver pour se situer à 185,5 milliards. Il est projeté à 42,1 milliards en 2014.

6.1.1.2 Balance des Services

Le déficit structurel de la balance des services s'est creusé de 197,2 milliards pour se situer à 255,5 milliards (1,9% du PIB). Cette aggravation résulte principalement des postes « transports » (dont le fret maritime est déficitaire de 361,1 milliards) ; « voyages » (-85,8 milliards) ; « assurances » (-34,7 milliards) et « autres services aux entreprises » (-32,4 milliards). En 2013, le déficit des services devrait s'aggraver pour se situer à 263,9 milliards.

Tableau 38: Balance des services résumée (en milliards)

Libellés	2010	2011	2012
Solde des Services	-271,4	-58,3	-255,5
Transports	-58,7	-161,0	-189,1
Passagers	-30,9	-37,4	-62,6
Fret	-47,5	-146,5	-156,0
Voyages	-9,6	-56,5	-85,8
A titre professionnel	-24,8	-92,8	-56,7
A titre personnel	15,2	36,3	29,1
Assurances	-30,1	-41,2	-34,7
Autres services	-172,9	200,5	54,1
Services de communications	15,9	33,4	32,1
Autres services aux entreprises	-215,8	117,0	-32,4
Services privés n.c.a	14,0	40,9	44,7
Services fournis ou reçus par les A.P.U	13,0	9,2	9,7

Source : MINFI/DAE ; n.c.a = non citer ailleurs

6.1.1.2.1 Transports

En 2012, les transports affichent un déficit de 189,1 milliards contre 161 milliards en 2011. Ce déficit est généré par les postes « passagers » (-62,6 milliards) et le « fret » (-156 milliards).

Les prestations fournies aux compagnies de transports étrangères, le transport des passagers et le fret ont généré 274,1 milliards de recettes. Les dépenses effectuées auprès des compagnies étrangères pour le transport des marchandises et des passagers se chiffrent à 463,2 milliards.

6.1.1.2.2 Voyages

En 2012, le poste « voyages » est déficitaire de 85,8 milliards, contre 56,5 milliards en 2011. Ce déficit résulte principalement de la baisse de 19% des recettes de « voyages à titre professionnel », issues des achats effectués par les étrangers en mission ou en voyage d'affaires au Cameroun.

6.1.1.2.3 Assurances

En 2012, le déficit du poste « assurance » se réduit de 6,5 milliards pour se situer à 34,7 milliards. Cette réduction est attribuable au poste « autres assurances » dont le solde passe de -2,1 milliards en 2011 à +5,2 milliards. Les catégories concourant le plus au déficit sont : les « assurances du fret » (-19,3 milliards) et les « réassurances » (-18,4 milliards).

6.1.1.2.4 Autres services

Le poste « autres services » regroupe les services de communications, les autres services aux entreprises, les services privés non cités ailleurs et les services fournis ou reçus par les administrations publiques. Il est excédentaire de 54 milliards en 2012, contre 200,5 milliards en 2011. Cette évolution est imputable à la rubrique « autres services aux entreprises », qui passe d'un excédent de 116,9 milliards à un déficit de 32,4 milliards. L'« assistance technique aux entreprises » et les « services divers aux entreprises » ont contribué à cette évolution.

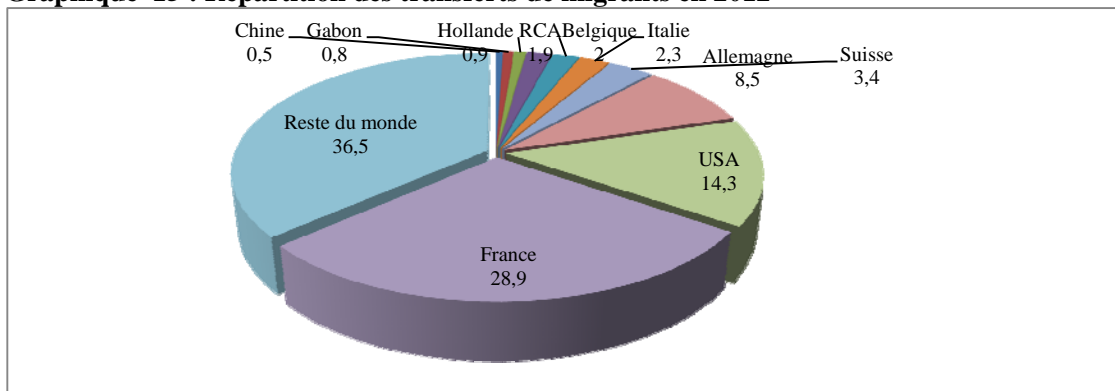
6.1.1.3 Balance des revenus

Depuis 2010, le déficit de la balance des revenus s'accroît passant de 130,5 à 142,9 milliards en 2011. En 2012, il est de 227,1 milliards. Il s'explique par le paiement des dividendes aux investisseurs directs étrangers pour un montant de 115,4 milliards et au règlement des intérêts sur la dette publique extérieure de 38,5 milliards.

6.1.1.4 Transferts courants

En 2012, les transferts courants sont excédentaires de 134,4 milliards contre 121,6 milliards en 2011. Cet excédent résulte de l'amélioration des recettes des « autres dons et transferts », qui passent de 103 à 135,9 milliards. Le solde demeure inférieur aux 267,6 milliards atteints en 2008, début de la crise en zone euro, principale pourvoyeuse des fonds transférés au Cameroun. A elle seule, la zone euro représente 46,7% des transferts des fonds.

Graphique 15 : Répartition des transferts de migrants en 2012



6.1.2 Financements extérieurs

En 2012, le solde des financements extérieurs est excédentaire de 617,3 milliards, en augmentation de 382,1 milliards par rapport à 2011. Les financements extérieurs comprennent : 248,1 milliards issus du secteur privé non bancaire, 235,7 milliards du secteur public et 143,4 milliards du secteur bancaire.

6.1.2.1 Secteur privé non bancaire

En 2012, les financements extérieurs dans ce secteur sont générés par les Investissements Directs Etrangers (IDE) à hauteur de 413,4 milliards. Les investissements de portefeuille se soldent par des sorties nettes de 0,8 milliard contre 26,8 milliards en 2011. Les tirages nets du secteur privé non bancaire sont négatifs de 164,1 milliards contre 159,3 milliards en 2011, traduisant l'ampleur des remboursements.

6.1.2.2 Secteur public

Les financements extérieurs se soldent par un excédent de 225,8 milliards en 2012, contre 158,5 milliards en 2011. Ils sont constitués des dons projets (+56 milliards), des tirages nets sur emprunts obligataires (-10,5 milliards) et des tirages nets sur emprunts ordinaires (+180,2 milliards). Les tirages nets sur emprunts ordinaires passent de 98,3 milliards à 180,2 milliards en 2012. Le stock de la dette extérieure est de 1 470,8 milliards à fin 2012, soit 10,9% du PIB.

6.1.2.3 Secteur bancaire

En 2012, les financements extérieurs nets s'élèvent à 143,4 milliards contre 43,4 milliards en 2011. Ils correspondent à une baisse des avoirs extérieurs nets des banques commerciales concernant: (i) les créances sur les banques et institutions financières étrangères et, autres entités non-résidentes (+144,5 milliards) ; (ii) les titres de participation et de placement effectués en zone euro (+9,2 milliards) ; (iii) les divers engagements constitués des dépôts de la clientèle non résidente (-10,2 milliards).

Cette évolution se justifie par la nécessité de faire face aux opérations de règlement de fournisseurs à l'étranger, dans un contexte marqué par un meilleur suivi des mesures de contrôle des justificatifs des motifs de transferts de fonds. Par ailleurs, les fonds placés en Europe sont actuellement, faiblement rémunérés, ce qui incite les banques à les rentabiliser localement.

6.1.3 Balances des paiements sectorielles

En 2012, cinq secteurs enregistrent des soldes globaux excédentaires (agriculture, exploitation forestière, hydrocarbures, transports, activités financières) et trois affichent des déficits (industrie, commerce, télécommunications). Ces soldes indiquent la capacité de chaque secteur à générer les avoirs de réserves.

Tableau 39: Balances sectorielles en 2012 (en milliards)

LIBELLES	AGRICULTURE	FORET	PETROLIER	INDUSTRIE	COMMERCE	TRANSPORTS	TELECOM	FINANCIER
I-SOLDE COURANT	572,2	133,3	995,7	-1341,2	-941,9	190,3	-46,8	-22,7
1-Balance des Biens	588	134,5	1218,5	-1111,5	-806,4	6,2	-18,4	-9,2
2-Balance des Services	-7,8	-1,5	-72,7	-179,4	-147	184,7	-27,3	-7,6
3-Balance des Revenus	-8	0,3	-149,7	-50,3	11,5	-0,2	-1,1	-5,9
4-Balance des Transferts Courants	0	0	-0,4	0	0	-0,4	0	0
II-FINANCEMENT EXTERIEURS	56,4	-1,1	-50,2	229,8	-160,7	20,5	-3,9	254,1
1-Secteur privé non bancaires	56,4	-1,1	-50,2	229,8	-160,7	20,5	-3,9	110,7
IDE	59,9	-0,5	80,7	71	74,4	11,8	8,7	99,8
Investissements de Portefeuille	0	0	0	0	0	0	0	-1,1
Tirages nets	-3,5	-0,6	-130,9	158,8	-235,1	8,7	-12,6	12
2-Banques Créatrices de monnaie	0	0	0	0	0	0	0	143,4
III-SOLDE GLOBAL DE LA BALANCE	628,6	132,2	945,5	-1111,4	-1102,6	210,8	-50,7	231,4

Source : MINFI/DAE

6.1.3.1 Secteur agricole

La balance des paiements du secteur agricole est excédentaire de 628,8 milliards en 2012. L'excédent résulte du compte courant (+588,2 milliards) et des financements extérieurs (+56,4 milliards). L'excédent du compte courant est généré par le poste « biens » (+488,2 milliards) et découle des exportations des produits agricoles notamment : le cacao (201,6 milliards), le coton brut (73,3 milliards), le caoutchouc brut (62 milliards), les bananes fraîches (38,2 milliards), les cafés (44,5 milliards). Les postes « services » et « revenus » affichent des déficits respectifs de 7,8 milliards et 8 milliards. Le déficit des services est engendré par les dépenses au titre du fret à l'importation (4,5 milliards) et l'assistance technique aux entreprises (2,4 milliards). Le déficit des

revenus fait suite aux versements des dividendes au profit des investisseurs directs étrangers à hauteur de 12,6 milliards.

Les financements extérieurs ont été générés par les flux d'investissements directs étrangers pour un montant de 59,9 milliards.

6.1.3.2 Exploitation forestière

Le solde global est excédentaire de 132,4 milliards. Les exportations de bois bruts et bois sciés s'élèvent respectivement à 62,2 milliards et 142,8 milliards. Le poste « services » affiche un déficit de 1,5 milliard dû aux dépenses de fret à l'importation ; celui des « revenus » est excédentaire de 330 millions.

Le financement extérieur s'est soldé par une sortie nette de 1,1 milliard, dont 500 millions d'investissements directs et 600 millions de remboursements nets d'emprunts.

6.1.3.3 Exploitation pétrolière

En 2012, la balance des paiements du secteur se solde par un excédent de 945,4 milliards, résultant du compte courant (+995,6 milliards). L'excédent du compte courant est tiré par les exportations de pétrole brut, dont la production augmente de 3,5% et les cours mondiaux demeurent élevés. Les services sont déficitaires de 72,7 milliards, du fait des dépenses de l'assistance technique (52 milliards), d'assurance (6,7 milliards) et du fret à l'importation (4,3 milliards). Les revenus sont déficitaires de 149,7 milliards, en raison des bénéfices générés au profit des investisseurs directs étrangers à concurrence de 159,2 milliards.

Les financements extérieurs nets sont déficitaires de 50,1 milliards, résultant d'entrées nettes de capitaux de 80,7 milliards et de sorties nettes de capitaux de 130,9 milliards.

6.1.3.4 Secteur industriel

Le solde global du secteur enregistre un déficit de 1 111,4 milliards. Il résulte d'un déficit courant de 1 341,3 milliards et des financements extérieurs nets de 229,8 milliards. Le déficit du compte courant a été généré par les postes des « biens » (-1 111,5 milliards), des « services » (-179,4 milliards) et des « revenus » (-50,3 milliards). Le déficit des biens s'explique par la faible valeur ajoutée dans la transformation des produits et les problèmes de compétitivité des industries. Le financement extérieur net s'élève à 229,8 milliards, dont 71 milliards d'investissements directs étrangers et 158,8 milliards de tirages nets.

6.1.3.5 Commerce

Le solde global est déficitaire de 1 102,6 milliards en 2012. Il découle d'un déficit courant de 941,9 milliards et des financements extérieurs nets négatifs de 160,7 milliards. Le déficit courant est imputable aux postes « biens » (-806,4 milliards) et « services » (-147 milliards). Le déficit des biens et services s'explique par la forte dépendance aux importations ; le poids des biens importés dans la demande se situe à 22% sur la période 2007-2012, contre 16,2% sur la période 2001-2006. Les revenus enregistrent un excédent de 11,5 milliards, induit par les IDE.

Les financements extérieurs du secteur se sont soldés par des sorties nettes de 160,7 milliards, dont +74,4 milliards des IDE et - 235,1 milliards d'engagements.

6.1.3.6 Transports

Le solde global du secteur enregistre un excédent de 210,8 milliards. Cet excédent provient des recettes de 190,3 milliards du compte courant, et des financements extérieurs nets de 20,5 milliards. L'excédent du compte courant est dû aux recettes de différents postes de transport, dont le solde est positif de 184,7 milliards. Le fret terrestre contribue le plus aux recettes à hauteur de 195 milliards. Le poste « biens » dégage un excédent de 6,2 milliards et celui des « revenus » un déficit de 200 millions. Le financement s'est effectué avec les IDE (+11,8 milliards) et les tirages nets sur emprunts (+8,7 milliards).

6.1.3.7 Télécommunications

La balance des paiements du secteur se solde par un déficit de 50,7 milliards en 2012. Il résulte du compte courant (- 46,8 milliards) et des financements extérieurs nets (-3,9 milliards). Le déficit du compte courant a été généré par la balance des biens (-18,4 milliards) et la balance des services (- 27,3 milliards). L'évolution du solde des services résulte essentiellement des autres services aux entreprises, dont le déficit se chiffre à 60,1 milliards. Ce déficit est atténué par les services de télécommunication, excédentaires de 37,4 milliards. Les revenus enregistrent un déficit de 1,1 milliard, constitué par les paiements d'intérêts au titre de la dette extérieure. Le financement extérieur se solde par des sorties nettes de 3,9 milliards, dont +8,7 milliards d'IDE et -12,6 milliards d'engagements.

6.1.3.8 Secteur financier

En 2012, le solde global est excédentaire de 231,4 milliards. Cet excédent résulte des financements extérieurs nets de 254,1 milliards et d'un déficit courant de 22,7 milliards. Le déficit courant provient des transactions sur les « biens » (-9,2 milliards) ; les « services » (-7,6 milliards) et les « revenus » (-5,9 milliards). Le financement se décompose en +99,8 milliards d'IDE, -1,1 milliard d'investissements de portefeuille et -143,4 milliards d'avoirs extérieurs nets des banques.

6.1.4 Balances des paiements bilatérales

En 2012, les soldes globaux sont déficitaires avec le Nigéria (-384,4 milliards), la France (-202 milliards), les Etats-Unis (-82,2 milliards) et, excédentaires avec la CEMAC (+592,9 milliards) et la Chine (+81,9 milliards). Ces évolutions traduisent la capacité du Cameroun à gagner ou à perdre des devises.

Tableau 40: Balances des paiements bilatérales en 2012 (en milliards)

LIBELLES	NIGERIA	France	Etats-Unis	CHINE	CEMAC	AUTRES PAYS	ENSEMBLE
I- SOLDE COURANT	-447,2	-329,6	-95,7	-16,8	545,1	-143,8	-488,1
1- Balance des Biens	-433,4	-183,0	8,8	56,8	240,1	170,8	-139,9
2- Balance des Services	-26,9	-83,9	-21,6	-53,1	283,0	-353,0	-255,5
3- Balance des Revenus	12,6	-97,4	-99,9	-17,9	-2,4	-22,1	-227,1
4- Balance des Transferts Courants	0,5	34,7	17,0	-2,6	24,4	60,5	134,4
II- FINANCEMENT EXTERIEURS	62,8	131,0	13,5	98,7	47,8	267,5	617,3
1- Secteur privé non bancaires	78,7	-1,1	33,9	-7,3	-18,4	166,4	248,1
Investissements Directs Etrangers (IDE)	-19,2	191,1	45,3	4,6	-22,4	214,0	413,4
Investissements de Portefeuille	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	-1,1	-1,1
Tirages nets (hors IDE et IPF)	98,0	-192,2	-11,4	-11,9	3,9	-46,5	-164,1
2- Administration publique	0,0	9,9	0,0	105,4	-10,5	120,9	225,7
Dons projets (y compris C2D)	0,0	43,4	0,0	0,0	0,0	12,6	56,0
Tirages nets sur emprunt obligataire	0,0	0,0	0,0	0,0	-10,5	0,0	-10,5
Tirages nets (hors obligations du Trésor)	0,0	-33,5	0,0	105,4	0,0	108,3	180,2
3- Banques Créatrices de monnaie	-15,9	122,2	-20,4	0,6	76,7	-19,8	143,4
III- ERREURS ET OMISSIONS						-85,7	-81,6
IV- SOLDE GLOBAL DE LA BALANCE	-384,4	-198,6	-82,2	81,9	592,9	38,0	47,6

Source : MINFI/DAE

6.1.4.1 Nigéria

Le compte courant est déficitaire de 447,2 milliards et le financement extérieur excédentaire de 62,8 milliards. Le déficit du compte courant provient du poste « biens », dont le solde est négatif de 433,4 milliards, en raison des importations de pétrole brut de 582,5 milliards pour alimenter la SONARA. Les postes « services » et « revenus » affichent respectivement un déficit de 26,9 milliards et un excédent de 12,6 milliards. Le financement extérieur se caractérise par une baisse des IDE de 19,9 milliards et une augmentation des tirages nets de 98 milliards.

6.1.4.2 France

Le solde global enregistre un déficit qui résulte d'un compte courant déficitaire de 329,6 milliards et des financements extérieurs nets excédentaires de 127,6 milliards. Le déficit du compte courant provient des transactions sur les « biens » (-183 milliards), les « revenus » (-97,4 milliards) et les « services » (-83,9 milliards). Les transferts courants affichent par contre un excédent de 34,7 milliards, en liaison avec la forte diaspora camerounaise. Le financement extérieur est marqué par : (i) des entrées nettes de 122,2 milliards correspondant à la diminution des avoirs extérieurs nets des banques ; (ii) l'augmentation de 9,9 milliards des financements publics ; (iii) une baisse de 4,5 milliards des financements du secteur privé non bancaire. L'augmentation des financements publics provient des tirages de 3,7 milliards obtenus au titre de la dette commerciale et des amortissements du principal de 37,2 milliards imputables globalement au C2D. Le stock de la dette publique vis-à-vis de la France baisse et se situe à 371,7 milliards à fin 2012.

6.1.4.3 Chine

Le solde du compte courant est déficitaire de 16,8 milliards et celui des financements extérieurs nets excédentaire de 98,7 milliards. Le déficit est généré par les transactions sur les « biens » (+56,8 milliards), les « services » (-53,1 milliards), les « revenus » (-17,9 milliards) et les « transferts courants » (-2,6 milliards). L'excédent de la balance des biens résulte des exportations de pétrole brut pour un montant de 207,6 milliards et de bois de 53 milliards, représentant respectivement 62,3% et 16% du total des exportations vers la Chine.

Le financement extérieur comprend -7,3 milliards des financements du secteur privé non bancaire et 105,4 milliards des tirages nets du secteur public. L'accroissement des financements publics découle des tirages bruts de l'ordre de 106,2 milliards, qui ont induit une augmentation du stock de la dette envers la Chine, le situant à 278,7 milliards à fin 2012.

6.1.4.4 Etats-Unis

En 2012, le solde du compte courant est déficitaire de 95,7 milliards, et celui des financements extérieurs excédentaire de 13,5 milliards. Le déficit du compte courant provient de la balance des services (-21,6 milliards) et de celle des revenus (-99,9 milliards). La balance des biens est excédentaire de 8,8 milliards et celle des transferts courants de 17 milliards. L'excédent de la balance des biens se justifie par les exportations de « gazoles et distillats » (49,8 milliards), de « cacao et ses dérivés » (14,3 milliards), de « caoutchouc naturel » (10,3 milliards) et de café (6,4 milliards). Le financement extérieur est assuré par des entrées nettes de 33,9 milliards du secteur privé non bancaire et des sorties nettes de 20,4 milliards dans le secteur bancaire.

6.1.4.5 CEMAC

En 2012, le solde du compte courant est excédentaire de 545,1 milliards et celui des financements extérieurs de 47,8 milliards. L'excédent du compte courant est généré par les « biens » (+ 240,1 milliards), les « services » (+283 milliards) et les transferts courants (+24,4 milliards). Le financement extérieur enregistre des baisses respectives de 18,4 milliards du secteur privé non bancaire, 10,5 milliards du secteur public et des entrées nettes de 76,7 milliards du secteur bancaire.

Tableau 41: Balance des paiements résumées (2008-2015) (en milliards)

LIBELLES	Historiques					Projections		
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
I- SOLDE COURANT (Transferts publics inclus)	-201,3	-528,2	-396,3	-353,1	-488	-493,2	-399	-304,5
SOLDE COURANT (Transferts publics exclus)	-264,8	-589,6	-448,2	-414,7	-531,9	-535,6	-438,2	-349
1- Balance des Biens	208,7	-183,7	-104,1	-273,5	-139,9	-185,4	-42,1	71,7
Exportations des Biens FOB	2637,6	1969	2235,2	2667,4	2939,2	3095	3425,4	3688,3
Dont Exportations Douanières FOB	2358,5	1667,1	1912,1	2133,6	2182,1	2336,5	2643,4	2867,5
hors pétrole	1243,4	985,3	1214,9	1372,4	1245,8	1159,2	1221,5	1283,6
Importations des Biens FOB	-2429	-2153	-2339	-2941	-3079,1	-3280,4	-3467,5	-3616,6
Dont Importations Douanières CAF	-2561	-2087	-2531	-3210	-3325,2			
2- Balance des Services	-530,3	-250,7	-271,3	-58,2	-255,5	-263,9	-284,1	-275,3
Transports	-112,5	-30,7	-58,7	-161	-189,1	-129,6	-126,1	-115,2
Dont : - Passagers	-63,6	-40,4	-30,9	-37,3	-62,6	-64,2	-68,5	-69,1
Recettes	4,8	0,5	6,5	6,5	14,1	14,1	14,1	14,1
Dépenses	-68,4	-40,9	-37,4	-43,8	-76,7	-78,3	-82,6	-83,2
- Fret	-66,8	-6,9	-47,5	-146,5	-156,9	-95,1	-85,3	-77,6
Recettes	221,3	212,1	217,9	215,5	219,6	306	338,7	364,7
Dépenses	-285,1	-219	-265,4	-361,9	-376,5	-401,2	-424	-442,3
Assurances	-40,7	-37,8	-30,1	-41,2	-34,7	-36,8	-37,4	-37,4
Recettes	20,7	25,7	20,5	17,5	26,6	28,8	31,9	34,9
Dépenses	-61,4	-63,5	-50,6	-58,7	-61,3	-65,6	-69,3	-72,3
Voyages	-113,9	-56,1	-9,6	-56,5	-85,8	-92,3	-85,9	-85,5
Recettes	69,8	127,4	88	193	178,4	192,4	214,9	236,5
Dépenses	-183,7	-183,5	-97,6	-249,5	-264,2	-284,7	-300,8	-322
Autres services	-263,2	-126,1	-172,9	200,5	54,1	-5,2	-34,7	-37,2
Dont Assistance technique et services divers aux ent.	-279,2	-142,3	-215,8	117	6,2	-58,4	-25,8	-83,8
Recettes	213,3	117,3	182,5	296	197,5	296	296	296
Dépenses	-492,5	-260,1	-398,3	-179	-191,2	-354,4	-321,8	-379,8
3- Balance des Revenus	-147,2	-225,3	-130,5	-143	-227,1	-174,4	-199,5	-231,4
Dépenses des Rémunération des salariés	-16,2	-33,6	-14,8	-17,5	-15,4	-17,3	-18,8	-20,5
Investissements Directs	-73,7	-205,8	-101	-133	-257	-170,3	-205,7	-229,2
Investissements de portefeuille	-12,7	2,6	-34,2	-24,6	-16,8	-17,7	-19	-20,6
Autres Investissements	-74,1	-50,5	-35,1	-44,7	-42,9	-78,3	-70,8	-81,7
Dont intérêt sur la dette Publique	-32,2	-28,8	-26,4	-28,5	-36,6	-34,1	-23,5	-30,5
Extérieur								
4- Transferts Courants	267,5	131,5	109,6	121,6	134,5	130,5	126,7	130,5
Privés	204	70,1	57,7	60	90,6	88,1	87,5	86
Entrants	282,6	181,1	131,4	177,8	204,3	198,8	200,5	200,7
Sortants	-78,6	-111	-73,7	-117,8	-113,7	-110,7	-113	-114,7
Publics	63,5	61,4	51,9	61,6	43,9	42,4	39,2	44,5
Entrants	64,2	70,1	76,3	78,1	54,2	66,4	64,6	71
Sortants	-0,7	-8,7	-24,4	-16,5	-10,3	-24	-25,4	-26,5
II- COMPTE DE CAPITAL & D'OPERATIONS FINANCIERES	306,7	475,2	408,3	235,2	617,3	552,7	725,7	659,4
1- Compte de Capital	65,6	86,9	72,8	61,5	60,1	70,1	59,7	62,3
Administrations publiques	66	86,9	71,3	60,2	56	66	55,6	58,2
dont Dons (PPTE, C2D, IADM)	66	28,2	9,8	60,2	54	47	52	56
Autres secteurs	-0,4	0	1,5	1,3	4,1	4,1	4,1	4,1
2- Compte d'opérations financières	241,1	388,3	335,5	173,7	557,2	482,6	666	597,1
Investissements Directs	10,4	382	35	219,7	413,4	276,5	285	207,2
Entrant	-10,8	315,6	-6,5	167,7	355,5	215,5	221,1	139,6
Sortant	21,2	66,4	41,5	52	57,9	61	63,9	67,6
Investissements de Portefeuille	-18,2	-45,9	36,8	-26,8	-0,8	0	0	0
Avoirs (baisse +)	-17,6	-45,9	-5,4	-26,3	9,7			
Engagements (baisse -)	-0,6	0	42,2	-0,5	-10,5			
Autres Investissements	248,9	52,2	263,7	-19,2	144,6	206,1	381	389,9
Administrations publiques	-1,9	-23,3	48,8	98,3	153,8	199,3	289,6	206,3
Dont Engagements	-1,9	-23,3	48,8	98,3	153,8	199,3	289,6	206,3
- Tirages	77,9	44,6	108,6	155,8	218,1	258	352,4	285,3
- Amortissements	-79,8	-67,9	-59,8	-57,5	-64,3	-58,7	-62,8	-79
Banques et Institutions financières	-88	-6,8	39,7	70,1	158,6	-59,1	49,5	109,5

LIBELLES	Historiques					Projections		
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Avoirs (baisse +)	-64,2	-24,4	29,6	-21,3	169,1	0	0	0
- Dépôts	-24,5	-13,8	107,1	-111,1	166,7			
- Autres avoires	-39,7	-10,6	-77,5	89,8	2,4			
Engagements (baisse -)	-23,8	17,6	10,1	91,4	-10,2	-59,1	49,5	109,5
- Dépôts	-24,8	13,8	7,8	91,6	-17	-59,1	49,5	109,5
- Autres Engagements	1	3,8	2,3	-0,2	6,8			
Privé non bancaire	338,8	82,3	175,2	-187,6	-167,8	65,9	41,9	74,1
Avoirs (baisse +)	-52,9	-23,3	243,3	5	-89	-141,1	-118,3	-140,1
Engagements (baisse -)	391,7	105,6	-68,1	-192,6	-78,8	207	160,2	214,2
III- ERREURS ET OMISSIONS	57,6	77,3	87,1	-45,6	-55,3	0	0	0
IV- SOLDE GLOBAL	162,9	24,4	99	-163,5	47,6	59,5	326,7	359,4
V- FINANCEMENT	-162,9	-24,4	-99	163,5	-47,6	-59,5	-326,7	-359,4
1- Variations des Réserves Officielles (baisse +)	-154,4	-24,4	-99	164,1	-47,6	-59,5	-326,7	-359,4
FMI (net)	4	68	5,2	1,3	0			
Compte d'Opérations (net)	-138,6	59,7	57,5	21,5	-44,1			
2- Financements Exceptionnels	-8,5	0	0	-0,6	0	0	0	0
Remises de dettes	34,4	0	0	0	0	0	0	0
Autres Financements Exceptionnels	-42,9	0	0	-0,6	0	0	0	0
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	-8,5	0	0	0	0	0	0	0
Autres Variations	-34,4	0	0	0	0	0	0	0

Source : MINFI/DAE

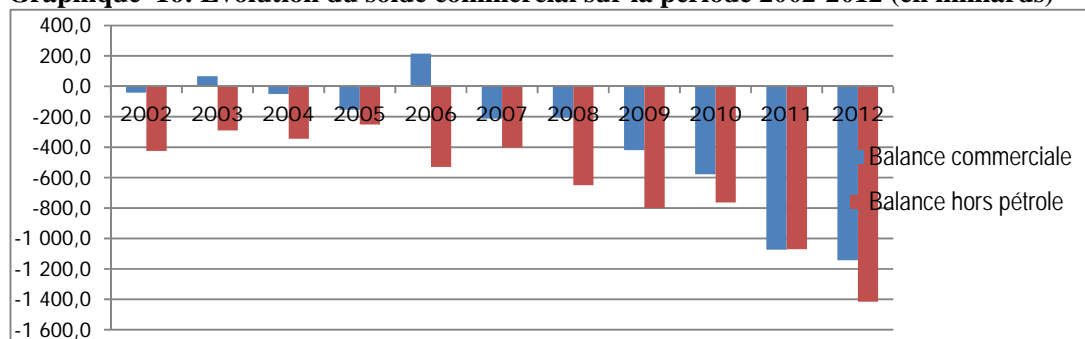
6.2 Commerce extérieur

En 2012, la croissance du commerce mondial a décéléré et se situe à 2%, contre 5,2% en 2011. La décélération des échanges est due au ralentissement de la croissance des économies développées et à la persistance de la crise dans la zone euro. Au premier semestre 2013, la croissance du commerce mondial reste atone. L'évolution des échanges avec l'extérieur suit la même tendance au Cameroun. Après une hausse de 20,8% en 2011, ils ont décéléré de 3% en 2012. Au premier semestre 2013, les échanges augmentent de 2,8% en glissement annuel.

6.2.1 Balance commerciale

La balance commerciale est déficitaire de 1 142,7 milliards contre 1 073,6 milliards en 2011, représentant 8,5% du PIB. Hors pétrole, les exportations baissent de 9,2% et les importations augmentent de 8,8%. Le creusement du déficit commercial résulte de la diminution des excédents dans les échanges avec l'Union européenne et la CEMAC, conjuguée à l'aggravation des déficits avec l'Asie du Sud-est et les autres pays européens. Le taux de couverture des importations par les exportations a diminué d'un point pour s'établir à 65,6%.

Graphique 16: Evolution du solde commercial sur la période 2002-2012 (en milliards)



Le déficit commercial structurel illustre la forte dépendance de l'économie vis-à-vis des importations de biens notamment ceux de consommation finale. Parallèlement, les quantités offertes à l'exportation sont insuffisantes pour compenser les dépenses d'importations.

En 2012, les achats des ménages en biens de consommation (boissons, alimentation et tabac) ont

représenté 22,5%, ceux des entreprises en biens de consommation et demi-produits (25%) et, les biens d'équipements et matériels de transport (18%). La substitution des importations, notamment celles des biens de consommation courante, par les produits locaux et compétitifs est nécessaire pour renverser la tendance. Hors pétrole, le déficit se réduit de 266,4 milliards pour se situer à 1 415,1 milliards, du fait de la décélération des importations. Le taux de couverture est de 46,8% contre 56,2% en 2011.

Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, le déficit commercial se creuse de 14,9 milliards pour se situer à 602,1 milliards. Le taux de couverture des importations par les exportations se stabilise autour de 62,7%. Hors pétrole, le déficit commercial se réduit de 168,3 milliards pour s'établir à 715,6 milliards consécutivement à la hausse des exportations (+16,7%) et à la baisse des importations (-6%). Le taux de couverture est passé de 36,6% à 45,4% entre les deux périodes.

Tableau 42 : Résultats du commerce extérieur (en milliards)

Rubriques	2011	2012	Janv - Juin 2012	Janv - Juin 2013	Variations	
	(1)	(2)	(a)	(b)	(2)/(1)	(b/a)
Exportations	2 136,2	2 182,4	984,1	1 012,0	2,2	2,8
Pétrole brut	763,8	936,3	474,0	416,6	23,0	-12,1
hors pétrole	1 372,4	1 246,1	510,1	595,4	-9,4	16,7
Importations	3 209,8	3 325,2	1 571,2	1 614,0	3,6	2,7
Pétrole brut	764,5	664,0	177,2	303,0	-13,1	71,0
hors pétrole	2 445,3	2 661,2	1 394,1	1 311,0	8,8	-6,0
Balance commerciale*	-1 073,6	-1 142,7	-587,1	-602,1	-69,1	-14,9
Balance hors pétrole*	-1 681,5	-1 415,1	-884,0	-715,6	-344,7	168,3
Taux de couverture (en %)	66,6	65,6	62,6	62,7	-10,2	0,1
Taux de couverture hors pétrole (en %)	56,2	46,8	36,6	45,4	-9,4	8,8

Sources : MINFI/DGD, DAE * = en valeur absolue

6.2.2 Evolution des échanges

En 2012, les échanges commerciaux restent dominés par les hydrocarbures qui pèsent 30,4% de la valeur totale des importations et 55,2% de celle des exportations.

6.2.2.1 Exportations

Les exportations croissent de 2,2% par rapport à 2011 et s'établissent à 2 182,4 milliards. Cette évolution est attribuable à la vente des huiles brutes de pétrole qui passe de 761,2 milliards à 936,3 milliards. Hors pétrole, les exportations diminuent de 9,4% pour se situer à 1 246,1 milliards. Cette évolution résulte de la baisse des ventes de carburants et lubrifiants (-22,1%) et de cacao brut en fèves (-16,6%), atténuée par la hausse des exportations de bois sciés (+5,1%) et des cafés (+29,8%).

En 2012, le pétrole brut demeure le principal produit exporté représentant 42,9% de l'ensemble des exportations en valeur. Il est suivi par les carburants et lubrifiants (12,3% du total), les bois et ouvrages en bois (10,6%) et le cacao brut en fèves (9,2%).

Par rapport au premier semestre 2012, les exportations augmentent de 2,8% pour s'établir à 1 012 milliards au premier semestre 2013. Le bon comportement dans les ventes de carburants et lubrifiants, du cacao brut en fèves, de la banane fraîche, du caoutchouc et de l'aluminium brut contraste avec la baisse des exportations des huiles brutes de pétrole, de cafés et des bois sciés. Hors pétrole, les exportations progressent de 16,7%.

Tableau 43: Exportations du Cameroun (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards)

Libellés	2011		2012		Jan-juin 2012		Jan-juin 2013		Variations (en %)			
	Q	V	Q	V	(a)		(b)		2012/2011		(b/a)	
					Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Bananes fraîches	237,3	41,8	231,8	38,2	114,5	18,4	140,0	22,0	-2,4	-8,7	22,2	19,2
Café Arabica	2,4	5,8	5,1	9,3	3,9	7,3	1,3	1,6	110,9	61,5	-66,8	-77,7
Café Robusta	28,4	28,3	36,4	34,9	21,0	19,3	13,0	11,9	28,4	23,5	-37,8	-38,6
Huile de palme	5,2	4,9	3,9	3,9	1,9	1,9	1,3	1,3	-24,3	-18,8	-28,8	-30,4
Cacao brut en fèves	190,2	241,6	173,8	201,6	49,8	52,2	83,1	89,8	-8,6	-16,6	67,1	72,1
Pâte de cacao	12,9	23,2	9,3	14,8	7,4	12,1	8,7	13,4	-28,0	-35,9	17,5	10,8
Beurre de cacao	7,8	14,4	7,8	13,8	3,3	5,2	5,0	8,2	0,1	-4,1	52,5	57,9
Ciments	52,2	5,0	57,3	5,7	29,6	3,0	14,6	1,5	-2,5	-0,9	-50,6	-50,6
Huiles brutes de pétrole	2 698,4	761,2	2 844,8	936,3	1 492,5	474,0	1 283,4	416,6	5,4	23,0	-14,0	-12,1
Carburants et lubrifiants	870,0	345,9	598,3	269,3	90,8	46,3	257,2	111,6	-31,2	-22,1	183,4	141,1
Savons en morceaux	30,2	17,3	34,3	20,2	18,1	10,6	22,3	13,6	13,7	16,9	23,2	28,6
Caoutchouc brut	36,5	61,9	42,9	62,0	13,9	22,7	24,6	31,4	17,4	0,2	76,9	38,3
Bois et ouvrages en bois	963,5	229,9	922,9	231,0	481,7	116,4	487,8	117,5	-4,2	0,5	1,3	0,9
Bois brut (grumes)*	0,6	66,8	0,5	62,2	0,3	31,8	0,3	34,3	-9,7	-6,9	8,0	7,8
Bois sciés*	0,5	135,9	0,5	142,8	0,3	72,6	0,3	70,2	2,4	5,1	-4,0	-3,2
Boîtes et cartons en papier	16,2	10,1	15,2	9,7	5,3	3,4	ND	ND	-6,6	-4,1	NC	NC
Coton brut	55,8	53,7	76,2	73,4	62,2	60,6	53,8	51,3	36,5	36,5	-13,5	-15,2
Aluminium brut	41,5	44,5	28,5	26,9	12,2	11,4	16,5	16,2	-31,3	-39,6	34,5%	42,5%
Total des exportations hors pétrole	1 375,0		1 246,1		510,1		595,4			-9,4		34,5
Total général des exportations	2 136,2		2 182,4		984,1		1 012,0			-31,3		-6,0

Source : MINFI/DGD, DAE ; ND : non disponible ; NC : non calculé ; *Q en millions de m³

6.2.2.2 Importations

En 2012, les importations ont atteint 3 325,2 milliards contre 3 209,8 milliards l'année précédente, soit une hausse de 3,6%. L'effet sur la croissance des importations des produits minéraux (+20,6%), des produits du règne végétal (+16,4%) et des produits alimentaires industriels (+4,3%), est amoindri par la diminution des importations des poissons de mer congelés (-17,5%), des produits des industries chimiques (-2,8%), des machines et appareils mécaniques ou électriques (-3,5%) et du matériel de transport (-30,1%).

S'agissant de la structure des importations, les produits minéraux pèsent 33% de l'ensemble des achats. Ils sont suivis par : les machines et appareils mécaniques ou électriques (13,7% du total) ; les produits du règne végétal (9,5% dont 7,9% pour les céréales) ; les produits des industries chimiques (9,2%) ; le matériel de transport (6,6%) ; les métaux communs et leurs ouvrages (5,6%) ; les produits alimentaires industriels (4,7%) et les animaux et produits du règne animal (4,7%). Les produits alimentaires ou de consommation des ménages ont représenté 22,5% de la facture des importations.

Au premier semestre 2013, les importations augmentent de 2,7% par rapport à la même période de 2012 pour s'établir à 1 614 milliards. L'accroissement des achats des produits minéraux (+5,3%), des produits des industries chimiques (+3,2%), des produits du règne végétal (+15,9%), des animaux et produits du règne animal (+16,2%) a été atténué par la diminution des importations du matériel de transport (-17%), des machines et appareils mécaniques ou électriques (-6,3%).

Tableau 44 : Evolution des importations (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards)

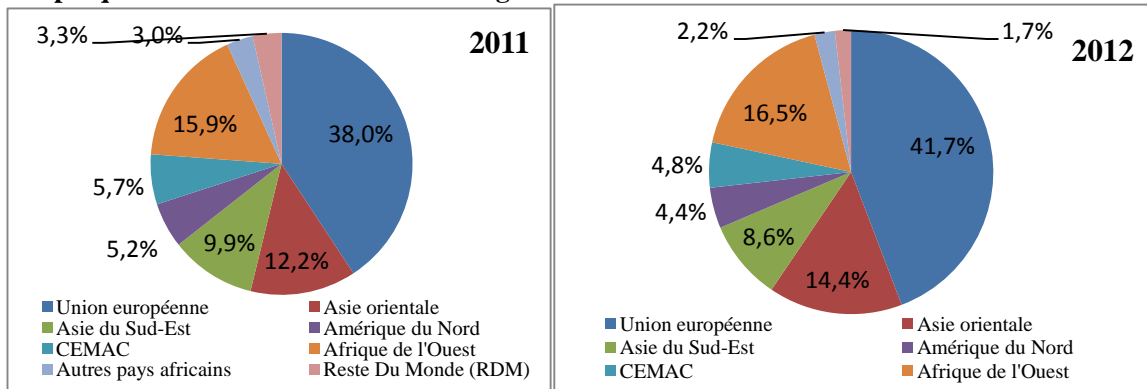
Période	2011		2012		1 ^{er} semestre 2012		1 ^{er} semestre 2013		Variation (%)			
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	2012/2011		1 ^{er} semestre	
Libellés	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
<i>Animaux, produits du règne animal</i>	232,4	178,9	202,4	157,0	118,2	90,5	138,0	105,1	-12,9	-12,2	16,7	16,2
dont Poissons de mer congelés	212,2	148,0	179,6	122,2	107,4	73,5	125,6	87,2	-15,4	-17,5	17,0	18,6
<i>Produits du règne végétal</i>	1054,6	270,8	1214,3	315,2	567,9	141,7	634,6	164,2	15,1	16,4	11,7	15,9
Céréales	941,5	222,9	1096,9	264,3	510,3	116,3	573,6	137,3	16,5	18,6	12,4	18,1
Riz	412,4	83,5	552,5	156,6	236,6	65,8	338,6	87,9	8,9	16,0	43,1	33,5
Autres froments et méteil	507,4	135,0	505,8	99,6	249,7	45,9	128,4	26,8	22,7	19,2	-48,6	-41,6
<i>Produits alimentaires industriels</i>	101,6	40,5	252,0	154,9	118,2	72,6	123,4	76,8	-3,9	4,3	4,4	5,8
<i>Produits minéraux</i>	582,7	30,9	3782,3	1097,5	1671,1	454,9	1966,6	478,9	11,2	20,3	17,7	5,3
Clinkers	2025,0	836,0	772,9	43,1	372,1	20,6	331,7	23,2	32,6	39,6	-10,9	12,4
Hydrocarbures	1863,7	764,4	2168,4	1009,4	850,1	410,7	928,6	418,8	7,1	20,7	9,2	2,0
Huiles brutes de pétrole	56,9	28,2	1468,0	664,0	375,8	177,2	693,4	303,0	-21,2	-13,1	84,5	71,0
Carburants et lubrifiants	37,8	18,8	586,8	288,4	410,9	199,9	160,9	83,1	930,4	921,5	-60,9	-58,4
Butanes liquéfiés	503,0	315,2	56,6	30,2	33,3	18,1	41,7	21,3	49,9	60,5	25,4	17,4
<i>Produits des industries chimiques</i>	260,0	55,2	438,6	306,3	173,4	144,5	224,2	149,1	-12,8	-2,8	29,3	3,2
Produits chimiques inorganiques	152,1	39,0	200,0	47,6	77,0	20,0	108,7	21,3	-23,1	-13,7	41,3	6,9
Engrais	92,3	108,1	148,9	37,2	50,7	12,4	64,0	16,4	-2,1	-4,6	26,3	32,2
<i>Matières plastiques et caoutchouc</i>	110,6	98,3	97,8	117,2	49,2	56,7	52,7	63,1	6,0	8,4	7,1	11,3
<i>Matières textiles et leurs ouvrages</i>	73,8	36,6	106,1	80,1	49,7	39,2	51,3	36,7	-4,1	-18,5	3,2	-6,4
Friperie	110,6	98,3	78,1	39,1	35,9	17,8	38,5	19,4	5,7	6,8	7,4	9,0
<i>Ouvrages en pierre, ciment et verre</i>	130,9	23,4	188,1	40,8	88,3	18,5	98,1	19,6	13,7	17,3	11,1	6,2
Produits céramiques	228,8	183,2	151,8	27,5	73,6	13,3	81,1	14,2	16,0	17,5	10,3	7,5
<i>Métaux communs et leurs ouvrages</i>	123,1	50,7	234,1	186,2	121,8	98,4	118,9	97,3	2,3	1,6	-2,4	-1,1
Fonte, fer et acier	228,8	183,2	144,9	61,5	75,9	32,4	61,0	27,6	17,7	21,3	-19,6	-14,9
Machines et appareils mécaniques	160,1	269,2	151,5	272,8	36,7	143,6	31,7	140,2	-5,3	1,3	-13,5	-2,4
Machines et appareils électriques	42,7	201,3	44,0	181,2	23,4	108,5	20,2	96,1	3,0	-10,0	-13,5	-11,5
<i>Matériel de transport</i>	166,7	312,3	113,7	218,4	58,5	115,9	52,2	96,2	-31,8	-30,1	-10,8	-17,0
Véhicules automobiles; tracteurs	112,8	216,7	105,2	194,8	54,2	103,9	49,6	92,1	-6,8	-10,1	-8,5	-11,3
Total général des importations		3209,8		3325,2		1571,2		1614,0		3,6		2,7
dont importations hors pétrole		3181,5		2661,2		1394,1		1311,0		-16,3		-6,0

Source: MINFI/DGD, DAE

6.2.3 Orientation géographique des échanges

En 2012, l'Union européenne conforte sa position de premier partenaire commercial avec 41,7% des échanges en valeur, contre 38% en 2011. Elle est suivie dans l'ordre par : l'Afrique de l'Ouest, l'Asie orientale, l'Asie du Sud-est, la CEMAC et l'Amérique du nord. En plus de l'UE, les poids des échanges avec l'Asie orientale et l'Afrique de l'ouest ont progressé. Ils ont baissé avec les autres zones.

Graphique 17 : Poids des zones d'échange en 2011 et 2012



6.2.3.1 Echanges par zone géographique

6.2.3.1.1 Union européenne

En 2012, l'UE a contribué à 54,5% aux recettes d'exportations et a absorbé 33,3% des dépenses d'importations. C'est le principal marché pour les exportations et le premier fournisseur du Cameroun. La balance commerciale avec cette zone est excédentaire de 81,8 milliards contre 130,9 milliards en 2011. La diminution de l'excédent commercial résulte d'une hausse plus que proportionnelle des importations (+16,5%) par rapport aux exportations (+10%). La balance commerciale est excédentaire avec le Portugal (+248 milliards), l'Espagne (+180,6 milliards), les Pays-Bas (+109,8 milliards) et l'Italie (+7,8 milliards). Elle est déficitaire avec la France (-206,4 milliards), l'Allemagne (-80,3 milliards), la Belgique (-42,2 milliards) et la Grèce (-22,5 milliards).

Les principaux produits exportés vers cette zone sont : les huiles brutes de pétrole, les fèves de cacao, le beurre de cacao, le bois, l'aluminium brut, le coton, le caoutchouc, la banane et le café. Les principales importations sont : les produits de construction automobile, les appareils électriques et mécaniques, le blé, les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques, les articles d'habillement et les boissons.

6.2.3.1.2 Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest est le deuxième fournisseur et le quatrième client du Cameroun. Elle a fourni 6% des recettes d'exportations (dont 3,5% pour le Nigeria) et absorbé 23,4% des dépenses d'importations (dont 17,8% pour le Nigeria). La balance commerciale avec cette zone reste déficitaire de 647,1 milliards malgré la hausse plus importante des exportations (+39,9%) que des importations (+2,9%). Le déficit avec le Nigeria se réduit de 163,4 milliards mais demeure élevé à 514,5 milliards. La balance commerciale est aussi déficitaire avec la Côte d'Ivoire (-65,5 milliards), le Togo (-74,3 milliards). Elle est excédentaire avec le Ghana (+4,4 milliards), le Libéria (+4,3 milliards) et le Burkina Faso (+2,3 milliards).

Les principales exportations à destination de cette zone sont : les liqueurs, le sel, les produits de beauté, et les barres de fer et acier. Les importations en provenance de l'Afrique de l'Ouest concernent les huiles brutes de pétrole, le textile, les bijoux, les sacs, sachets et pochettes, les véhicules de transport, le lait, le sucre et les cigarettes.

6.2.3.1.3 Asie orientale

L'Asie orientale est le deuxième client et le troisième fournisseur du Cameroun. Le déficit commercial avec cette zone s'est réduit de 144,1 milliards et s'établit à 117,4 milliards. Ce résultat s'explique par la forte hausse des exportations (+73,6%), notamment vers la Chine où le déficit s'est réduit de 142 milliards pour se situer à 12,8 milliards.

Les exportations vers cette destination sont constituées des huiles brutes de pétrole, du coton brut, du cacao brut en fèves, du café, des bois et ouvrages en bois et de l'aluminium brut. Les importations

sont composées du riz blanc, des médicaments, des véhicules automobiles, des motos, des poissons de mer congelés, des appareils mécaniques, électriques et électroniques, des revêtements de sols, murs, plafonds, des ouvrages en bois, des produits et articles en textile et, des matériaux de construction.

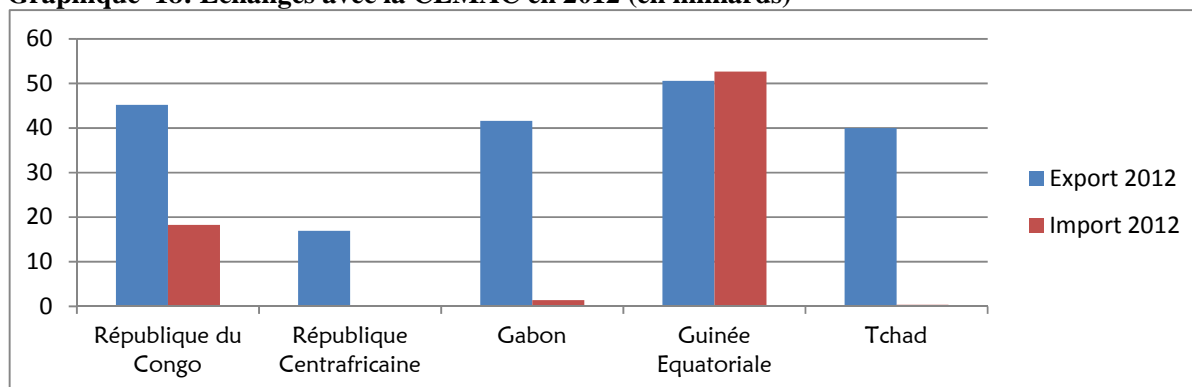
6.2.3.1.4 Asie du Sud-est

Cette zone est le quatrième fournisseur et le cinquième client du Cameroun. Le poids des échanges passe de 9,9% en 2011 à 8,6% en 2012. Le déficit commercial avec cette zone s'est aggravé de 70,7 milliards pour s'établir à 237,6 milliards. L'aggravation du déficit résulte d'une diminution de 34,6% des exportations et de la hausse de 2,4% des importations. La même tendance s'observe chez les principaux partenaires bilatéraux de la zone: Inde (baisse de 47,6% des exportations et hausse de 57,3% des importations) et Malaisie (baisse de 15% des exportations et hausse de 48,3% des importations). La balance commerciale est déficitaire avec la Thaïlande (-94,5 milliards), l'Inde (-77,1 milliards), et la Malaisie (-12,6 milliards).

6.2.3.1.5 CEMAC

La CEMAC est le cinquième partenaire commercial du Cameroun hormis les échanges informels. En 2012, les pays de la sous-région ont contribué pour 8,9% aux recettes d'exportations et ont absorbé 2,2% des dépenses d'importations. L'excédent commercial s'est réduit de 44,6 milliards et se situe à 121,6 milliards. Cette évolution résulte d'une baisse de 17,8% des exportations conjuguée à une hausse de 3,5% des importations. A l'exception du Gabon et de la Guinée Equatoriale, les excédents se réduisent avec les autres pays. La Guinée Equatoriale est le premier partenaire commercial, suivie du Congo.

Graphique 18: Echanges avec la CEMAC en 2012 (en milliards)



Les principaux produits exportés sont : les produits vivriers, le savon de ménage, les allumettes, l'eau minérale, la viande, l'huile de palme, le fer, l'acier et les jus de fruits. Les principales importations concernent les huiles brutes de pétrole, les cigarettes et le butane liquéfié.

6.2.3.1.6 Amérique du Nord

L'Amérique du Nord est le cinquième fournisseur et le sixième client du Cameroun. Le déficit commercial avec cette zone s'est aggravé de 35,9 milliards pour s'établir à 49,9 milliards. Cette évolution résulte d'une chute de 28,2% des exportations, notamment vers les Etats-Unis d'Amérique (-29,5%).

Les exportations sont constituées des carburants et lubrifiants, de la pâte de cacao, du caoutchouc naturel, du tabac, du café et des bois sciés. Les principaux produits importés sont : le blé, les articles de friperie, les appareils mécaniques et électriques.

Tableau 45: Croissance du commerce des biens par zone géoéconomique

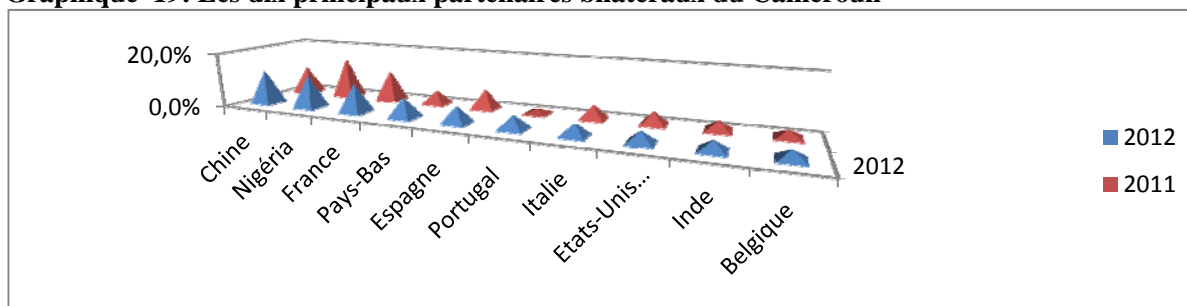
Libellés	Exportations		Importations		Solde commercial
Zone	Valeur*	Variations (en %)	Valeur*	Variations (en %)	Valeur*
Union européenne	1 189,20	10	1 107,30	16,5	81,9
Autres pays européens	17,8	11,9	108,8	38,8	-91,0
Turquie	9,8	-24,3	62,6	14,9	-52,8
Asie orientale	337,5	73,6	454,9	-0,2	-117,4
Chine	333,4	73,3	346,2	-0,6	-12,8
Asie du Sud-est	118,1	-34,6	355,7	2,4	-237,6
Inde	54,4	-47,6	131,6	57,3	-77,2
Malaisie	25,5	-15	38,1	48,3	-12,6
Amérique du Nord	95,2	-28,2	145,1	-1	-49,9
Etats-Unis d'Amérique	91,1	-29,5	116,7	6,7	-25,6
Amérique du Sud et centrale	3,3	-77,2	91,5	-20,3	-88,2
CEMAC	194,3	-17,8	72,7	3,5	121,6
République du Congo	45,2	-28,6	18,3	32,2	26,9
Gabon	41,6	25,5	1,4	-38,4	40,2
Guinée Equatoriale	50,6	34,1	52,7	-2,5	-2,1
Tchad	40	-51	0,3	86,2	39,7
Afrique de l'Ouest	130,6	39,9	777,7	2,9	-647,1
Nigéria	76,4	66,1	590,9	-18,4	-514,5
Afrique du Nord	8,5	-26,1	81,2	-31,1	-72,7
Tunisie	2,6	31,2	11,4	24,1	-8,8
Autres pays africains	58	-36,4	62,4	-11	-4,4
Congo (RDC)	49,4	-37,9	0,2	3,4	49,2
Reste Du Monde (RDM)	29,7	-65	65,7	-29,2	-36,0

Source: MINFI/DAE, *= en milliards

6.2.3.1.7 Les principaux partenaires bilatéraux

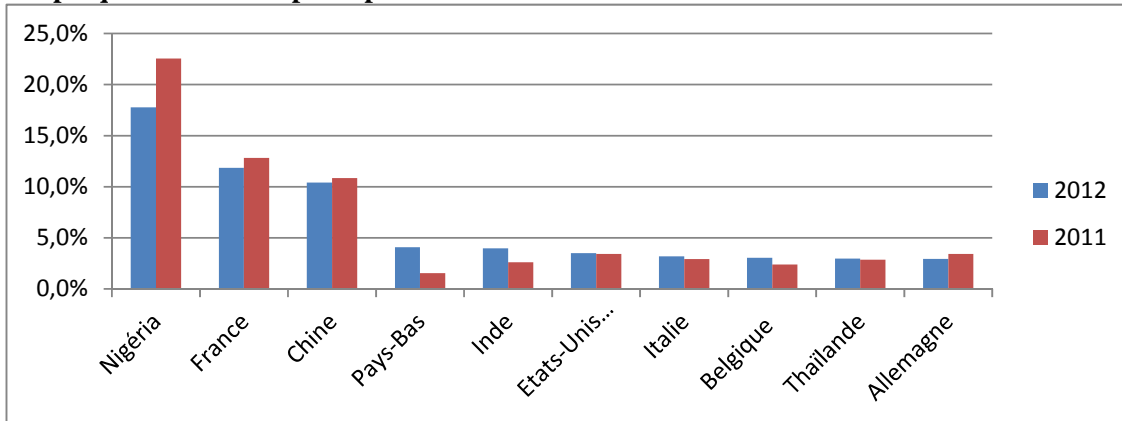
En 2012, la Chine est le premier partenaire bilatéral avec 12,3% des échanges. Elle succède au Nigeria qui occupe désormais le 2^e rang avec 12,1% des échanges. Ils sont suivis par la France, les Pays-Bas, l'Espagne et le Portugal. Le Portugal fait son entrée parmi les dix principaux partenaires en remplacement de l'Allemagne.

Graphique 19: Les dix principaux partenaires bilatéraux du Cameroun



Le Nigéria demeure le premier fournisseur avec 17,8% du total des importations. Les Pays-Bas font leur entrée en occupant le 4^e rang parmi les dix principaux fournisseurs, avec 4,1% du total des importations. Les parts de marché de l'Inde, de la Belgique, des Etats-Unis, de l'Italie et de la Thaïlande augmentent ; celles du Nigéria, de la France, de la Chine et de l'Allemagne baissent.

Graphique 20: Les dix principaux fournisseurs du Cameroun



La Chine devient le premier client du Cameroun avec 15,3% des exportations, suivie du Portugal, des Pays-Bas, de l'Espagne et de la France.

Tableau 46: Principaux fournisseurs bilatéraux du Cameroun

	2011		2012	
	Poids dans les Importations(%)	Rang	Poids dans les Importations(%)	Rang
Nigéria	22,6	1	17,8	1
France	12,8	2	11,8	2
Chine	10,8	3	10,4	3
Pays-Bas	1,5	19	4,1	4
Inde	2,6	8	4,0	5
Etats-Unis d'Amérique	3,4	5	3,5	6
Italie	2,9	6	3,2	7
Belgique	2,4	10	3,1	8
Thaïlande	2,9	7	3,0	9
Allemagne	3,4	4	2,9	10

Source : MINFI/DAE

Tableau 47 : Principaux clients bilatéraux du Cameroun

	2011		2012	
	Poids dans les Exportations (en %)	Rang	Poids dans les Exportations (en %)	Rang
Chine	9,0	3	15,3	1
Portugal	3,6	10	11,8	2
Pays-Bas	10,0	2	11,3	3
Espagne	14,7	1	11,2	4
France	8,0	4	8,6	5
Italie	7,4	5	5,2	6
Etats-Unis d'Amérique	6,0	6	4,2	7
Nigéria	2,2	10	3,5	8
Belgique	2,6	7	2,7	9
Inde	4,9	12	2,5	10

Source: MINFI/DAE

CHAPITRE 7 : SECTEURS SOCIAUX

La politique sociale du Cameroun est axée sur : (i) l'universalisation de l'éducation et le renforcement de la professionnalisation ; (ii) l'amélioration de l'état de santé des populations, notamment la santé maternelle et infantile et la lutte contre la maladie ; (iii) la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; (iv) la protection sociale de la petite enfance et des personnes marginales ; (v) la promotion de la jeunesse, de l'emploi, et de l'habitat social. Depuis 2013, les ressources budgétaires allouées à ces secteurs représentent 19,9% du budget de l'Etat, passant de 589 milliards en 2012 à 643,3 milliards

7.1 Education

Les objectifs déclinés dans la stratégie sectorielle restent d'actualité à savoir : (i) l'amélioration de l'efficacité et de la qualité du système éducatif par l'élargissement de l'accès à l'éducation et la rétention dans le système tout en corrigeant les disparités ; (ii) le développement d'un partenariat efficace entre les différents acteurs ; (iii) l'amélioration de la gestion et de la gouvernance du système éducatif auxquelles s'ajoute le renforcement de la professionnalisation. En 2013, le budget alloué à ce secteur représente 13,6% du budget de l'Etat, soit une enveloppe de 439,5 milliards, en augmentation de 8,5% par rapport à 2012.

7.1.1 Enseignements maternel et primaire

En 2013, l'éducation de base bénéficie d'une enveloppe de 171,1 milliards, en hausse de 6,4% par rapport à l'exercice 2012. La subvention aux enseignements privés maternel et primaire a été maintenue à 1,9 milliard. Dans le cadre du budget-programme, le Ministère de l'Education de Base conduit 4 programmes : (i) l'universalisation du cycle primaire ; (ii) l'alphabétisation, l'éducation non formelle et la promotion des langues nationales ; (iii) l'appui au développement du préscolaire ; (iv) la gestion et la gouvernance éducative.

Les actions menées portent sur :

(a) l'amélioration de l'offre préscolaire publique à travers la construction de 33 blocs maternels, 20 salles de classe et, l'acquisition de 1 520 petites tables, 6 080 petites chaises, 258 tableaux sur chevalets et 86 bureaux de maîtres.

(b) l'universalisation du cycle primaire par : (i) la construction de 669 salles de classe, 82 blocs latrines et 5 clôtures ; (ii) la réhabilitation de 82 écoles publiques ; (iii) l'acquisition de 21 796 tables-bancs, 669 bureaux de maîtres, 300 kits de micro-science ; (iv) la connexion des écoles publiques aux réseaux AES-SONEL et CAMWATER.

(c) l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels par la construction de 9 inspections d'arrondissement et de 10 logements d'astreinte pour les enseignants dont 8 dans les zones rétrocedées du lac Tchad et de Bakassi, et le démarrage des travaux de construction de 4 délégations régionales et 5 départementales.

Dans les enseignements maternel et primaire publics, le nombre de salles de classe fonctionnelles est passé de 56 166 en 2011/2012 à 60 263 en 2012/2013 et les effectifs d'enseignants de 62 277 à 65 340, soit des accroissements respectifs de 7,3% et 4,9%. Ces évolutions ont été dans le privé de 6,8% pour le nombre de salles de classe et 8,2% pour les effectifs des enseignants.

Tableau 48: Nombre de salles de classe fonctionnelles et effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement primaire et maternel

Enseignement		2011/2012			2012/2013*		
		Salles de classe	Enseignants	Elèves	Salles de classe	Enseignants	Elèves
Maternel	Public	3 740	6 173	130 760	3 951	6 577	138 122
	Privé	7 901	10 290	234 908	8 637	10 805	237 017
	Total	11 641	16 463	365 668	12 588	17 382	375 139
Primaire	Public	52 426	56 104	2 921 897	56 312	58 763	3 139 532
	Privé	25 327	45 283	825 507	26 846	49 327	1 006 143
	Total	77 753	101 387	3 747 404	83 158	108 090	4 145 675

Source: MINEDUB *données provisoires

En 2012/2013, les ratios élèves/maître et élèves/salle de classe dans l'enseignement primaire, se sont détériorés et sont passés respectivement de 37 à 38 et de 48 à 50, malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Tableau 49: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe

Enseignement		2011/2012		2012/2013*	
		Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe
Maternel	Public	21	35	21	35
	Privé	23	30	22	27
	Ensemble	22	31	22	30
Primaire	Public	52	56	53	56
	Privé	18	33	20	37
	Ensemble	37	48	38	50

Source : MINEDUB, * données provisoires

Entre 2012 et 2013, les taux de réussite aux examens officiels croissent de 6,3 points pour le Certificat d'Etudes Primaires (CEP) et de 3,4 points pour le First School Leaving Certificate (FSLC) et s'établissent respectivement à 86,8% et 87,6%.

7.1.2 Enseignement secondaire

En 2013, les ressources budgétaires allouées aux enseignements secondaires s'élèvent à 221,2 milliards, en hausse de 10,9% par rapport à 2012. Une subvention de 900 millions a été accordée à l'enseignement secondaire privé. La carte scolaire s'est étoffée avec l'ouverture de 14 nouveaux CES et 17 CETIC, et la transformation en lycées de 5 CES et 6 CETIC. Trois programmes opérationnels sont mis en œuvre : (i) le développement de l'enseignement secondaire général ; (ii) le développement de l'enseignement secondaire technique et professionnel ; (iii) le développement de l'enseignement normal secondaire.

Dans le cadre du renforcement de l'offre d'éducation et l'amélioration des conditions de travail, 587 salles de classe, 29 blocs latrines, 2 blocs administratifs et 1 logement d'astreinte ont été construits ; 47 salles de classe ont été réhabilitées ; 4 800 tables-bancs et 940 ordinateurs pour 47 salles informatiques ont été acquis; 20 établissements ont été connectés au réseau AES-SONEL. Une subvention de fonctionnement de 9,3 milliards a été accordée à 869 collèges et 829 lycées d'enseignement secondaire général publics.

La refonte des programmes dans l'enseignement secondaire technique professionnel a vu s'achever l'étude sur les programmes d'hôtellerie et tourisme du sous cycle d'observation. Les autres actions menées ont porté sur : (i) la construction de 230 salles de classe, 36 ateliers et 8 blocs latrines ; (ii) la réhabilitation de 24 salles de classe ; (iii) l'achèvement des travaux de construction (clés en main) des CETIC de Mintom (Sud) et d'AkwaBakassi (Sud-ouest) ; (iv) l'acquisition de

2 100 tables-bancs et 140 ordinateurs pour 7 salles informatiques ; (v) l'équipement de 23 ateliers en matériel didactiques ; (vi) la connexion de 6 établissements aux réseaux AES-SONEL et CAMWATER. Une subvention de fonctionnement de 4,2 milliards a été accordée à 378 collèges et 168 lycées.

Pour ce qui est du renforcement des capacités de l'enseignement normal secondaire, 44 salles de classe ont été construites et 12 réhabilitées. Une subvention de fonctionnement de 300 millions a été allouée à 60 ENIEG et 4 ENIET.

Tableau 50: Evolution des effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement secondaire

Enseignement		2011/2012			2012/2013*			
		Salles de classe	Enseignants	Elèves	Salles de classe	Enseignants	Elèves	
Secondaire Général (ESG)	Public	16 294	37 743	991 272	16 520	40 276	1 087 413	
	Privé	10 212	20 107	362 667	10 381	20 313	507 223	
	Total	26 506	57 850	1 353 939	26 901	60 589	1 594 636	
Technique Professionnel (ETP)	Public	4 254	15 407	268 735	4 302	15 764	324 909	
	Privé	3 622	6 686	90 778	3 676	6 910	119 859	
	Total	7 876	22 093	359 513	7 978	22 674	444 768	
Normal	ENIEG	Public	358	1 040	25 736	563	1 089	26 548
		Privé	257	188	2 743	272	203	2 987
		Total	615	1 228	28 479	835	1 292	29 535
	ENIET	Public	39	203	2 406	45	221	2 563
		Privé	49	10	430	53	12	554
		Total	88	213	2 836	98	233	3 117

Source : MINESEC, * données provisoires

En 2012/2013, l'enseignement secondaire général a accueilli 1 594 636 élèves encadrés par 60 589 enseignants, répartis dans 26 901 salles de classe. L'enseignement secondaire technique professionnel compte 444 768 élèves encadrés par 22 674 enseignants et répartis dans 7 978 salles de classe. Quant à l'enseignement normal secondaire, les effectifs sont de 32 652 élèves-maîtres et 1 525 enseignants.

Tableau 51: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe en 2011/2012 et 2012/2013

Enseignement		2011/2012		2012/2013*		
		Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	
Secondaire Général (ESG)	Public	26	61	27	66	
	Privé	18	36	25	49	
	Total	23	51	26	59	
Technique Professionnel (ETP)	Public	17	63	21	76	
	Privé	14	25	17	33	
	Total	16	46	20	56	
Normal	ENIEG	Public	25	72	24	47
		Privé	15	11	15	11
		Total	23	46	23	35
	ENIET	Public	12	62	12	57
		Privé	43	9	46	10
		Total	13	32	13	32

Source: MINESEC,* données provisoires

Au cours de l'année scolaire 2012/2013, les ratios élèves/salle de classe dans l'enseignement secondaire se sont détériorés respectivement de 8 points dans le général et de 10 points dans le technique professionnel, et se sont situés respectivement à 59 et 56. Ils demeurent cependant élevés dans le public, soit 66 et 76 dans le général et le technique professionnel respectivement. Dans l'enseignement normal public, les ratios élèves/salle de classe se sont améliorés passant de 72 à 47 dans les ENIEG et de 62 à 57 dans les ENIET.

Tableau 52: Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (en %)

Examens	Session 2012	Session 2013	Examens	Session 2012	Session 2013
BEPC Ordinaire	46,2	58,1	Brevets Professionnels Industriels	65,1	45,0
BEPC Bilingue	-	66,2			
CAP Commerciaux	28,1	32,9	Brevets Professionnels Com.	46,5	28,0
CAP Industriels	40,0	45,6	Brevets d'Etudes Professionnels Industriels	21,7	7,7
BACC-ESG	53,3	53,5	GCE-General Ordinary Level	42,9	45,8
BACC-STT	45,4	66,1	GCE-General Advanced Level	55,7	56,0
BACC-EST (industriels)	62,4	44,0	GCE-Technical Ordinary Level	40,6	45,2
PROB-ESG	37,9	41,2	GCE-Technical Advanced Level	42,0	65,9
PROB-STT	46,9	38,5	Probatoire Technique in English	40,7	31,8
PROB-EST (industriels)	25,2	24,8	PROB de brevet de technicien in English	44,5	50,2
PROB brevet technicien	21,0	29,9	Baccalauréat Technique in English	50,3	53,2
Brevets de Techniciens	39,6	46,5	Brevets de Techniciens in English	31,1	78,2

Source: MINESEC

L'année 2013 est marquée par quelques innovations : le BEPC Bilingue a été présenté pour la première fois et les Baccalauréat et Probatoire de l'enseignement technique commercial sont désormais appelés Baccalauréat et Probatoire des Sciences et Technologies et du Tertiaire (BACC-STT et PROB-STT). Les taux de réussite aux examens officiels, session 2013, dans l'enseignement secondaire général francophone sont en augmentation par rapport à la session 2012. Pour ce qui est de l'enseignement technique francophone, ces taux sont en régression, hormis ceux du Brevet de techniciens, du probatoire de brevet de techniciens, du BACC-STT et des CAP. Dans l'enseignement secondaire anglophone, les taux de réussite aux différents examens exception faite de ceux du Probatoire Technique in English sont en hausse. Pour ce qui est des examens du CAPIEMP et du CAPIET, les taux de réussite ont été de 98,7% et 97,5% respectivement.

7.1.3 Enseignement supérieur

En 2013, le budget alloué à l'enseignement supérieur est de 48,2 milliards contre 42,5 milliards en 2012, soit une augmentation de 13,4%. Une dotation de 16 milliards est mise à la disposition des universités d'Etat en vue de l'amélioration des infrastructures et une subvention de fonctionnement de 17,9 milliards leur est allouée. Une aide spéciale a été accordée aux meilleurs étudiants par le Chef de l'Etat ainsi que des aides aux étudiants nécessiteux et des compléments de bourses aux étudiants à l'étranger.

Les activités concernant l'amélioration des infrastructures ont porté sur :

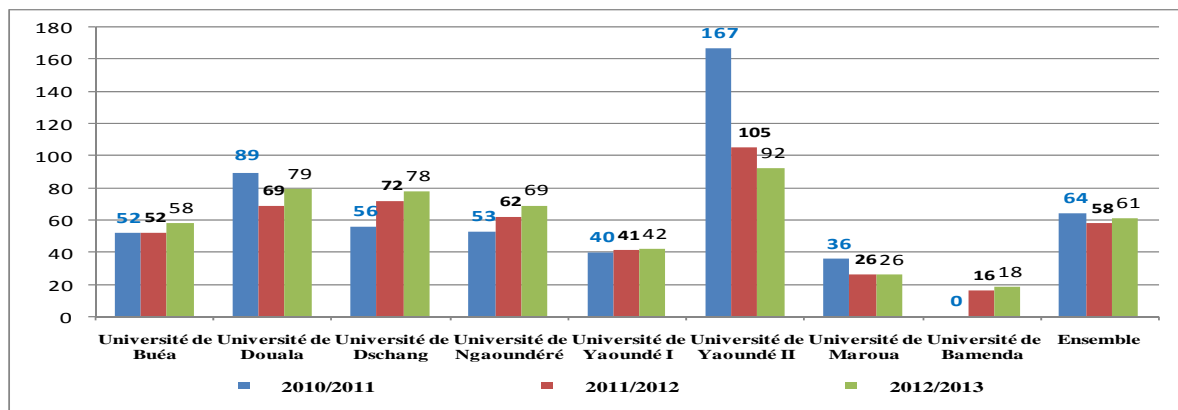
- la poursuite des travaux de construction et d'équipement des facultés de médecine et sciences pharmaceutiques et de Génie Industriel de l'Université de Douala ;
- la poursuite des travaux de construction et d'équipement de la Faculty of Health Science de l'Université de Buéa ;
- l'achèvement des travaux de construction des laboratoires de la faculté des sciences de l'Université de Ngaoundéré ;
- la poursuite des travaux de construction et d'équipement des cités et du restaurant de l'ENS de l'Université de Maroua ;
- la poursuite des travaux de construction et d'équipement de l'ENS, de l'ENSET, des cités de l'ENS et de la Faculty of Health Science de l'Université de Bamenda ;
- l'achèvement de la construction de la bibliothèque de 1 000 places de l'Université de Yaoundé II ;
- la construction du bloc administratif de l'Université de Dschang ;
- le démarrage de la construction des blocs pédagogiques de la filière professionnelle bois, eau et environnement de l'Université de Dschang.

Tableau 53: Répartition des étudiants et enseignants

Rubriques	2010/2011		2011/2012		2012/2013*	
	Enseignants	Etudiants	Enseignants	Etudiants	Enseignants	Etudiants
Université de Buéa	308	16 052	410	21 406	432	25 067
Université de Douala	586	52 104	894	62 091	932	73 278
Université de Dschang	379	21 190	545	39 373	590	46 101
Université de Ngaoundéré	264	14 113	384	23 987	402	27 695
Université de Yaoundé I	1 125	45 494	1 116	45 768	1 129	47 751
Université de Yaoundé II	293	48 957	477	49 929	563	51 729
Université de Maroua	273	9 977	401	10 547	428	11 802
Université de Bamenda	-	-	161	2 506	196	3 621
Instituts privés	nd	36 346	nd	43 789	nd	47 391
Total	3 228**	244 233	4 388**	299 396	4 672**	334 435

Source : MINESUP, * estimation, ** Total hors IPES, nd = non disponible

Au cours de l'année académique 2012/2013, le nombre d'étudiants est estimé à 334 435 contre 299 396 en 2011/2012, en hausse de 11,7%. Dans les universités d'Etat, 287 044 étudiants sont encadrés par 4 672 enseignants. Le ratio d'encadrement (étudiants/enseignant) s'est détérioré de 3 points et se situe à 61. Il a été créé à l'Université de Maroua un Institut des Mines et des Industries Pétrolières et, des Facultés des Lettres et Sciences Humaines, des Sciences, des Sciences Juridiques et Politiques, des Sciences Economiques et de Gestion.

Graphique 21: Ratios d'encadrement (étudiants/enseignant)

Les reformes pour l'amélioration de la qualité des enseignements dans les établissements universitaires de formation médicale, les réformes ont abouti à : (i) la création d'une Commission Nationale de la Formation Médicale, Pharmaceutique et Odontostomatologique, ayant pour mission d'émettre des avis techniques sur la qualité de la formation des professionnels de la santé dans les établissements universitaires publics et privés ; (ii) la création et l'organisation du cycle d'études de spécialisation dans les formations médicales ; (iii) l'organisation de l'examen national d'entrée en quatrième année de la formation médicale ; (iv) l'organisation de l'examen national de certification de la formation médicale, pharmaceutique et odontostomatologique ; (v) l'organisation de l'examen national d'aptitude à la formation médicale le premier examen national d'aptitude à la formation médicale a été organisé en octobre 2013.

7.2 Santé

En 2013, le budget alloué à ce secteur se chiffre à 162 milliards, en hausse de 7% ; plusieurs programmes bénéficient de financements extérieurs. Les actions menées se regroupent en 3 programmes opérationnels à savoir : (i) la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent ; (ii) la lutte contre la maladie et la promotion de la santé ; (iii) la viabilisation du District de Santé.

7.2.1 Santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent

En matière de santé de reproduction, les actions sont orientées vers : (i) le renforcement des

capacités des personnels de santé à travers les séminaires de formation et de recyclage des sages femmes ; (ii) le renforcement des plateaux techniques dans les maternités ; (iii) la construction de 11 pavillons « mères et enfants ». Les femmes enceintes continuent de recevoir gratuitement le traitement préventif intermittent et le vaccin contre le tétanos lors des consultations prénatales.

Pour ce qui est de la santé de l'enfant et de l'adolescent, les enfants de moins de 5 ans continuent de bénéficier du traitement gratuit du paludisme simple par les ACT (Artemisininbased Combined Therapy) dans les formations sanitaires publiques.

7.2.1.1 Programme Elargi de Vaccination

La couverture vaccinale est en nette amélioration. En 2012, les niveaux de performance du Penta3 et du Vaccin Anti-Rougeoleux (VAR) qui sont des antigènes traceurs, ont été respectivement de 85,2% et 81,8% contre 82,2% et 76% en 2011. Tous les 87 lots de vaccins traditionnels et cofinancés ont été achetés via l'UNICEF.

La surveillance épidémiologique a permis de recenser 368 cas de paralysies flasques contre 266 en 2011. Une épidémie de rougeole a été déclarée dans 72 districts de santé et 9 cas de fièvre jaune déclarés Au premier semestre 2013, la couverture vaccinale des antigènes traceurs Penta 3 et VAR a été respectivement de 86,5% et 82,1% contre 81,6% et 80% à la même période de 2012.

S'agissant de la surveillance de la rougeole, 16 cas d'épidémie détectée sont été suivis d'une riposte. Quant à la fièvre jaune, les 3 cas confirmés dans les districts de Bonassama et Ndom (Littoral) et AbongMbang (Est) ont été suivis de riposte.

Tableau 54: Evolution de la couverture vaccinale au Cameroun (en %)

Antigènes	2009	2010	2011	2012	1 ^{er} semestre 2013
BCG	79,6	82,6	80,3	81,5	86,0
DTC3*	80,7	-	-	-	-
POLIO 3	79,9	83,2	80,3	85,0	85,4
VAR	73,8	79,1	76,0	81,8	82,1
VAT2+	72,0	73,5	76,3	72,6	69,9
VAA	82,8	78,8	75,4	80,1	81,9
Penta3	-	85,5	82,2	85,2	86,5

Source: MINSANTE

N.B. : VAR = rougeole ; VAT2+ = antitétanique pour femmes enceintes ; VAA = fièvre jaune

DTC3* = DTC+ HepB- antigène de référence

Penta3=combinaison de plusieurs antigènes (Hépatite B-Hib-DTC3)

7.2.2 Lutte contre la maladie et promotion de la santé

7.2.2.1 Sida

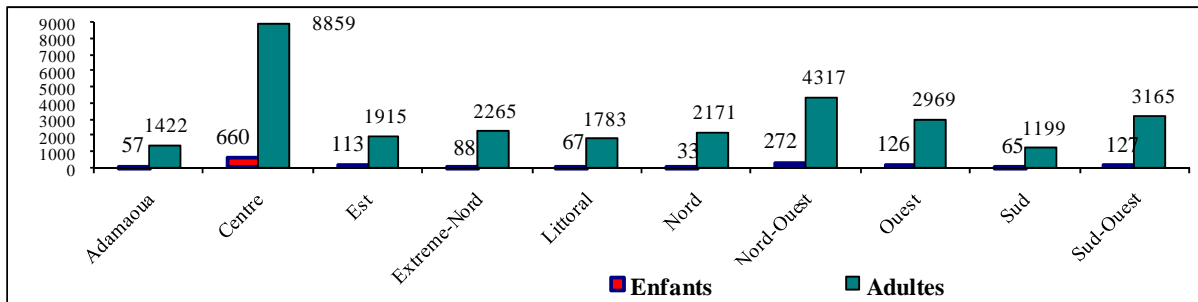
Dans le domaine de la prévention et de la contamination, plusieurs campagnes de sensibilisation ont été menées à travers des spots et les chaînes de radio et télévision. L'introduction de l'enseignement du SR/VIH/IST dans les établissements scolaires s'est poursuivie avec l'appui de l'UNESCO. Un total de 22 362 479 préservatifs masculins et de 536 222 féminins a été distribué.

Pour ce qui est de la prévention par voie sanguine, avec l'appui du PEPFAR (President's Emergency Plan for Aids Relief), les documents relatifs à la création du Programme National de Transfusion Sanguine ont été finalisés. Le Guide National de Transfusion Sanguine a été adopté et publié. La Politique Nationale a été révisée et de nouveaux outils de suivi-évaluation ont été élaborés et pré testés. L'appui du PEPFAR a permis de former 43 laborantins, 43 recruteurs de donneurs de sang et 34 cliniciens membres des comités hospitaliers de transfusion sanguine. L'appui du Center for Disease Control and Prévention a permis de renforcer les capacités des 15 banques de sang en équipements d'une valeur d'environ 700 000 dollars. Dans les 15 banques de sang, 43 179 poches ont été collectées et testées.

S'agissant de la prévention de la transmission mère-enfant, 342 287 femmes enceintes ont été testées au VIH et 20 723 ont été déclarées séropositives. Parmi celles-ci, 17 362 ont été mises sous régime ARV, et 4 966 éligibles au traitement ARV. Sur les 7 958 enfants nés de mères séropositives testés à la Polymerase Chain Reaction, 802 étaient séropositifs.

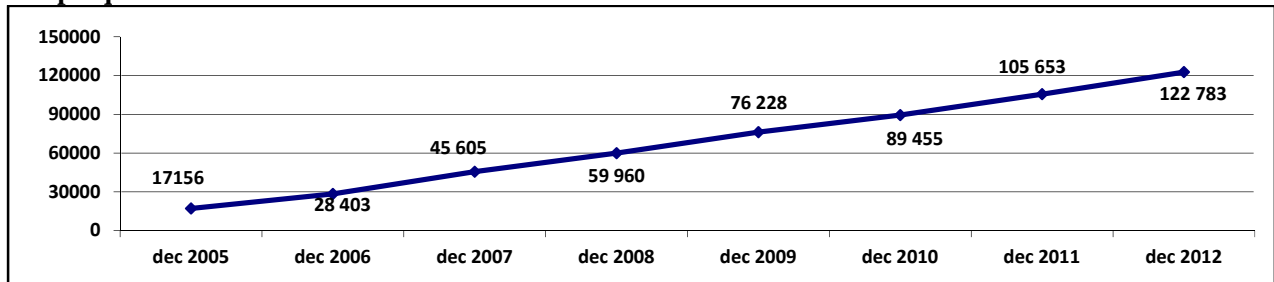
Pour ce qui est de l'offre du traitement, la gratuité des ARV et la décentralisation de la prise en charge permettent d'enrôler plus de malades au traitement ARV. En 2012, 31 673 nouveaux patients ont été enrôlés dont 9 990 hommes, 20 075 femmes et 1 608 enfants. Les activités de prise en charge des PVVIH et le recrutement des nouveaux patients sont lourdement affectées par les problèmes de rupture de stocks d'ARV et de disponibilité des réactifs pour CD4

Graphique 22: Répartition par régions des nouveaux patients enrôlés en 2012



La file active des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) s'est située en décembre 2012 à 122 783 malades ; soit 4 992 enfants, 80 900 femmes et 36 891 hommes.

Graphique 23 : Evolution de la file active des malades sous traitement ARV



Pour ce qui est du financement de la lutte contre le SIDA, l'Etat contribue pour 39% (7,2 milliards) et les partenaires au développement pour 61% (11,3 milliards).

7.2.2.2 Paludisme

En 2012, la gratuité du traitement du paludisme simple par les ACT chez les enfants de moins de 5 ans s'est poursuivie et 2 052 025 tests de diagnostic rapide ont été acquis et déployés dans les formations sanitaires et communautaires. Le CENAME a distribué 760 375 doses d'Artésunate-Amodiaquine et 1 963 doses d'Artemether-Lumefantrine subventionnés. La campagne de distribution gratuite des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticides à Longue Durée d'Action (MILDA) s'est poursuivie à travers le don UNICEF de 217 600 MILDA. La morbidité liée au paludisme chez les hospitalisés est passée de 48% à 46% et chez les enfants de moins de 5 ans de 13% à 11%. Le taux de mortalité liée au paludisme est de 17,5% contre 18,4% en 2011. Par ailleurs, 3 902 agents de santé communautaire et 501 techniciens médico-sanitaires ont été formés à la prise en charge et le diagnostic du paludisme avec l'appui financier de l'UNICEF, CHAI, Malaria No More et JHIEGO.

7.2.2.3 Tuberculose

En 2012, les campagnes de dépistage du *Programme National de Lutte contre la Tuberculose* ont permis de détecter 25 360 cas dont 15 016 nouveaux de tuberculose pulmonaire à microscopie positive, 1 616 de retraitement, 5 204 de tuberculose pulmonaire à microscopie négative et 3 524 de tuberculose extra-pulmonaire. Parmi les cas détectés, 82% ont effectué le test du VIH/SIDA et 37% ont été déclarés séropositifs. Sur la cohorte des tuberculeux enregistrés en 2011, 20 101 ont été déclarés guéris ou le traitement terminé, situant le taux de succès thérapeutique à 80%. Parmi les séropositifs dépistés, 53% ont été mis sous antirétroviraux et les autres sous cotrimoxazole.

Au cours du premier semestre 2013, 12 502 cas de tuberculose ont été dépistés dont 7 156 de tuberculose pulmonaire à microscopie positive.

7.2.2.4 Onchocercose

En 2012, *Le Programme National de Lutte contre l'Onchocercose* a porté sur le traitement de 2 640 communautés sur les 10 178 qui se trouvent dans les zones endémiques. Sur une population totale de 7 178 559 personnes vivant dans les zones endémiques, 5 849 549 ont été traitées et ont reçu 16 382 636 comprimés de Mectizan. Le taux de couverture thérapeutique est de 80,4% contre 79,6% en 2011. Le programme a formé et recyclé 487 agents de santé, 2 249 chefs des aires de santé, 281 formateurs et 36 592 distributeurs communautaires.

7.2.3 Viabilisation du District de Santé

En 2013, les actions menées pour le développement des infrastructures portent sur : (i) l'équipement de 102 formations sanitaires en matériel médical, de 5 en énergie de secours et de 25 en forage ; (ii) la réhabilitation de 23 centres de santé intégrés, 4 centres médicaux d'arrondissements et 14 hôpitaux de districts ; (iii) la construction de 28 logements d'astreinte pour médecins et personnels de santé.

L'amélioration de l'offre tertiaire de soins concerne : (i) l'équipement et la mise en service de l'hôpital de référence de Sangmélina, de l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Douala et du centre des urgences de Yaoundé ; (ii) la construction de 2 banques de sang à l'Hôpital Central de Yaoundé et à l'Hôpital Régional de Limbé.

S'agissant de l'amélioration des conditions de travail, les travaux de construction de la délégation régionale de l'Adamaoua sont achevés ; ceux de l'immeuble devant abriter la Direction de la Lutte contre la Maladie et des délégations régionales du Centre et du Sud-ouest ont démarré.

7.3 Emploi

Dans la perspective d'assurer la contribution du sous-secteur « emploi et formation professionnelle » à l'atteinte des objectifs du DSCE, le Gouvernement s'est fixé comme objectif stratégique de contribuer à l'accroissement de l'offre d'emplois décents à travers le développement de la formation professionnelle, l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi et l'insertion professionnelle d'au moins 50 000 chercheurs d'emploi par an.

Le marché de l'emploi est caractérisé par un taux de chômage élargi d'environ 14% et un taux de sous-emploi national de près de 70%. Le taux de sous-emploi est plus élevé en milieu rural (77,6%) qu'en milieu urbain (57,4%). Les femmes sont plus touchées que les hommes avec des taux de l'ordre de 78,4% et 63% respectivement. Le secteur informel absorbe la plus grande partie de la main d'œuvre, avec plus de 90% d'actifs occupés.

En 2012, le Fonds National de l'Emploi (FNE) a accueilli et orienté 38 627 chercheurs d'emploi, dont 30 573 en emplois salariés et 6 990 en emplois indépendants. Il a financé 4 508 formations professionnelles et 3 398 projets. Au premier semestre 2013, il a accueilli et orienté 47 060 jeunes et, a placé 18 973 en emplois salariés et 3 585 en emplois indépendants. Il a financé 3 083 formations professionnelles et 2 390 projets qui ont abouti à l'insertion de 22 503 chercheurs

d'emploi. En outre, il a signé deux Accords Cadres de partenariat d'insertion avec les sociétés C&K MINING et JUSTIN SUGAR MILL SA. Pour atteindre les objectifs fixés, le Gouvernement met en œuvre deux programmes opérationnels : la promotion de l'emploi décent et le développement de la formation professionnelle.

Au premier semestre 2013, les actions réalisées pour la promotion de l'emploi décent sont :

- le financement et l'appui technique à 400 groupes de jeunes pour 2 400 emplois par le PIAASI ;
- l'insertion d'environ 9 000 chercheurs d'emploi à travers les entreprises de travail temporaire, bureaux et offices privés de placement ;
- la prospection et le suivi des recrutements de la main-d'œuvre dans les grands chantiers (cimenteries, centrales, barrages, extension SONARA, port en eaux profondes de Kribi, ...) dans lesquels 4 097 travailleurs camerounais ont été engagés.

En ce qui concerne le développement de la formation professionnelle, les actions menées sont :

- la construction des salles de classe, des ateliers, des forages et des latrines au profit des structures de formation publiques ;
- l'équipement de quelques structures de formation publiques (SAR/SM, Centre de formation professionnelle rapide, ...) en matière d'œuvre et matériel didactiques (tables bancs, établis, chaises, petits matériels de travaux pratiques,...) ;
- l'élaboration des référentiels de formation professionnelle selon l'approche par compétence ;
- la signature d'un protocole d'accord entre le MINEFOP et l'Agence de Coopération de la Corée du Sud pour le financement de la mise en place d'un Institut de formation des formateurs et de développement des programmes à Yaoundé.

D'après l'enquête réalisée en 2012 auprès des entreprises par l'Institut National de la Statistique (INS), les effectifs permanents sont estimés à 460 000 en 2011 contre 386 000 en 2009. L'effectif moyen des employés permanents dans une entreprise est de 214 ; il est de 313 dans les grandes entreprises contre 43 dans les moyennes et 17 dans les petites. Dans l'ensemble, les femmes occupent 21,6% des emplois permanents. Les deux foyers de concentration de la main d'œuvre féminine sont le secteur primaire avec 28,2% des emplois permanents et le secteur tertiaire (23,2%). Les femmes occupent 17,1% des emplois du secondaire.

Le taux d'encadrement ou rapport du nombre d'ouvriers sur le nombre de cadres est estimé à 14 en moyenne, soit un cadre pour 14 ouvriers. Ce taux croît avec la taille de l'entreprise : il est de 16 pour les grandes, 8,9 pour les moyennes et 1,5 pour les petites.

Les ouvriers et apprentis occupent 67,3% des emplois ; ils sont plus nombreux dans le secteur primaire (86,2%) que dans le tertiaire (60,8%). Les ouvriers et apprentis représentent 25,2% des employés permanents dans les petites entreprises et atteignent 68,1% dans les grandes.

En ce qui concerne les cadres supérieurs, ils sont plus représentés dans le secteur tertiaire où ils couvrent près de 8% du total des employés. On retrouve en moyenne 14 cadres dans une entreprise du secteur primaire contre 9 dans le secondaire. Ces catégories représentent respectivement 8,3% et 1,5% des emplois permanents.

Selon l'enquête de conjoncture réalisée par le MINFI, les effectifs employés en 2012 dans le secteur privé moderne sont en hausse de 7,4% par rapport à 2011. Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, ils sont en hausse de 8,6%.

En dehors des recrutements traditionnels de la Fonction Publique estimés à 13 000, le Gouvernement entend recruter 1 210 personnes dans les forces de défense.

7.4 Habitat et assainissement

7.4.1 Assainissement

En 2012, les efforts d'assainissement et d'embellissement des villes ont porté sur la réhabilitation de plusieurs tronçons urbains et péri-urbains : (i) à Yaoundé, du tronçon carrefour Nsam Efulan - Obobogo d'un linéaire de 2,6 km et des chaussées à Ngoa Ekellé et Nkolndongo d'un linéaire global de 1,62 km ; (ii) à Bafoussam, de la pénétrante de la ville ; (iii) à Douala, du prolongement du boulevard des Nations sur un linéaire de 0,9 km ; (iv) à Garoua, des voies « Carrefour Egrenage » - « Communauté urbaine » d'un linéaire de 1,9 km ; (v) à Kumba de quatre tronçons des voies d'un linéaire global 4,9 km.

Les travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Biyem-Assi et de construction des drains et dalots à Doualaré et du canal de Mbolcaré (Maroua) sont achevés.

En 2013, il est prévu le démarrage des travaux de construction de l'autoroute Yaoundé -Nsimalen d'un linéaire de 20,6 km et, le recalibrage du canal du Mfoundi sur financement de la Banque Africaine de Développement.

7.4.2 Construction des logements sociaux

En 2012, les efforts du Gouvernement en vue de résorber le déficit en logements se sont poursuivis. A ce titre, plusieurs conventions et mémorandums d'entente ont été signés avec des partenaires publics et privés afin de lever les obstacles liés à l'insuffisance des ressources financières, l'indisponibilité des terrains et la lourdeur des procédures. Dans le cadre du programme de 10 000 logements sociaux, un premier lot de 500 logements à Olembé et 1 175 à Mbanga Bakoko est déjà mis en vente, soit un total de 1 675 logements.

Dans le souci de favoriser l'accès à la propriété foncière, le Gouvernement à travers la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR), a procédé à la vente de 68 parcelles aménagées au quartier Okolo de Yaoundé.

7.5 Affaires sociales, promotion du genre, de la famille et de la jeunesse

L'assistance et l'intégration socioéconomique des personnes marginales ou en détresse, l'insertion et l'épanouissement des groupes sociaux vulnérables constitués notamment des enfants, des femmes et des jeunes en général, demeurent une préoccupation permanente du Gouvernement.

7.5.1 Affaires sociales

En 2012, les actions réalisées à partir des programmes portent sur : (i) la prévention et la protection sociale ; (ii) la solidarité nationale et la justice sociale.

7.5.1.1 Prévention et protection sociales

S'agissant de la prévention et de la protection de l'enfant, les activités concernent : (i) le renforcement et l'amélioration de la prise en charge holistique de 11 414 orphelins enfants vulnérables dans le cadre du VIH/SIDA par des soutiens nutritionnel, éducatif, sanitaire, juridique et psychoaffectif ; (ii) le renforcement et la rationalisation des procédures de sécurisation et d'encadrement des enfants qui ont permis d'inscrire 204 familles au fichier des familles agréées, parmi lesquelles 22 ont bénéficié du placement d'au moins un enfant et 23 de l'accompagnement en attente de placement provisoire ; (iii) l'identification de 285 enfants de la rue dont 207 ont été remis à leurs familles et 25 placés au Centre d'Accueil et d'Observation de Douala ; (iv) la réhabilitation de 4 centres d'accueil pour l'encadrement et la formation des enfants de la rue ; (v) l'accompagnement psychosocial et juridique de 297 mineurs incarcérés dont 64 ont été remis en liberté, parmi lesquels 9 ont bénéficié d'une réinsertion scolaire et socioéconomique et 13 en liberté surveillée suivis en famille par les délégués.

Dans le domaine de la protection des personnes handicapées, les guides sur l'accessibilité des

personnes handicapées à l'éducation, aux infrastructures et aux édifices publics ont été actualisés et diffusés.

7.5.1.2 Solidarité nationale et justice sociale

L'assistance et la promotion de la solidarité nationale ont porté sur : l'accompagnement psychosocial des populations victimes des inondations dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et de l'Est à travers la mise à disposition de 50 tonnes de denrées alimentaires, des produits de première nécessité et des fournitures scolaires.

Au premier semestre 2013, les activités menées portent notamment sur :

- l'intensification de la lutte contre le phénomène des enfants de la rue par : (i) l'identification de 195 enfants de la rue dont 32 ont été remis en famille ; (ii) la signature d'une convention de collaboration entre le Ministère des Affaires Sociales et l'Agence de Service Civique National de Participation au Développement en vue du recrutement de 1 000 jeunes vulnérables dans la deuxième cuvée des jeunes volontaires ;
- le lancement de la deuxième phase du plan de développement des peuples pygmées mis en œuvre par le PNDP avec un financement d'environ 800 millions en faveur des pygmées vivant dans 31 communes des régions du Centre, de l'Est et du Sud, avec un plan communal d'actions structurées autour de la citoyenneté, l'éducation, l'agriculture, la santé, le dialogue intercommunautaire et la sécurisation foncière

7.5.2 Promotion de la femme et de la famille

S'agissant de la promotion de la femme et du genre, les actions se sont traduites en 2012 par : (i) la formation de 789 leaders d'associations de femmes en communication pour le développement ; (ii) l'installation des membres de 5 comités locaux pour lutter contre les mutilations génitales féminines dans les zones de prévalence ; (iii) la formation de 3 127 hommes et femmes en agriculture, industries d'habillement, élevage, restauration et gestion des projets ; (iv) la formation à la carte de 10 128 femmes dans les centres de promotion de la femme ; (v) l'insertion de 2 935 jeunes filles arrivées en fin de formation dans le monde du travail avec la collaboration du MINEFOP ; (vi) l'accompagnement de 403 femmes entrepreneures dans l'exécution de leurs projets ; (vii) l'appui en petit matériel agricole d'un montant de 30 millions à 126 associations et 7 réseaux d'associations ; (viii) l'octroi des subventions d'un montant de 75 millions à 56 GIC.

Au premier trimestre 2013, 459 groupes ont été sensibilisés sur les nouvelles techniques culturelles et 139 ont été appuyés financièrement ; 1 136 réseaux d'associations de femmes ont été informés sur la mutation des GIC en coopératives ; 3 612 femmes ont reçu des semences améliorées de maïs et 178 associations ont bénéficié des engrais ; 75 groupes de femmes et jeunes filles ont été formés en gestion d'entreprises et en montage de projets ; 576 leaders communautaires ont été formés à la sensibilisation sur l'éradication des mutilations génitales féminines.

Concernant le développement de la famille, 4 237 personnes ont bénéficié des séances de médiation et de thérapie conjugales et familiales ; 346 associations de veuves ont été recensées et informées sur leur droit. Les mariages collectifs ont concerné 4 499 unions libres et 26 788 couples ont été éduqués à la parenté responsable. Les campagnes de sensibilisation sur la prévention de la mortalité maternelle et infantile ont touché 34 000 femmes et 750 relais communautaire sont été formés. Un soutien scolaire a été accordé à 220 élèves et étudiants et, 2 242 chefs de familles nécessiteuses ont reçu des aides médicales, matérielles et financières.

Au premier semestre 2013, les actions ont porté sur : (i) la sensibilisation de 1 482 responsables de familles et 50 groupes d'associations sur la nécessité de scolariser la jeune fille et sur les obligations et droits familiaux ; (ii) la célébration de 895 mariages collectifs ; (iii) l'établissement des actes de naissance ; (iv) l'accompagnement psychosocial de 542 familles nécessiteuses et

l'octroi d'une aide financière de 3,94 millions à 130 familles.

Concernant la lutte contre les fistules obstétricales, un appel a été lancé lors de la journée internationale de lutte contre cette affection pour une action concertée et permanente en vue de son éradication. Le taux de prévalence est évalué à 0,7%, soit 19 000 victimes. Des campagnes de réparations ont été organisées dans plusieurs régions et 15 médecins locaux ont été formés.

S'agissant de la représentativité des femmes sur le plan politique, 425 femmes issues des différents partis politiques et 40 associations de femmes ont été informées sur la nécessité de présenter les candidatures à l'Assemblée Nationale et dans les communes. Un manuel de formation politique a été produit. A l'initiative d'ONUFEM avec l'appui d'ELECAM et du MINPROFF, une trentaine de femmes, candidates au double scrutin, a suivi une formation sur le leadership politique pour être initiées aux techniques d'exercice des fonctions électives.

7.5.3 Encadrement de la Jeunesse et Intégration Nationale

En 2012, des efforts ont continué à être déployés en faveur des jeunes et se sont traduits par : (i) l'appui au fonctionnement des organes du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun; (ii) le démarrage effectif des activités du Service Civique National de Participation au Développement ; (iii) l'accompagnement et le financement des activités du PAJER-U et PIFMAS.

Dans le cadre de l'éducation civique et de l'insertion sociale des jeunes, le Service Civique National de Participation au Développement a coordonné la formation de 500 formateurs en éducation civique, agriculture et élevage qui eux-mêmes ont formé la première cuvée de 6 000 volontaires. Par ailleurs, 38 camps d'éducation civique et d'intégration nationale ont été organisés.

En ce qui concerne la promotion économique, 3 000 jeunes ont été sensibilisés en 2012 sur l'insertion socioéconomique et professionnelle. Un ensemble de 547 micro-activités des jeunes a été financé et accompagné dont 75% dans le secteur agropastoral.

CHAPITRE 8 : EXECUTION DU BUDGET 2013 ET PROJET DE BUDGET 2014

8.1 Réalisations provisoires et estimations de l'exercice 2013

L'exercice 2013 se caractérise par la mise en œuvre du premier budget programme. Le Comité Interministériel chargé de l'Évaluation des Programmes (CIEP) a siégé au mois de juillet pour évaluer à mi-parcours, l'exécution des 156 programmes retenus pour l'exercice 2013 et examiner ceux envisagés pour 2014.

Au plan international, le budget de l'Etat s'exécute dans un contexte marqué par : (i) le ralentissement de la croissance dans les principaux pays émergents ; (ii) des signes de reprise dans les principaux pays de la zone euro ; (iii) des cours mondiaux des produits de base qui se stabilisent.

Au plan interne, le taux de croissance est estimé à 4,7% contre 4,6% en 2012, en raison notamment de l'accroissement de l'offre d'énergie, du rebond de la production pétrolière, et d'une activité soutenue dans les secteurs des transports, télécommunications et, des bâtiments et travaux publics. Cette conjoncture a influencé l'exécution du budget pendant les sept premiers mois de l'exercice en cours ; le taux de recouvrement des recettes internes se situe à 55,8% et celui de l'exécution des dépenses est de 54,5%. Le maintien à un niveau élevé des cours mondiaux du pétrole, exige un montant insoutenable dans le cadrage budgétaire, de la subvention des prix des carburants à la pompe.

8.1.1 Ressources budgétaires totales

Les prévisions des ressources budgétaires pour l'exercice 2013 s'élevaient à 3 236 milliards, dont 2 662 milliards de recettes internes (82,3% du total), et 574 milliards d'autres recettes (17,7%). A fin juillet 2013, les recouvrements se chiffrent à 1 831,8 milliards, soit un taux de réalisation de 56,6%. Au 31 décembre 2013, ils sont estimés à 3 134 milliards.

8.1.1.1 Recettes budgétaires internes

Au 31 juillet 2013, les recettes budgétaires internes se chiffrent à 1 484,2 milliards, soit un taux de réalisation de 55,8%. Au 31 décembre 2013, les recettes internes se situeraient à 2 560 milliards, en retrait de 102 milliards par rapport à la loi de finances. Elles sont composées de recettes pétrolières et non pétrolières.

8.1.1.1.1 Recettes pétrolières

Les recettes pétrolières recouvrées au terme des sept premiers mois de l'exercice en cours s'élèvent à 388,1 milliards, soit un taux de réalisation de 55%. Elles sont constituées de 275,3 milliards de redevance SNH et de 112,8 milliards d'impôts sur les sociétés pétrolières. Au 31 décembre 2013, les recettes pétrolières sont estimées à 705 milliards, dont 533 milliards de redevance SNH et 172 milliards d'impôts sur les sociétés pétrolières.

8.1.1.1.2 Recettes non pétrolières

Les recettes non pétrolières recouvrées à fin juillet 2013 se chiffrent à 1 096,1 milliards, soit un taux de réalisation de 56%. Au 31 décembre 2013, elles sont estimées à 1 855 milliards. Elles comprennent les impôts et taxes intérieurs, les recettes douanières et les recettes non fiscales.

Impôts et taxes intérieurs

Les impôts et taxes intérieurs encaissés à fin juillet 2013 s'élèvent à 705,1 milliards, soit un taux de réalisation de 58,1%. Les réalisations des principales rubriques sont les suivantes : 193,9 milliards au titre de la TVA ; 191,4 milliards au titre de l'impôt sur les sociétés non pétrolières ; et, 122,3 milliards pour l'IRPP. Au 31 décembre 2013, les impôts et taxes sont estimés à 1 164 milliards, en retrait de 50 milliards par rapport aux prévisions de la loi de finances. Ils comprendraient notamment 368 milliards de TVA, 242 milliards d'impôt sur les sociétés non pétrolières et 204 milliards d'IRPP.

Recettes douanières

Les recettes douanières recouvrées au 31 juillet 2013 sont de 341 milliards, soit un taux de réalisation de 53,4%. Elles sont constituées principalement de 167,6 milliards de TVA et de 154,3 milliards de droits de douane. Au 31 décembre 2013, les recettes douanières sont estimées à 592 milliards, en retrait de 46 milliards par rapport aux prévisions.

Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales recouvrées au terme des sept premiers mois de l'exercice 2013 s'élèvent à 50 milliards, soit un taux de réalisation de 47,6%. Au 31 décembre 2013, elles se situeraient à 99 milliards, en retrait de 6 milliards par rapport à leur budgétisation. Les recettes non fiscales comprennent les recettes de services et des domaines, les dividendes, les cotisations aux caisses de retraite et le droit de transit pétrolier.

8.1.1.2 Autres recettes

Les prévisions budgétaires avaient situé les autres recettes à 574 milliards, dont 258 milliards de prêts projets, 66 milliards de dons et 250 milliards d'émission de titres publics. Au 31 juillet 2013, les recouvrements sont de 347,6 milliards, ce qui correspond à un taux de réalisation de 60,6%. Les réalisations des principales composantes sont de 228 milliards pour les prêts projets, 29,6 milliards pour les dons et 90 milliards d'émission de titres publics.

Tableau 55: Ressources budgétaires de l'exercice 2013 (en milliards)

<i>RUBRIQUES</i>	<i>Loi de Finances 2013</i>	<i>Réalisations au 31/07/2013</i>	<i>Estimations au 31/12/2013</i>	<i>Taux d'exécution au 31/07/2013 (%)</i>
A- RECETTES INTERNES	2662,0	1484,2	2560,0	55,8
I- Recettes pétrolières	705,0	388,1	705,0	55,0
1- Redevance SNH	533,0	275,3	533,0	51,7
2- IS pétrole	172,0	112,8	172,0	65,6
II- Recettes non pétrolières	1957,0	1096,1	1855,0	56,0
1- Recettes Fiscales	1852,0	1046,1	1756,0	56,5
a- Recettes des impôts et taxes	1214,0	705,1	1164,0	58,1
dont - IRPP	204,0	122,3	204,0	60,0
- TVA	428,0	193,9	368,0	45,3
- IS non pétrole	269,0	191,4	242,0	71,2
- Droits d'accises	97,0	55,7	93,0	57,4
- Droits d'enreg.et timbre	70,0	48,3	70,0	69,0
- TSPP	109,0	65,4	109,0	60,0
b- Recettes douanières	638,0	341,0	592,0	53,4
dont - Droit de douane/import.	282,7	154,3	269,5	54,6
- TVA import	323,0	167,6	292,3	51,9
- Droits d'accises/import.	17,5	8,4	15,4	48,0
- Droits de sortie	8,3	6,3	8,3	75,9
2- Recettes non fiscales	105,0	50,0	99,0	47,6
B- AUTRES RECETTES	574,0	347,6	574,0	60,6
- Prêts projets	258,0	228,0	258,0	88,4
- Dons	66,0	29,6	66,0	44,8
dont C2D	43,0	28,3	43,0	65,8
- Emission titres publics	250,0	90,0	250,0	36,0
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	3236,0	1831,8	3134,0	56,6

Source: MINFI/DAE

8.1.2 Exécution des dépenses budgétaires

Au terme des sept premiers mois de l'exercice 2013, les dépenses budgétaires totales s'élèvent à 1 763,3 milliards, soit un taux d'exécution de 54,5%. Au terme de l'exercice, l'exécution des dépenses devrait être contenue et être conforme à la loi de finances.

8.1.2.1 Dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées des dépenses de personnels et de biens et services. Les dotations budgétaires au titre des dépenses de fonctionnement se chiffrent à 1 439 milliards, dont 803 milliards pour les dépenses de personnel et 636 milliards pour les dépenses de biens et services. Au terme des sept premiers mois de l'exercice, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 825 milliards, soit un taux d'exécution de 57,3% : Les dépenses de personnel se situent à 459,2 milliards, soit un taux d'exécution de 57,2% et les dépenses de biens et services, s'élèvent à 365,8 milliards, soit un taux d'exécution de 57,5%.

8.1.2.2 Dépenses de transfert et chapitres communs

Les dotations budgétaires au titre des pensions, transferts et subventions sont de 526 milliards, dont 220 milliards pour le soutien aux prix du carburant. Au terme des sept premiers mois de l'exercice 2013, ces dépenses s'élèvent à 267,8 milliards, soit un taux d'exécution de 50,9% et les dépenses de pensions sont de 88,9 milliards, soit un taux d'exécution de 58,5%.

8.1.2.3 Dépenses d'investissement public

Au titre des dépenses d'investissement public, la loi de finances 2013 a prévu un montant de 957 milliards, dont 281 milliards sur financements extérieurs, 611 milliards sur ressources propres et 65 milliards pour les dépenses de restructuration.

Au terme des sept premiers mois de l'exercice, les paiements au titre des dépenses d'investissement public sont de 536,5 milliards, soit un taux d'exécution de 56,1%. Les dépenses d'investissement sur ressources extérieurs ont été exécutées à hauteur de 229,3 milliards, soit un taux d'exécution de 81,6%. Les dépenses d'investissement sur ressources propres sont de 297,6 milliards, soit un taux d'exécution de 48,7%. Les dépenses de restructuration se chiffrent à 9,6 milliards, soit un taux d'exécution de 14,8%.

8.1.2.4 Dette publique

Les paiements au titre de la dette publique ont été prévus dans la loi de finances 2013, pour un montant de 314 milliards, dont 221,2 milliards pour la dette intérieure. A fin juillet 2013, ces paiements s'élèvent à 134 milliards, soit un taux d'exécution de 42,7%. Le service effectif de la dette extérieure est de 59,4 milliards soit un taux d'exécution de 64%. Il comprend 23,4 milliards d'intérêts et 35,5 milliards de principal. Les paiements effectués au titre de la dette intérieure sont de 74,6 milliards, soit un taux d'exécution de 33,7%. Ils renferment 26,9 milliards d'amortissement du principal ; 39 milliards de remboursement de crédits TVA et 8,7 milliards d'arriérées intérieurs.

Au 31 décembre 2012, l'encours de la dette publique est de 2 169,4 milliards, dont 1 460,2 milliards pour la dette extérieure et 709,2 milliards pour la dette intérieure.

L'encours de la dette publique est estimé à 1 915,7 milliards au 31 décembre 2013, soit 13,3% du PIB. Il est composé de 1 390,2 milliards de dette extérieure (9,6% du PIB) et 725,5 milliards de dette intérieure (5% du PIB).

Tableau 56: Dépenses budgétaires de l'exercice 2013 (en milliards)

<i>RUBRIQUES</i>	Loi de Finances 2013	Réalisations au 31/07/2013	Estimations au 31/12/2013	Taux d'exécution au 31/07/2013 (%)
<i>DEPENSES</i>				
I-Dépenses courantes	1965,0	1092,8	1965,0	55,6
Dép. personnel	803,0	459,2	803,0	57,2
Dép. Biens & Services	636,0	365,8	636,0	57,5
dont - C2D	13,0	1,8	13,0	13,8
Transferts et pensions	526,0	267,8	526,0	50,9
II- Dépenses d'investissement	957,0	536,5	957,0	56,1
Sur financements extérieurs	281,0	229,3	281,0	81,6
Sur ressource propres	611,0	297,6	611,0	48,7
1- Investissement hors C2D	581,0	289,1	581,0	49,8
2- C2D	30,0	8,5	30,0	28,3
Dépenses de restructuration	65,0	9,6	65,0	14,8
III- Service de la dette publique	314,0	134,0	314,0	42,7
Dette extérieure	92,8	59,4	92,8	64,0
Dette intérieure	221,2	74,6	221,2	33,7
dont - amortissement du principal	51,3	26,9	51,3	52,4
- Remboursement crédits TVA	79,0	39,0	79,0	49,4
- Arriérés intérieurs	26,1	8,7	26,1	33,3
- Remboursement Emprunt obligataire	50,0	0,0	50,0	0,0
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	3236,0	1763,3	3236,0	54,5

Source: MINFI/DAE

8.2 Projet de budget 2014

L'objectif de la politique budgétaire en 2014 demeure la promotion d'une croissance forte et durable, génératrice d'emplois, à travers notamment l'amélioration de la productivité, la consolidation du tissu productif, ainsi que la poursuite de la diversification des partenaires commerciaux et de l'amélioration du climat des affaires. Au cours de l'exercice 2014 et, conformément aux directives contenues dans la Circulaire n°001/CAB/PR du 30 juillet 2013, relative à la préparation du budget de l'Etat, l'approche de la budgétisation par programmes sera consolidée pour rendre l'action publique plus visible, afin que celle-ci soit appréciée sur la base d'objectifs fixés au préalable et assortis d'indicateurs fiables et mesurables. A ce titre, 159 programmes sont été examinés par le CIEP au mois de juillet 2013. Ces programmes, qui seront soumis à l'Assemblée Nationale et au Sénat, découlent des stratégies sectorielles et ministérielles fondées sur le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

8.2.1 Rappel des paramètres clés du Projet de budget 2014

Le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2014 repose sur les hypothèses macroéconomiques clés suivantes : i) une croissance réelle du PIB de 4,8% dont 3,9% pour le PIB non pétrolier ; ii) un taux d'inflation projeté à 3% ; iii) un cours du baril de pétrole camerounais à 95 dollars et une production de 30,1 millions de barils ; iv) un taux de change du dollar à 497,2 FCFA ; vii) un solde budgétaire global base engagement à environ -2,8% du PIB ; viii) un déficit extérieur courant plafonné à environ 2,6% du PIB.

Sur la base de ces éléments, le projet de budget 2014 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 3 312 milliards soit une augmentation de 2,3% par rapport au budget 2013. La prise en compte des évolutions depuis l'élaboration du budget 2013, a en réalité permis de caler le budget 2013 sur la base d'une augmentation de 5,4% par rapport à la réalisation estimée du budget 2013.

8.2.2 Analyse des recettes

Les ressources de l'Etat comprennent les recettes propres, les emprunts et les dons. Dans les recettes propres, on distingue les recettes fiscales des autres recettes. La ventilation est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 57: La ventilation des recettes (en millions)

LIBELLÉS		2013	2014	Variations (%)
I- RECETTES PROPRES		2 662 000	2 703 000	1,5
A- RECETTES FISCALES		1 852 030	1 878 030	1,4
721	IMPOTS SUR LES REVENUS DES PERSONNES PHYSIQUES	174 500	176 600	1,2
723	IMPOTS SUR LES BENEFICES DES SOCIETES NON PETROLIERES	269 000	272 000	1,1
724	IMPOTS SUR LES REVENUS SERVIS AUX PERSONNES DOMICILIEES HORS CAMEROUN	49 000	52 000	6,1
728	IMPOTS SUR LES MUTATIONS ET LES TRANSACTIONS	35 000	38 000	8,6
730	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES	751 000	760 800	1,3
731	TAXES SUR DES PRODUITS DETERMINES ET DROITS D'ACCISES	223 500	227 500	1,8
732	TAXES SUR DES SERVICES DETERMINES	5 300	5 000	-5,7
733	IMPOTS SUR LE DROIT D'EXERCER UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE	6 900	7 900	14,5
734	IMPOTS SUR L'AUTORISATION D'UTILISER DES BIENS OU D'EXERCER DES ACTIVITES	30	30	0,0
735	AUTRES IMPOTS ET TAXES SUR LES BIENS ET SERVICES	10 300	7 500	-27,2
736	DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	282 710	285 880	1,1
737	DROITS ET TAXES A L'EXPORTATION ET AUTRES IMPOTS SUR LE COMMERCE EXTERIEUR	14 790	11 620	-21,4
738	DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	30 000	33 200	10,7
B- AUTRES RECETTES		809 970	824 970	1,9
171	REMBOURSEMENTS A L'ETAT DE LA DETTE AVALISEE	3 017	0	-100
172	REMBOURSEMENTS A L'ETAT DE LA DETTE RETROCEDEE	3 943	0	-100
710	DROITS ET FRAIS ADMINISTRATIFS	12 253	13 453	9,8
714	VENTES ACCESSOIRES DE BIENS	79	79	0,0
716	VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES	13 566	16 666	22,9
719	LOYERS DES IMMEUBLES ET REVENUS DES DOMAINES	3 681	3 981	8,1
741	REVENUS DU SECTEUR PETROLIER	715 000	733 000	2,5
745	PRODUITS FINANCIERS A RECEVOIR	19 416	18 376	-5,4
761	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES ET ASSIMILES RELEVANT DES APU	38 000	38 000	0,0
771.	AMENDES ET CONDAMNATIONS PECUNIAIRES	1 015	1 415	39,4
II-EMPRUNTS ET DONNS		574 000	609 000	6,1
150	TIRAGES SUR LES EMPRUNTS MULTILATERAUX DIRECTS A L'EXTERIEUR	173 093	101 719	-41,2
151	TIRAGES SUR LES EMPRUNTS BILATERAUX DIRECTS A L'EXTERIEUR	84 907	172 281	102,9
161	EMISSIONS DES BONS DU TRESOR SUPERIEURS A DEUX ANS	250 000	280 000	12,0
769	DONS EXCEPTIONNELS DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	66 000	55 000	-16,7
TOTAL GENERAL DES RECETTES DE L'ETAT		3 236 000	3 312 000	2,3

Source : MINFI/DGB

8.2.2.1 Recettes fiscales

Les recettes fiscales s'élèvent à 1 878 milliards, en augmentation de 1,4%. Cette faible variation est due au fait que ses plus importantes composantes que sont la TVA et les droits et taxes à l'importation, affichent respectivement des faibles accroissements de 1,3% et 1,1%. L'impôt sur les bénéfices des sociétés non pétrolières s'accroît de 1,1%, l'IRPP augmente de 1,2%, et l'impôt sur les bénéfices des sociétés pétrolières reste stable à 172 milliards.

8.2.2.2 Autres recettes

Les autres recettes de l'Etat sont en augmentation de 1,9% en raison essentiellement de faible accroissement des revenus du secteur pétrolier qui passent de 715 milliards en 2013 à 733 milliards en 2014, soit un accroissement de 2,5%.

8.2.2.3 Emprunts et dons

Les ressources attendues au titre des emprunts et dons se chiffrent à 609 milliards contre 574 milliards en 2013, soit une augmentation de 6,1%. Elles comprennent 274 milliards de prêts et 55 milliards de dons dont 38 milliards au titre du C2D. A ces deux rubriques il faut ajouter l'émission des obligations par l'Etat à hauteur de 280 milliards.

8.2.3 Analyse des dépenses

Le tableau ci-dessous présente la structure des dépenses du projet de budget de l'exercice 2013. Cette structure est dictée par la nécessité de réconcilier l'exigence d'honorer les charges récurrentes, d'assurer un minimum de dépenses pour le bon fonctionnement des administrations, d'honorer à nos obligations d'endettement et de mener à bien les projets en conformité avec le DSCE.

Tableau 58: Structure des dépenses de l'Etat (en milliards)

Libellés	2013	2014	Variations	
			(en %)	Absolue
Dépenses de personnel	802,5	835,0	4,0	32,5
Achats de biens et services	665,0	671,0	0,9	6,0
Transferts et subventions	497,5	503,2	1,1	5,7
Dépenses en capital	957,0	1 000	4,5	43,0
Dette publique	314,0	302,8	-3,6	-11,2
TOTAL	3 236	3 312	2,3	76,0

Source : MINFI/DGB

8.2.3.1 Dépense de personnel

Les dépenses de personnel augmentent de 32,5 milliards ; cette augmentation est à mettre en relief d'une part, avec la prise en charge complète de 7 000 nouveaux enseignants sortis des Ecoles Normales Supérieures ; d'autre part les recrutements dans les forces armées et la police, ainsi que les élèves des grandes écoles.

8.2.3.2 Achat de biens et services

Les achats de biens et services sont destinés au fonctionnement des administrations. Ils connaissent un accroissement de 6,0 milliards, soit 0,9%, afin de permettre un fonctionnement minimal des administrations.

8.2.3.3 Transferts et subventions

Afin d'entreprendre les opérations de transfert aux autres organismes publics, de respecter les engagements de contribution aux organismes internationaux, l'Etat dispose pour l'année 2013 d'une enveloppe de 503,2 milliards, en hausse de 1,1% soit 5,7 milliards par rapport à l'année précédente. Cette hausse permettra de prendre en charge les subventions de fonctionnement de nouveaux EPA créés.

8.2.3.4 Dépenses en capital

Les crédits alloués aux dépenses en capital s'élèvent à 1 000 milliards, comparés au 957,0 milliards de 2013, il y a une augmentation relative de 4,5% soit 43,0 milliards. La répartition des dépenses en capital est la suivante : (i) 930,0 milliards d'opérations de développement dont 291 milliards sur financements extérieurs et 143,5 milliards pour les interventions en investissements (port en eau profonde de Kribi, projet acropole, taxes et droits de douane,...), il est important de souligner que ce chapitre cette année 2014, ne prend plus en charge les fonds de contrepartie d'un grand nombre de projets ventilés par chapitre ; (ii) 25 milliards pour les réhabilitations ; (iii) 45 milliards pour les participations.

8.2.3.5 Dette publique

Le service prévisionnel de la dette publique pour l'exercice 2014 est en diminution de -3,6% et se chiffre à 302,8 milliards, il se répartit ainsi qu'il suit : (i) la dette extérieure pour 104,4 milliards contre 92,8 milliards en 2013 ; (ii) la dette intérieure pour 198,4 milliards contre 221,2 milliards l'exercice précédent et (iii) le remboursement de l'emprunt obligataire (ECMR_5,6%_2010-2015) pour 50 milliards.

La répartition par chapitre de l'ensemble des prévisions de dépenses nécessaires aux opérations du budget général de l'Etat se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 59: Propositions de crédits ouverts pour l'exercice 2014 (en millions)

CHAPITRES	BF		BIP		TOTAL		Variations (en %)	
	2013	2014	2013	2014	2013 (1)	2014 (2)		
							(2)/(1)	
1	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	43 898	41 741	8 800	10 500	52 698	52 241	-0,9
2	SERVICES RATTACHES A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	9 101	9 219	500	1 300	9 601	10 519	9,6
3	ASSEMBLEE NATIONALE	13 871	14 071	4 000	4 000	17 871	18 071	1,1
4	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	11 512	10 630	2 800	3 800	14 312	14 430	0,8
5	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 137	1 137	700	700	1 837	1 837	0,0
6	RELATIONS EXTERIEURES	26 141	26 355	2 500	2 500	28 641	28 855	0,7
7	ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION	27 784	30 010	8 600	10 500	36 384	40 510	11,3
8	JUSTICE	30 619	42 187	2 500	4 072	33 119	46 259	39,7
9	COUR SUPREME	3 847	3 910	500	500	4 347	4 410	1,4
10	MARCHES PUBLICS	19 419	19 255	3 500	3 500	22 919	22 755	-0,7
11	CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	3 646	4 057	700	900	4 346	4 957	14,1
12	DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	79 411	80 600	6 000	6 000	85 411	86 600	1,4
13	DEFENSE	185 529	189 922	8 550	8 600	194 079	198 522	2,3
14	ARTS ET CULTURE	2 888	2 922	850	1 000	3 738	3 922	4,9
15	EDUCATION DE BASE	151 018	153 970	20 100	20 610	171 118	174 580	2,0
16	SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	13 951	13 541	5 950	8 000	19 901	21 541	8,2
17	COMMUNICATION	6 258	6 468	3 900	3 900	10 158	10 368	2,1
18	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	32 201	32 884	16 000	16 368	48 201	49 252	2,2
19	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION	6 731	6 926	5 000	5 334	11 731	12 260	4,5
20	FINANCES	40 668	41 585	8 200	8 250	48 868	49 835	2,0
21	COMMERCE	4 041	4 094	1 500	1 500	5 541	5 594	1,0
22	ECONOMIE, PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	12 639	9 603	33 790	38 199	46 429	47 802	3,0
23	TOURISME ET LOISIRS	3 187	2 979	6 300	6 300	9 487	9 279	-2,2
25	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	203 161	211 837	17 000	20 791	220 161	232 628	5,7
26	JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	5 102	5 373	3 600	3 673	8 702	9 046	4,0
28	ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	2 856	2 961	3 500	3 500	6 356	6 461	1,7
29	MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	4 841	3 878	4 000	5 500	8 841	9 378	6,1
30	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	40 391	41 056	55 129	57 305	95 520	98 361	3,0
31	ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES	14 114	13 593	14 652	16 330	28 766	29 923	4,0
32	EAU ET ENERGIE	5 494	5 579	102 300	103 217	107 794	108 796	0,9
33	FORETS ET FAUNE	13 011	12 954	3 500	4 871	16 511	17 825	8,0
35	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	4 495	3 672	8 741	12 805	13 236	16 477	24,5
36	TRAVAUX PUBLICS	68 735	65 864	184 000	196 728	252 735	262 592	3,9
37	DOMAINES, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	13 513	13 723	6 000	7 106	19 513	20 829	6,7
38	HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	18 155	17 807	58 749	62 381	76 904	80 188	4,3
39	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ECONOMIE SOCIALE ET L'ARTISANAT	3 725	4 788	5 989	6 989	9 714	11 777	21,2
40	SANTE PUBLIQUE	90 948	91 370	71 500	74 500	162 448	165 870	2,1
41	TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	3 519	3 663	650	700	4 169	4 363	4,7

CHAPITRES	BF		BIP		TOTAL		Variations (en %)
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	
42	4 974	4 566	650	1 666	5 624	6 232	10,8
43	3 803	3 841	650	733	4 453	4 574	2,7
45	10 884	11 859	27 800	27 400	38 684	39 259	1,5
46	5 249	5 351	2 500	2 500	7 749	7 851	1,3
50	12 097	11 160	900	1 445	12 997	12 605	-3,0
51	10 200	9 636	2 000	1 500	12 200	11 136	-8,7
52	720	720	400	500	1 120	1 220	8,9
53	0	12 200	0	3 000		15 200	-
95	0	2 000	0	5 000		7 000	-
						0	-
	1 269 484	1 307 517	725 450	786 473	1 994 934	2 093 990	5,0
55					152 000	155 000	2,0
60					345 450	348 200	0,8
65					198 066	198 483	0,2
					695 516	701 683	0,9
					1 965 000	2 009 200	2,2
					2013	2014	0,0
56					92 800	104 400	12,5
- Principal					58 700	80 900	37,8
- Intérêts					34 100	23 500	-31,1
57					221 200	198 400	-10,3
- Principal					206 400	183 100	-11,3
- Intérêts					14 800	15 300	3,4
					314 000	302 800	-3,6
					2013	2014	0,0
92					45 000	45 000	0,0
93					20 000	25 000	25,0
94					166 550	143 527	-13,8
					725 450	786 473	8,4
					281 000	291 000	3,6
					957 000	1 000 000	4,5
					3 236 000	3 312 000	2,3

Source : MINFI/DGB

Ce tableau ressort la création de deux nouveaux chapitres budgétaires : le 53 pour le SENAT et le 95 pour les reports de crédits.

8.3 Projections budgétaires en 2015 et 2016

En rapport avec le budget programme, les projections budgétaires pour les exercices 2015 et 2016 permettent de sécuriser les ressources budgétaires et d'anticiper sur la contrainte financière de l'Etat à moyen terme, les ressources étant limitées à l'inverse des nécessités qui elles sont nombreuses. Le besoin de financement qui en découle incite à la prise des mesures de politique économique pour corriger le gap et équilibrer le budget.

Les projections budgétaires en 2015 et 2016 s'appuient sur les hypothèses macroéconomiques ci-après : (i) des taux de croissance respectifs de 5,7% et 7,9% dont 5,2% et 5,5% pour le PIB non pétrolier hors vivrier ; (ii) un taux d'inflation moyen à 3% ; (iii) une production de pétrole de l'ordre de 38 et 58 millions de barils pour un cours du baril du pétrole camerounais à 83,3 et 87,4dollars respectivement ; (iv) des taux de change du \$/FCFA projetés à 500,7 et 504,5 ; (v) un déficit du compte courant plafonné à 0,4% en moyenne sur les deux années.

Pour l'exercice 2015, les ressources budgétaires totales sont projetées à 3 336,5 milliards dont

2 993,1 milliards de recettes internes et 343,4 milliards des autres recettes, hors titres publics. Les recettes internes comprennent 2 147,7 milliards de recettes non pétrolières et 845,3 milliards de recettes pétrolières. La projection des recettes non pétrolières est partielle puisqu'elle ne prend en compte que l'effet croissance, mais pas les mesures contingentes d'administration ou de politique fiscales. La croissance nominale du PIB non pétrolier hors vivrier est prévue à 8,2% en 2015.

Les dépenses sont projetées à 3 668,2 milliards dont 2 192,1 milliards de dépenses courantes et 1 152,9 milliards de dépenses en capital. La projection des dépenses en capital est basée sur l'hypothèse d'accroissement de 0,5% du PIB du budget d'investissement public. Il s'en dégage un besoin de financement de l'ordre de 331,7 milliards. Ce besoin pourrait être financé par l'émission de titres publics même si, une croissance nominale plus forte garantit des ressources budgétaires pérennes en quantités suffisantes, qui elles-mêmes sont nécessaires pour la mise en œuvre des programmes et l'exécution des projets.

En 2016, les ressources budgétaires sont prévues à 4 049,3 milliards dont 3 742,2 milliards de recettes internes et 307,1 milliards des autres recettes. La projection des recettes pétrolières reflète la prévision par la SNH d'une forte croissance de la production des hydrocarbures en 2016. Les dépenses totales sont projetées à 4 361,1 milliards, pour 2 534,4 milliards de dépenses courantes et 1 426,2 milliards de dépenses d'investissement. Il en résulte un besoin de financement d'environ 311,8 milliards. Comme en 2015, ce besoin peut être financé par émission de titres publics, sous réserve de la soutenabilité à moyen et long terme de la dette.

Tableau 60 : Projections budgétaires

Libellés	2013	2013	2014	2015	2016	Ecart (en %)
	LF	Estimations	LF	Projections		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	
A -RECETTES TOTALES (I+II)	3236	3134,1	3312	3336,5	4049,3	5,7
I -RECETTES INTERNES	2662	2560,1	2703	2993,1	3742,2	5,6
1-Recettes pétrolières	705	705	718	845,3	1410,9	1,8
- Redevance SNH	533	533	546	637,8	1179,5	2,4
- Impôts/Stés pétrolières	172	172	172	207,6	231,3	0,0
2-Recettes non pétrolières brutes	1957	1855,1	1985	2147,7	2331,3	7,0
- Impôts et taxes	1214	1164,1	1240	1341,6	1455,7	6,5
- Recettes douanières	638	592	638	690,3	749	7,8
- Recettes non fiscales	105	99	107	115,8	126,6	8,1
II - AUTRES RECETTES	574	574	609	343,4	307,1	6,1
- Prêts projets	258	258	274	285,3	241,3	6,2
- Dons	66	66	55	58,2	65,9	-16,7
- Emission de titres publics	250	250	280	-	-	12,0
*Obligations du Trésor (OTA)	-	150	180	-	-	20,0
* Bons du Trésor (BTA)	-	100	100	-	-	0,0
B - DEPENSES TOTALES (I+II+III)	3236	3236	3312	3668,2	4361,1	2,3
I - DEPENSES COURANTES	1965	1965	2009,2	2192,1	2534,4	2,2
1- Dépenses de personnel	803	803	835	874,4	915,6	4,0
2- Achats sur biens et services	636	636	641	734,3	795,9	0,8
3- Transferts et subventions	526	526	533,2	583,4	822,9	1,4
4- Pensions	152	152	155	148,6	158,7	2,0
II- DEPENSES EN CAPITAL	957	957	1000	1152,9	1426,2	4,5
* Dépenses sur FINEX	281	281	291	324,9	406,8	3,6
* Dépenses sur ressources internes	611	611	639	758	949,3	4,6
* Dépenses de restructurations	65	65	70	70	70	7,7
III- DETTE PUBLIQUE	314	314	302,8	323,3	400,5	-3,6
* Dette extérieure	92,8	92,8	104,4	109,5	95,6	12,5
- Intérêts	34,1	34,1	23,5	30,5	27,7	-31,1
- Principal	58,7	58,7	80,9	79	67,9	37,8
* Dette intérieure	221,2	221,2	198,4	213,8	304,9	-10,3
dont : - Intérêts	14,8	14,8	15,3	14,5	6,4	3,4
- Principal	51,3	51,3	23,1	46,6	194,7	-55,0
- Arriérés intérieurs	26,1	26,1	20,1	16,1	9,8	-23,0
- Remboursement Crédits TVA	79	79	90	86,7	94	13,9
- Remboursement emprunt obligataire	50	50	50	50		0,0
Besoin de financement		101,9	0	331,7	311,8	

Source: MINFI/DAE

8.4 Exposé de motif des mesures nouvelles

Les propositions de modifications de la législation fiscale en vigueur ont été faites autour des grands axes de la politique fiscale actuelle prescrites par le Président de la République dans sa circulaire N°001/CAB/PR du 30 juillet 2013 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2014.

Les mesures proposées vont donc dans le sens de :

1. La sécurisation des recettes, avec la consécration du principe de la fixation d'une liste annuelle des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic habilités à retenir à la source ;
2. La lutte contre l'évasion et la fraude fiscales à travers le renforcement du dispositif légal sur l'échange de renseignements et le contrôle des transferts indirects de bénéfices à l'étranger ;

3. L'amélioration du climat des affaires avec l'exonération de l'IRCM des intérêts rémunérant les emprunts extérieurs ; la consécration de la possibilité pour le contribuable de solliciter une vérification générale de comptabilité en cas de contestation du rejet de tout ou partie de son crédit de TVA ; l'extension de la transaction aux impositions en principal ;
4. La rationalisation du régime fiscal des marchés publics avec un meilleur encadrement des impôts et taxes à prendre en charge par l'Etat le cas échéant ;
5. La simplification des procédures, notamment par la refonte de la procédure contentieuse en sa phase administrative.

Article 7.- Mise en place d'un dispositif anti sous-capitalisation

La sous-capitalisation est une technique qui permet aux sociétés de groupe de transformer les apports en fonds propres qu'ils consentent à leurs filiales ou à leurs « sœurs » en de simples prêts ou avances, et ce, dans le but d'augmenter le montant des charges financières déductibles des résultats imposables des sociétés bénéficiaires.

Il s'agit d'un procédé d'évasion fiscale internationale aux conséquences néfastes sur l'assiette imposable, en particulier celle des pays en développement dont l'essentiel des entreprises est constitué des filiales d'entreprises étrangères, très souvent demanderesse de capitaux. Elle représente une perte considérable de recettes fiscales.

Au regard de ce qui précède, les règles anti sous-capitalisation visent à éviter la manipulation à des fins fiscales de la frontière dette/fonds propres par les entreprises. Les enjeux financiers y afférents ont en effet conduit beaucoup d'Etats à adopter des politiques législatives et fiscales en la matière. Les approches varient selon les pays. Mais deux ratios sont le plus souvent retenus :

- le ratio d'endettement qui permet de plafonner le montant des dettes intragroupes par rapport au montant des capitaux propres ;
- le ratio de couverture des intérêts qui permet de plafonner les intérêts déductibles à un pourcentage du bénéfice de l'exercice concerné.

Ces ratios sont prévus dans les législations de la quasi-totalité des pays membres de l'OCDE à l'instar de la France, de l'Allemagne, des Etats Unis, du Royaume Uni, du Japon et de l'Australie. Les pays émergents tels que la Chine, le Brésil, la Turquie, l'Inde et la Malaisie ne sont pas en reste.

Ce dispositif est d'autant plus nécessaire qu'il est par ailleurs proposé d'exonérer d'IRCM les intérêts rémunérant les prêts obtenus à l'étranger

Articles 18, L47, L48 : le renforcement de l'échange de renseignements fiscaux et de la lutte contre les transferts indirects de bénéfices à l'étranger.

Dans le cadre du renforcement des moyens de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale internationales, le Cameroun s'est engagé ces dernières années à adhérer à différents instruments internationaux relatifs à l'échange de renseignements fiscaux.

Ainsi, le Parlement a, par loi n° 2013/001 du 18 avril 2013, autorisé le Président de la République à faire adhérer notre pays à la convention multilatérale de l'OCDE relative à l'assistance administrative en matière fiscale.

Dans cette optique, il est apparu impératif pour le Cameroun d'améliorer sa législation pour supprimer les obstacles juridiques à un échange efficace de renseignements et renforcer l'obligation de confidentialité qui couvre les informations obtenues dans le cadre de cette procédure.

Les modifications proposées permettent à l'administration de disposer désormais, en fin d'exercice, d'informations sur les transactions transfrontalières intragroupes à l'effet de mieux contrôler les groupes de sociétés. Ces informations sont obtenues au moyen d'un formulaire particulier que remplissent les contribuables. Il s'agit d'un outil utilisé en matière de contrôle des transferts indirects

de bénéfices dans plusieurs pays (Canada, États-Unis d'Amérique, Australie, Afrique du Sud, Ghana, Kenya, Malaisie, Inde, Norvège, Nouvelle Zélande...).

Articles 21, 92 et 149 (2) : Suppression de l'habilitation d'office des entités publiques à retenir à la source et extension de la retenue à tous les fournisseurs des entités publiques habilitées.

En l'état actuel de la législation, les établissements publics administratifs et les entreprises du secteur public et parapublic sont d'office habilités à effectuer la retenue à la source de la TVA et de l'acompte de l'impôt sur le revenu de leurs fournisseurs et prestataires.

L'expérience de la retenue par ces entités publiques révèle cependant de réelles difficultés de reversement des sommes ainsi encaissées et, corrélativement, un préjudice important pour le Trésor Public.

En guise de solution, il est proposé de limiter l'habilitation à effectuer les retenues à la source aux seules entités publiques ne posant pas de problème de reversement des recettes collectées. Tel est le sens de la proposition de fixer annuellement une liste des entités publiques habilitées.

D'autre part, le non-assujettissement à la TVA des fournisseurs des entités publiques relevant du régime simplifié d'imposition constitue une importante entrave à la bonne exécution du budget de l'Etat. En effet, le budget de l'Etat étant voté toutes taxes comprises, il est apparu nécessaire pour sa saine exécution de poser la règle de la retenue systématique de la TVA y afférente à la source, sans considération du régime d'imposition du prestataire.

Article 35 : Assujettissement à l'impôt sur le revenu des personnes physiques du remboursement des apports et concours financiers effectués en espèces par les associés.

Les comptes courants associés des sociétés sont mouvementés très régulièrement par des apports et autres concours financiers du gérant ou d'autres associés, sans que la preuve de la mise à disposition effective des fonds ne soit établie avec certitude.

Sur le plan économique, les apports et autres concours financiers en société constituent des fonds de la société qui lui sont retournés sous forme d'avances, sans avoir été imposés au préalable. Bien plus, l'évasion fiscale peut être présumée dans la mesure où le besoin en fonds de roulement n'est pas établi.

Le présent projet se propose de soumettre à l'impôt sur le revenu des personnes physiques les remboursements des apports et concours financiers effectués par les gérants et associés lorsqu'ils sont faits en espèces, la non-imposition restant de mise lorsqu'ils sont effectués par voie bancaire.

Article 42 : Imposition à l'IRCM des plus-values sur cessions de titres d'entreprises de droit camerounais réalisées à l'étranger

Les actions, obligations et autres parts de capital d'entreprises de droit camerounais, filiales d'entreprises étrangères, font de plus en plus l'objet de cession à l'étranger par les sociétés mères, sans que le produit de cette cession soit imposé au Cameroun.

Une imposition au Cameroun serait pourtant pleinement justifiée dans la mesure où le revenu en cause est un revenu de source camerounaise.

Le problème prend un relief particulier dans le domaine des ressources naturelles où les titres de prospection ou de reconnaissance, d'exploration ou de recherche et d'exploitation acquis sont revendus sur les places boursières internationales.

Aussi est-il proposé de consacrer expressément l'imposition au Cameroun des plus-values dégagées à l'occasion de ces cessions.

Article 43 : Exonération de l'IRCM des intérêts rémunérant les emprunts extérieurs

En l'état actuel de la législation, les intérêts rémunérant les emprunts effectués auprès des banques étrangères sont soumis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans la catégorie des revenus des capitaux mobiliers.

D'un point de vue économique, cette imposition est à rebours de la politique de promotion des investissements dans la mesure où elle décourage les potentiels investisseurs voulant faire recours aux banques étrangères pour le financement de leurs projets d'investissements.

Aussi, dans l'optique d'attirer davantage les ressources extérieures pour le financement des grands projets et soutenir l'investissement privé, il est proposé dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 2014, de consacrer formellement l'exonération à l'IRPP des intérêts rémunérant lesdits emprunts.

Article 93 quater.- Rationalisation de l'assujettissement au régime du réel

La loi de finances pour l'exercice 2012 a limité l'assujettissement à la TVA aux contribuables du régime du réel, c'est-à-dire à ceux dont le chiffre d'affaires annuel est au moins égal à cinquante (50) millions.

En effet, les principes de bonne administration de la TVA commandent la fixation d'un seuil élevé pour l'assujettissement à cette taxe afin de garantir la bonne exécution des obligations déclaratives et de reversement de la TVA collectée. C'est dans ce cas que la loi de finances 2012 a porté le seuil d'assujettissement de 30 à 50 millions.

Cependant, cette même loi de finances a omis de réformer le régime de l'option au régime du réel pour les contribuables qui réalisent un chiffre d'affaires au moins égal à trente (30) millions, cette option emportant également option au régime de la TVA.

Or, en pratique, l'option pour le régime du réel, et donc pour le régime de la TVA, est exercée de manière ponctuelle par des petits contribuables qui ne respectent pas pour la plupart leurs obligations déclaratives et de paiement. Il s'ensuit un gonflement artificiel du fichier, auquel il faut ajouter le problème récurrent du non-reversement de la TVA par ces contribuables évoluant dans l'informalité.

Dans la perspective de mieux sécuriser les recettes de TVA, il est suggéré de ne retenir que le chiffre d'affaires de 50 millions comme critère unique d'assujettissement à la TVA.

Article 107.- Régularisation de la réduction de l'impôt sur le revenu par suite de réinvestissement pour les biens cédés moins de 05 ans après leur acquisition

La réduction de l'Impôt sur les sociétés ou de l'Impôt sur le revenu des personnes physiques consécutive au réinvestissement vise à encourager le renouvellement de l'outil de production des entreprises bénéficiaires. Ce renoncement par l'Etat à la perception d'une partie de l'impôt dû devrait, théoriquement, par l'effet multiplicateur de l'investissement, renforcer la compétitivité des entreprises, la création d'emplois, l'accroissement du chiffre d'affaires, et donc, à terme, le rendement des divers impôts et taxes.

Pour que ce levier fonctionne efficacement, les biens acquis doivent demeurer durablement au sein de l'entreprise.

Il est cependant constaté que certaines entreprises, après avoir bénéficié de la réduction de l'impôt, cèdent presque immédiatement les biens et équipements acquis, dévoyant ainsi l'objet de cette mesure de faveur.

Afin de rétablir l'équité, tout en réduisant les cas de fraude, le présent projet propose la consécration expresse de la restitution d'une fraction de l'Impôt sur les sociétés ou de l'Impôt sur le revenu des personnes physiques dont la réduction a été préalablement admise, en cas de cession du bien concerné avant la fin de la cinquième année suivant son acquisition.

Articles 113 à 116 et 262.- Suppression du régime des projets structurants et du régime fiscal applicable aux entreprises agréées aux régimes du code des investissements.

La Loi de Finances pour l'exercice 2014 consacre la suppression du Régime des Projets structurants et du code des investissements visés dans les dispositions des articles 113 à 116 et 262 du Code Général des Impôts.

En effet, la loi n°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun ayant abrogé ces régimes, cette suppression participe de l'arrimage du Code Général des Impôts aux dispositions de ce nouveau texte.

Articles 113 à 116 (nouveaux) : Codification du régime fiscal des marchés publics

La réglementation actuelle sur le régime fiscal des marchés publics présente quelques insuffisances. En effet, si elle pose le principe de la prise en charge par le maître d'ouvrage des droits et taxes afférents aux marchés à financement extérieur ou conjoint, elle n'indique pas la nature des impositions concernées par cette prise en charge.

En conséquence, les conventions et cahiers de charges relatifs aux grands projets élargissent le champ de la prise en charge des impôts et taxes dus par l'adjudicataire au-delà de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Il en est ainsi de la Taxe sur les Produit Pétroliers (TSPP), de la TVA sur les carburants, de la taxe à l'extraction, de la redevance superficielle, de la Taxe Spéciale sur le Revenu (TSR), qui impactent négativement la bonne exécution du budget de l'Etat.

La situation est particulièrement contreproductive s'agissant des taxes sur le carburant qui doivent ainsi être prises en charge par l'Etat alors que celui-ci subventionne déjà ces produits en très grande partie.

Une autre difficulté majeure est celle de l'apurement des impôts et taxes dus par l'Etat, dans le cadre des fonds de contrepartie, sur les marchés à financement extérieur ou conjoint. La dotation budgétaire dédiée aux fonds de contrepartie se révélant en général très insuffisante pour couvrir la totalité des taxes (fiscalité interne et fiscalité de porte) devant réellement faire l'objet de prise en charge.

Cette imprécision est source d'évasion et d'optimisation chez les prestataires qui font prendre en charge par le maître d'ouvrage les impôts normalement à leur charge. Elle renchérit au surplus le coût des marchés.

Fort de ces constats, il est proposé que la prise en charge soit limitée à la TVA. Il s'agirait de la TVA sur les acquisitions de biens et services directement liés au projet, à l'exclusion de celle liée aux dépenses indirectes, notamment les dépenses administratives et managériales, les dépenses d'acquisition de véhicules de tourisme, d'hébergement et de restauration.

Corrélativement, le projet exclut expressément du champ de la prise en charge les impôts, droits et taxes par nature à la charge de l'adjudicataire ou de ses cocontractants (impôt sur le revenu, Taxe Spéciale sur le Revenu), les impôts et taxes grevant les dépenses ou activités indirectement liées au projet (TVA sur restauration, hébergement, véhicules de tourisme, taxe à l'extraction, redevance superficielle...) et les impôts et taxes incorporés dans la structures du prix et exclus de l'exonération par le dispositif législatif supranational (TVA sur carburants et TSPP).

Articles 232, 233, 235 et 237 : Précision sur les modalités de perception de la TSPP.

La législation fiscale en vigueur prévoit que la Société Nationale de Raffinage (SONARA) retienne à la source la taxe spéciale sur les produits pétroliers (TSPP) à l'occasion de la livraison des produits taxables.

Dans la pratique cependant, cette disposition est apparue couteuse pour les entreprises locales, car celles-ci ne disposaient pas toujours d'une surface financière suffisante pour acquitter la TSPP dès la prise en possession des produits pétroliers auprès de la SONARA. La disposition légale a dès lors été aménagée afin de faire de la TSPP une véritable taxe à la consommation, objet d'un reversement par les marketeurs.

L'évaluation de cet aménagement permet cependant de relever le non-reversement par ces marketeurs de la TSPP collectée sur leurs ventes, causant ainsi un manque à gagner important pour le Trésor public.

Fort de ce constat, il est proposé de réaffirmer le principe de la retenue à la source de la TSPP par la SONARA pour les enlèvements directs et par la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) pour les produits pétroliers qui transitent par ses dépôts.

Article L2 bis : Consécration de la déclaration pré remplie

La réforme de l'IRPP de 2004 a supprimé l'obligation, pour les contribuables personnes physiques qui ne disposent pour seule source de revenus que les traitements et salaires, de souscrire des déclarations annuelles de revenus.

L'évaluation de cette réforme permet de constater que si la suppression de l'obligation de déclaration annuelle pour cette catégorie a contribué à alléger le coût de la discipline fiscale, elle a néanmoins favorisé une baisse du nombre de déclarations fiscales pour les contribuables disposant de revenus autres.

Le non-accomplissement par ce type de contribuables de leurs obligations déclaratives résulte plus souvent de la méconnaissance de leurs obligations par les intéressés.

La déclaration pré remplie, dont la consécration est ici proposée, tout en maintenant le principe de non-déclaration annuelle pour les contribuables ne disposant que des salaires comme revenus, vise à accompagner ceux des contribuables disposant de revenus supplémentaires dans l'accomplissement de leurs obligations. En effet, la déclaration pré remplie ici en question est servie au contribuable par l'administration fiscale, lorsque celle-ci dispose d'informations sur la détention par l'intéressé d'un revenu ou d'une propriété imposable.

Toutefois, une possibilité est laissée au destinataire de la déclaration pour en contester les bases ou le montant des impôts, dans les formes et conditions de la procédure contentieuse définies par la loi.

Article L7 : Généralisation du paiement par voie électronique et réduction du seuil des paiements en espèces.

Les conclusions récurrentes des rapports relatifs à l'évaluation du climat des affaires soulignent le temps, trop important, consacré par les contribuables à l'accomplissement de leurs obligations fiscales. Il en est ainsi, notamment, du temps consacré au paiement des impôts et taxes.

Dans la perspective de limiter ce temps, la modification proposée vise à mettre à la disposition des contribuables, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), un instrument supplémentaire de facilitation des paiements : le Mobile Money. Il s'agit d'un système qui permettrait au contribuable d'acquitter ses impôts et taxes à partir de son téléphone portable.

Le paiement par voie électronique, dont l'intérêt pour l'administration réside dans la sécurisation des recettes qui en découle, est d'ailleurs encouragé au-delà du système du Mobile Money, avec la proposition de révision à la baisse (de 200 000 à 100 000 F CFA) du seuil des impositions pouvant faire l'objet de paiement en espèces. Les impositions au-delà du nouveau seuil doivent en effet être acquittées par chèque certifié, par virement bancaire ou par tout autre procédé électronique.

Article L 7 bis.- Renforcement de l'obligation de paiement des impôts et taxes dus en vertu de la législation fiscale en vigueur

De manière récurrente, des contribuables se prévalent de l'existence de créances fiscales sur l'Etat pour se soustraire à l'obligation de paiement des impôts et taxes qui leur incombent en vertu de la législation fiscale en vigueur. D'autres encore sollicitent la compensation de ces créances, notamment les crédits de TVA, avec les impôts et taxes retenus à la source au nom et pour le compte du Trésor public.

Cette démarche est contraire aux principes budgétaires, en particulier le principe de la non-affectation des recettes. Aussi est-il proposé d'en formuler expressément l'interdiction dans le cadre de la

présente loi de finances.

Article L10 : Consécration de la vérification générale de comptabilité à l'initiative du contribuable en cas de contestation du rejet des crédits de TVA.

La législation fiscale en vigueur permet à l'administration fiscale d'effectuer des contrôles de validation des crédits de TVA invoqués par les contribuables, avant leur remboursement à ceux-ci.

Il arrive que les montants de crédits invoqués par les contribuables soient partiellement ou entièrement rejetés par l'administration.

La modification proposée vise à permettre au contribuable, en cas de contestation des rejets effectués par l'administration, de solliciter une vérification générale de comptabilité à l'effet de clarifier sa situation au regard de ces crédits.

Article L86 : Renforcement de la solidarité de paiement des impôts et taxes.

La loi fiscale en vigueur prévoit qu'en cas de cession, le cessionnaire peut être tenu pour responsable solidairement avec le cédant du montant des impôts émis et même restant à émettre. Toutefois, elle n'apporte pas de précision quant aux cessions des titres d'entreprises de droit camerounais réalisées à l'étranger.

Afin de combler ce vide juridique et renforcer le dispositif fiscal afférent à ces opérations, la présente mesure vise à étendre cette solidarité de paiement aux opérations de cession des titres réalisées hors de nos frontières par les entreprises liées, directement ou indirectement aux sociétés camerounaises.

Article L116, L117, L118, L119, L121, L122, L123, L124, L125, L129, L131 : Adaptation de la procédure contentieuse à la nouvelle organisation de la juridiction administrative

1) Les constats

En l'état actuel de la législation fiscale, la réclamation contentieuse est examinée de manière répétitive par trois autorités fiscales (le chef de centre régional ou de la structure en charge de la gestion des grandes entreprises, le Directeur général des impôts et le ministre des finances). Ainsi, lorsque la décision rendue par la première autorité n'est pas satisfaisante, la deuxième et la troisième autorité sont également saisies.

Cette répétition dans la saisine des autorités fiscales rallonge la procédure contentieuse sans pour autant, à l'expérience, changer la décision définitive de l'administration puisque ce sont les mêmes services qui instruisent les réclamations en question. En outre, les délais impartis au contribuable et aux autorités fiscales, depuis l'introduction de la réclamation contentieuse au niveau du Chef de centre régional jusqu'à la décision du Ministre des Finances, est anormalement long, car s'étalant sur une année. A ce délai, il faut ajouter celui de deux (02) mois supplémentaires imparti pour la saisine du juge administratif.

Cette longueur de la procédure contentieuse est préjudiciable à la fois au contribuable qui y consacre beaucoup de temps, et à l'administration qui ne peut pas recouvrer les impositions émises dans des délais raisonnables, en particulier lorsqu'un sursis de paiement est demandé et obtenu par le contribuable. Il s'ensuit une accumulation d'importants restes à recouvrer suite contentieux. A titre d'illustration, le stock au 30 juin 2013 des restes à recouvrer suite contentieux s'élève à 217 milliards, soit 26% du stock total des restes à recouvrer.

Avec l'introduction récente du Tribunal administratif comme juge de premier ressort du contentieux fiscal, il faut également prendre en compte le temps, indéterminé, que s'aménagera cette instance, puis la Chambre administrative de la Cour Suprême pour rendre leurs décisions.

Aussi, dans la perspective de la rationalisation de cette procédure, les adaptations ci-après sont proposées :

2) Les adaptations proposées

a- la redéfinition des compétences des autorités fiscales

Il est proposé que la logique de seuils de dégrèvement qui prévaut actuellement dans la répartition des compétences des autorités fiscales soit remplacée par une logique de seuil de compétence fondée sur le montant de la réclamation. Il s'agit d'éviter à une même autorité de se prononcer plusieurs fois sur un même recours contentieux, comme c'est le cas actuellement. Cet aménagement permet également de responsabiliser davantage la structure qui instruit la réclamation contentieuse.

Ainsi, le Chef de centre régional serait compétent pour des réclamations portant sur des impositions en principal d'au plus 50 millions ; le Chef de la structure en charge des grandes entreprises serait compétent pour des réclamations portant sur des impositions en principal d'au plus 100 millions et le Directeur général au-delà de ces seuils.

b- la simplification des recours administratifs

Lorsque les décisions du Chef de centre régional, du Chef de la structure en charge de la gestion des grandes entreprises ou du Directeur général des impôts ne donnent pas entièrement satisfaction au demandeur, celui-ci peut directement saisir le Ministre en charge des finances dont la décision vaudra recours gracieux préalable pour la saisine du Tribunal administratif.

c- la réduction des délais de traitement des réclamations contentieuses

Dans la perspective de raccourcir la procédure contentieuse, le projet propose:

- la réduction de 90 à 30 jours du délai d'introduction de la réclamation par le contribuable à partir de l'émission de l'AMR ;
- la suppression du délai de 30 jours impartis au contribuable pour saisir le Directeur général après la réponse du Chef de centre régional ou du chef de la Division des grandes entreprises (la saisine du Directeur général en recours étant elle-même supprimée) ;
- 60 à 30 jours du délai de réponse du Directeur général des impôts ;
- 60 à 30 jours du délai d'introduction de la réclamation par le contribuable auprès du Ministre ;
- 90 à 60 jours du délai de réponse du Ministre.

Au total, le délai cumulé de la phase administrative du contentieux serait ramené de douze (12) à cinq (05) mois.

d- La prise en compte du tribunal administratif dans la procédure du sursis de paiement

Afin de garantir le recouvrement des créances fiscales de l'Etat, il est proposé, pour les contribuables qui sollicitent un sursis de paiement, le paiement au niveau de chaque autorité fiscale (Chef de centre régional ou chef de la structure de gestion des grandes entreprises, Directeur général, Ministre) mais aussi du Tribunal administratif, d'une consignation correspondant à 10% des impositions contestées.

GLOSSAIRE DES SIGLES

ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
ADC	Aéroports du Cameroun
AFD	Agence Française de Développement
ALUCAM	Compagnie Camerounaise d'Aluminium
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier
APPME	Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
APU	Administration Publique
ARV	Antirétroviraux
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BICEC	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit
BID	Banque Islamique de Développement
BIP	Budget d'Investissement Public
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
BTA	Bons du Trésor Assimilables
C2D	Contrat Désendettement Développement
CAMAIR CO	Cameroon Airlines Corporation
CAMPOST	Cameroon Postal Services
CAMRAIL	Cameroon Railways
CAMTEL	Cameroon Télécommunications
CAMWATER	Cameroon Water Utilities Corporation
CAP	Certificat d'Aptitudes Professionnelles
CAPAM	Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier
CAPIEMP	Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire
CAPIET	Certificat d'Aptitude pédagogique d'Instituteurs de l'Enseignement Technique
CARFIC	Cameroon Rural Financial Corporation
CBC	Commercial Bank Cameroon
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNCC	Conseil National des Chargeurs du Cameroun
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le Commerce Extérieur
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CRI	Coût en Ressources intérieur
CIEP	Comité Interministériel Chargé de l'Evaluation des Programmes
CETIC	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CFC	Crédit Foncier du Cameroun
CFCE	Centre de Formalités et de Création d'Entreprises
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CGA	Centre de Gestion Agréé
COBAC	Commission Bancaire d'Afrique Centrale
CPM	Comité de Politique Monétaire
DAE	Direction des Affaires Economiques
DGD	Direction Générale des Douanes
DGTCFM	Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSX	Douala Stock Exchange
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
ECMR	Emprunt Cameroun
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
EMF	Etablissement de Micro finance
ENIEG	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général
ENIET	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ENS	Ecole Normale Supérieure
ENSAI	Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agro-industrielles
ENSET	Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique
FANAF	Fédération des Sociétés d'Assurance de Droit National Africaine
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FEICOM	Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
FMI	Fonds Monétaire International
FIBANE	Fichier Bancaire National des Entreprises
FMSTP	Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme
FNE	Fonds National de l'Emploi
FODECC	Fonds de développement du Cacao et du Café
GCE	General Certificate of Education
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GUCE	Guichet Unique du Commerce Extérieur
HEVECAM	Société d'Hévéa du Cameroun
IADM	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
IARDT	Incendies, Assurances, Risques Divers et Transport
IDA	Association Internationale de Développement
IDE	Investissements Directs Etrangers
IFC	International Financial Cooperation
INS	Institut National de la Statistique
IPES	Institut Privé d'Enseignement Supérieur
IPG	Indication Géographique protégée
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
IS	Impôt sur les Sociétés
MAETUR	Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux
LANAVET	Laboratoire National d'Analyse Vétérinaire
MINADER	Ministère de L'Agriculture et du Développement Rural
MINMIDT	Ministère des Mines et du Développement Technologique
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement
MINPMEESA	Ministère des petites et moyennes Entreprises, de l'Economie Social et Artisanal
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MIRAP	Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation
OBC	Office du Baccalauréat du Cameroun
OCDE	Organisation de la Coopération et de Développement Economique
ODR	Organisme de Développement Régional
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
OT	Obligation du Trésor
OTA	Obligation du Trésor assimilables
PAD	Port Autonome de Douala
PERFAR	President's Emergency Plan for Aids Relief
PIIASI	Programme Intégré d'Appui aux Activités du Secteur Informel
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNLP	Plan stratégique National de Lutte contre le Paludisme
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
RFA	Redevance Forestière Annuelle
SAFACAM	Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun
SCB	Société Commerciale de Banques au Cameroun
SCBC	Standard Chartered Bank Cameroon
SEMC	Société des Eaux Minérales du Cameroun
SEMRY	Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua

SGBC	Société Générale de Banques du Cameroun
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SNI	Société Nationale d'Investissement
SOCAPALM	Société Camerounaise de Palmeraies
SODECAO	Société de Développement du Cacao
SODECOTON	Société de Développement du Coton
SODEPA	Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales
SOGEDEL	Société Générale de l'Élevage
SONARA	Société Nationale de Raffinage
SYNAME	Système National d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TIAO	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TPME	Très Petites et Moyennes Entreprises
TSPP	Taxe Spéciale sur la vente des Produits Pétroliers
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	United States Agency for International Development
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WEO	World Economic Outlook